

Actualités
Faire entrer
la lumière de Dieu



Réflexion
Un diplôme,
et puis après ?

Formation
Des formateurs
à « titrer »



Initiatives
Une oasis
dans
la grande
ville

Culture
Histoire
Théâtre
Livres
Multimédia

Enseignement catholique

ACTUALITÉS

Numéro 301, février 2006, 4,50 €



**L'OIEC:
43 millions d'élèves
dans le monde**

PUBLICITÉ

ÉDITORIAL

L'ailleurs et le proche 5

ACTUALITÉS

Enseignement catholique 6

Éducation 14

Religion 18

Revues express/Agenda/BO 20

ASSISES

Les états généraux de l'évaluation et de la réussite 23

Les 4 et 5 avril 2006, à Évry (Essonne), l'enseignement catholique tiendra, autour de l'évaluation et de la réussite, des états généraux qui s'inscrivent dans la démarche d'assises ouverte en 2000.

PAROLES ET CONFIDENCES

« Il faut y croire ! » 34

Axelle est responsable de la pastorale à mi-temps dans un gros établissement de la banlieue ouest de Paris.

PARTENAIRES

L'ingénierie informatique au service de la relation humaine 35

Entretien avec Michel Moïnard, président, et Gilbert Guihaire, secrétaire général d'Aplon, association éditrice de logiciels de gestion, au service de l'enseignement catholique.

INITIATIVES

Une oasis dans la grande ville 36

Dans le XIV^e arrondissement de Paris, l'Oasis de Plaisance, association culturelle, éducative et de loisirs, travaille en osmose avec l'école Charles-de-Foucauld.

La pépinière du mieux vivre ensemble 38

L'école Notre-Dame, à Marcy-l'Étoile, près de Lyon, s'emploie à former de véritables citoyens en herbe.

FORMATION

Des formateurs à « titrer » 40

L'enseignement catholique veut valoriser ses formateurs



DOSSIER

L'OIEC : 43 millions d'élèves dans le monde 25

Dans un monde où l'ailleurs se fait proche, il est devenu indispensable aux écoles catholiques de trouver un lieu de rassemblement et de partage autour de leur projet éducatif commun. L'Office international de l'enseignement catholique (OIEC) tient ce rôle sur les cinq continents.

en leur proposant un « titre », accessible par la validation des acquis de l'expérience (VAE).

PAROLES D'ÉLÈVES

L'échec scolaire, on en sort ! 42

Ils ont entre huit et onze ans et peinent à trouver leur place à l'école. À l'externat Saint-Bruno, à Grenoble, ces onze élèves travaillent donc à mi-temps dans une classe d'adaptation qui les aide à remettre le pied à l'étrier.

L'ÉCOLE EN EUROPE

Soixante ans d'éducation en Europe 44

Pour mieux comprendre les situations des écoles en Europe, il faut se souvenir des questions nouvelles que les pays ont dû affronter pour moderniser leur système scolaire. Les influences réciproques les ont fait évoluer, et des événements qui les ont tous touchés ont provoqué des réformes similaires.

RÉFLEXION

Les acquis des élèves : des connaissances mal connues 46

Dans un rapport conjoint, les inspections générales de l'Éducation nationale déplorent que l'on ne sache pas ce que les élèves apprennent à l'école.

Un diplôme, et puis après ? 48

Les études, plus on en fait, mieux on se porte. C'est cette idée reçue que Marie Duru-Bellat dénonce dans son dernier ouvrage : *L'inflation scolaire*.

Comment évaluer les performances des lycées ? 50

La réussite d'un élève ne dépend pas que de lui. Son établissement le porte ou l'enfonce, affirme le sociologue Georges Felouzis, professeur à Bordeaux-2. D'où la nécessité d'étudier la performance des lycées en affinant leurs critères d'évaluation...

CULTURE

Histoire 52

À l'école de la nostalgie. À partir de 2 000 lettres et quelques centaines de « souvenirs de cartables » envoyés par les auditeurs de *Radio France*, Jean-Pierre Guéno et Jérôme Pecnard ont dessiné un portrait vérité de l'école d'hier.

Théâtre 53

Enjeux en jeu. Proche des préoccupations des adolescents, le répertoire de la compagnie Entrées de jeu permet de faire passer des messages sans le dire, par le biais du théâtre-forum.

Livres 56

Une sélection de quinze titres.

Multimédia 57

CD, livre-CD, cédérom et télévision.

PUBLICITÉ

L'ailleurs et le proche

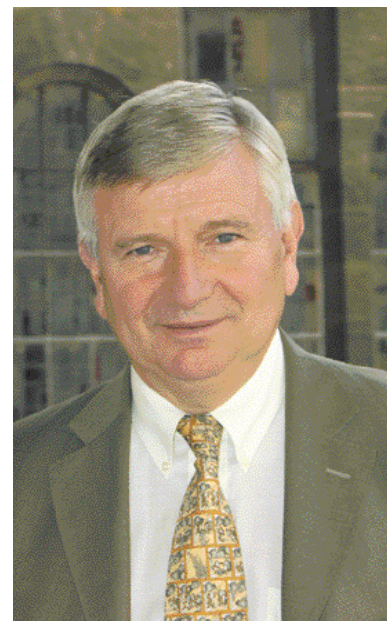
Nous ne manquons pas de sujets hexagonaux. Mais en prônant une école sans murs, nous élargissons notre regard au-delà de notre horizon local ou national. C'est ce que nous permettra de vivre le congrès de l'OIEC¹ au Liban, en mai prochain, qui réunira les représentants de l'enseignement catholique d'une centaine de pays, sur le thème « Une personne nouvelle au service de la justice et de la paix ».

Certes, depuis longtemps, et en particulier grâce aux congrégations enseignantes implantées sur les cinq continents, nous avons établi des relations avec des établissements d'autres pays. Dans ce domaine comme dans d'autres, l'initiative naît de la communauté éducative. Mais l'enseignement catholique français gagnerait sans doute à mieux repérer tout ce qui se noue dans les relations, jumelages, échanges scolaires avec les autres pays. Les initiatives nombreuses méritent en effet d'être connues et, pour éviter le risque de dispersion, reliées et coordonnées.

L'international, c'est à la fois l'ailleurs et le proche au sein d'un certain nombre de nos établissements grâce à la diversité ethnique et culturelle des élèves. C'est pourquoi l'ouverture à l'international passe aussi, et peut-être d'abord, par un enseignement qui, quelle que soit la discipline scolaire, saisit toute occasion de sensibiliser les élèves, par une meilleure connaissance du monde, à la différence présentée non pas comme une menace mais comme une richesse.

Aussi, plutôt que de parler en termes ambigus de la mondialisation, mieux vaut parler, par cet ailleurs et par cette proximité, d'ouverture des consciences à l'universel.

1. Office international de l'enseignement catholique (cf. notre dossier, pp. 25 à 32).



© G. Brouillet-Wane

Paul Malartre
Secrétaire général
de l'enseignement catholique

« L'enseignement catholique français gagnerait sans doute à mieux repérer tout ce qui se noue dans les relations, jumelages, échanges scolaires avec les autres pays. »

Publication officielle du Secrétariat général de l'enseignement catholique / AGICEC

Enseignement catholique
ACTUALITÉS

■ **Directeur de la publication** > Paul Malartre ■ **Rédacteur en chef** > Gilles du Retail ■ **Rédacteur en chef adjoint** > Sylvie Horquelin ■ **Ont participé à la rédaction de ce numéro** > Jean-Louis Berger-Bordes, Père Gilbert Caffin, Élisabeth du Closel, Yvon Garel, Véronique Glineur, Bruno Grelon, José Guillemain, Marie-Christine Jeanniot, Virginie Leray, Mathilde Raive ■ **Édition** > Marie-Françoise Comte, Dominique Wasmer (rédacteurs-graphistes), René Troin (secrétaire de rédaction) ■ **Diffusion et publicité** > Dominique Wasmer, avec Géraldine Brouillet-Wane et Jean-Noël Ravolet (commandes) ■ **Rédaction, administration et abonnements** > 277 rue Saint Jacques, 75 2 40 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75. Fax. : 01 46 34 72 79 ■ **E-mail** > eca@scolanet.org ■ **Abonnement** > 45 €/an ■ **Numéro de commission paritaire** > 0707 G 79858 ■ **Imprimeur** > Vincent, 26 avenue Charles-Bedaux, BP 4229, 37042 Tours Cedex 1.

Faire entrer la lumière de Dieu

En publiant sa première encyclique, le Pape Benoît XVI nous propose de relire notre action éducative au regard de l'amour que Dieu nous porte. Il nous invite à faire en sorte que notre attention à l'autre ne soit pas un vain mot, mais un engagement de l'amour dont nous sommes capables.

Ces extraits et la réflexion de M^{gr} Éric Aumonier, qui accompagne l'enseignement catholique depuis septembre 2005, nous incitent à lire dans son intégralité cette première lettre du Pape.

Introduction

1. « Dieu est amour : celui qui demeure dans l'amour demeure en Dieu, et Dieu en lui » (1 Jn 4, 16).

[...]

À l'origine du fait d'être chrétien, il n'y a pas une décision éthique ou une grande idée, mais la rencontre avec un événement, avec une Personne, qui donne à la vie un nouvel horizon et par là son orientation décisive. [...] Jésus a réuni, en en faisant un unique précepte, le commandement de l'amour de Dieu et le commandement de l'amour du prochain, contenus dans le *Livre du Lévitique* : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » (19, 18 ; cf. Mc 12, 29-31). Comme Dieu nous a aimés le premier (cf. 1 Jn 4, 10), l'amour n'est plus seulement un commandement, mais il est la réponse au don de l'amour par lequel Dieu vient à notre rencontre. [...]

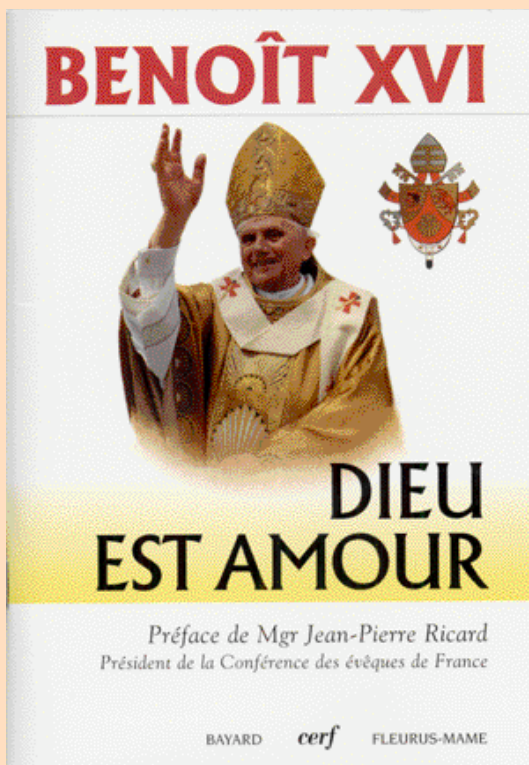
C'est pourquoi, dans ma première encyclique, je désire parler de l'amour dont Dieu nous comble et que nous devons communiquer aux autres.

L'unité de l'amour dans la création et dans l'histoire du salut

Un problème de langage.

2. Le terme « amour » est devenu aujourd'hui un des mots les plus utilisés et aussi un des plus galvaudés, un mot auquel nous donnons des acceptions totalement différentes.

[...] l'amour entre homme et femme, dans



L'édition française de la lettre encyclique *Deus caritas est*, du souverain pontife Benoît XVI, aux évêques, aux prêtres et aux diacres, aux personnes consacrées et à tous les fidèles laïcs, sur l'amour chrétien, est préfacée par de M^{gr} Jean-Pierre Ricard, archevêque de Bordeaux et président de la Conférence des évêques de France.

Benoît XVI, *Dieu est amour*, Bayard / Cerf / Fleurus-Mame, 2006, 80 p., 3 €.

lequel le corps et l'âme concourent inséparablement et dans lequel s'épanouit pour l'être humain une promesse de bonheur qui semble irrésistible, apparaît comme l'archétype de l'amour par excellence [...].

« Eros » et « agapè » – différence et unité.

4. [...] l'*eros* a besoin de discipline, de purifica-

tion, pour donner à l'homme non pas le plaisir d'un instant, mais un certain avant-goût du sommet de l'existence, de la béatitude vers laquelle tend tout notre être.

5. [...] l'amour promet l'infini, l'éternité [...].

L'homme devient vraiment lui-même quand le corps et l'âme se trouvent dans une profonde unité [...]. [...] ce n'est pas seulement l'esprit ou le corps qui aime : c'est l'homme, la personne, qui aime comme créature unifiée, dont font partie le corps et l'âme. C'est seulement lorsque les deux se fondent véritablement en une unité que l'homme devient pleinement lui-même. C'est uniquement de cette façon que l'amour – l'*eros* – peut mûrir, jusqu'à parvenir à sa vraie grandeur. [...]

6. [...] En opposition à l'amour indéterminé et encore en recherche, [« *agapè* »] exprime l'expérience de l'amour, qui devient alors une véritable découverte de l'autre, dépassant donc le caractère égoïste qui dominait clairement auparavant. L'amour devient maintenant soin de l'autre et pour l'autre. Il ne se cherche plus lui-même – l'immersion dans l'ivresse du bonheur –, il

cherche au contraire le bien de l'être aimé [...].

[...] L'amour comprend la totalité de l'existence dans toutes ses dimensions, y compris celle du temps. Il ne pourrait en être autrement, puisque sa promesse vise à faire du définitif : l'amour vise à l'éternité. Oui, l'amour est « extase », mais extase non pas dans le sens d'un moment d'ivresse, mais ex-

tase comme chemin, comme exode permanent allant du je enfermé sur lui-même vers sa libération dans le don de soi, et précisément ainsi vers la découverte de soi-même, plus encore vers la découverte de Dieu : « Qui cherchera à conserver sa vie la perdra. Et qui la perdra la sauvegardera » (Lc 17, 33), dit Jésus [...].

7. [...] *eros* et *agapè* – amour ascendant et amour descendant – ne se laissent jamais séparer complètement l'un de l'autre. Plus ces deux formes d'amour, même dans des dimensions différentes, trouvent leur juste unité dans l'unique réalité de l'amour, plus se réalise la véritable nature de l'amour en général. Même si, initialement, l'*eros* est surtout sensuel, ascendant – fascination pour la grande promesse de bonheur –, lorsqu'il s'approche ensuite de l'autre, il se posera toujours moins de questions sur lui-même, il cherchera toujours plus le bonheur de l'autre, il se préoccupera toujours plus de l'autre, il se donnera et il désirera « être pour » l'autre. C'est ainsi que le moment de l'*agapè* s'insère en lui ; sinon l'*eros* déchoit et perd aussi sa nature même. D'autre part, l'homme ne peut pas non plus vivre exclusivement dans l'amour oblatif, descendant. Il ne peut pas toujours seulement donner, il doit aussi recevoir. [...]

La nouveauté de la foi biblique.

9. [...] en vivant dans la fidélité au Dieu unique, l'homme fait lui-même l'expérience d'être celui qui est aimé de Dieu et [...] découvre la joie dans la vérité, dans la justice, la joie en Dieu qui devient son bonheur essentiel : « Qui donc est pour moi dans le ciel si je n'ai, même avec toi, aucune joie sur la terre ? ... Pour moi, il est bon d'être proche de Dieu » (Ps 72 [73], 25.28).

10. L'*eros* de Dieu pour l'homme [...] est, en même temps, totalement *agapè*. Non seulement parce qu'il est donné absolument gratuitement, sans aucun mérite préalable, mais encore parce qu'il est un amour qui pardonne. [...]

Jésus Christ – l'amour incarné de Dieu.

13. [...] [Jésus] anticipe sa mort et sa résurrection en se donnant déjà lui-même, en cette heure-là, à ses disciples, dans le pain et dans le vin, son corps et son sang comme nouvelle manne (cf. Jn 6, 31-33). Si le monde antique avait rêvé qu'au fond la vraie nourriture de l'homme – ce dont il vit com-

me homme – était le *Logos*, la sagesse éternelle, maintenant ce *Logos* est vraiment devenu nourriture pour nous, comme amour. L'Eucharistie nous attire dans l'acte d'offrande de Jésus. Nous ne recevons pas seulement le *Logos* incarné de manière statique, mais nous sommes entraînés dans la dynamique de son offrande. [...]

Amour de Dieu et amour du prochain.

16. [...] « Si quelqu'un dit : "J'aime Dieu", alors qu'il a de la haine contre son frère, c'est un menteur. En effet, celui qui n'aime pas son frère, qu'il voit, est incapable d'aimer Dieu, qu'il ne voit pas » (1 Jn 4, 20). [...]

17. [...] L'histoire d'amour entre Dieu et l'homme consiste justement dans le fait que cette communion de volonté grandit dans la communion de pensée et de sentiment, et ainsi notre vouloir et la volonté de Dieu coïncident toujours plus : la volonté de Dieu n'est plus pour moi une volonté étrangère, que les commandements m'imposent de l'extérieur, mais elle est ma propre volonté, sur la base de l'expérience que, de fait, Dieu est plus intime à moi-même que je ne le suis à moi-même [...].

18. [...] Seule ma disponibilité à aller à la rencontre du prochain, à lui témoigner de l'amour, me rend aussi sensible devant Dieu. Seul le service du prochain ouvre mes yeux sur ce que Dieu fait pour moi et sur sa manière à Lui de m'aimer. [...] Amour de Dieu et amour du prochain sont inséparables, c'est un unique commandement. [...] L'amour grandit par l'amour. L'amour est « divin » parce qu'il vient de Dieu et qu'il nous unit à Dieu, et, à travers ce processus d'unification, il nous transforme en un Nous, qui surpasse nos divisions et qui nous fait devenir un, jusqu'à ce que, à la fin, Dieu soit « tout en tous » (1 Co 15, 28).

Caritas - L'exercice de l'amour de la part de l'Église en tant que « communauté d'amour »

La charité comme tâche de l'Église.

20. L'amour du prochain, enraciné dans l'amour de Dieu, est avant tout une tâche pour chaque fidèle, mais il est aussi une tâche pour la communauté ecclésiale entière [...].

L'école catholique est concernée

Plus qu'à un « programme », on pourrait comparer la première encyclique de Benoît XVI à un rayon lumineux indiquant où se trouve la porte d'entrée de la maison où Dieu et l'homme se rencontrent. Ce texte très fouillé jette un coup de projecteur sur le cœur de notre foi : Dieu est amour.

La véritable originalité de l'Église consiste à rappeler et à témoigner de ce qui est vital pour l'homme. Faut-il comparer notre époque à celle du disciple et apôtre Jean dont la tradition rapporte qu'à la fin de sa vie il ne savait plus dire que deux mots : « Dieu (est) amour » ? Quand on ne sait plus très bien où sont les repères, il faut revenir à ce qui éclaire tout le reste...

Le Pape insiste lui-même pour qu'on lise les deux parties de sa lettre en étroite correspondance l'une avec l'autre. Dieu lui-même est amour, et l'expérience que nous avons de l'amour humain, dans toutes ses dimensions, nous permet de le comprendre. L'amour est aussi et à cause de cela au cœur même du mystère et de la vie de l'Église, et il est au cœur de sa mission « diaconale ». Ce n'est pas seulement le beau mot de charité qu'il faut réhabiliter, c'est la charité elle-même, et dans ce qu'elle a de plus concret et de plus organisé. Le pivot du document est la présentation de l'offrande d'amour par le Christ dans l'Eucharistie, invitant à la communion avec lui et entre tous les hommes.

Cette encyclique est plus surprenante qu'il n'y paraît, pour bien des raisons. Elle illustre de façon saisissante ce à quoi Jean Paul II invitait dans *Fides et ratio* : un dialogue respectueux entre la foi et la raison, ces deux ailes qui permettent à l'homme de vivre dans une authentique liberté. Le Pape analyse avec rigueur et clarté les causes de malentendus avec nos contemporains dans la compréhension de l'amour humain. Au lieu de contourner les difficultés de vocabulaire, il les affronte patiemment et finement. Ce n'est pas la première fois qu'un texte pontifical cite, outre l'Écriture, des auteurs autres que les pères ou les docteurs de l'Église. Mais qu'ici apparaissent Nietzsche, Descartes, Dante, Aristote, Platon n'est pas fortuit...

(Suite page 8)

(Suite de la page 7)

La réaffirmation que le Dieu d'Israël Sauveur est le Dieu de Jésus Christ est loin d'être neutre, car nous avons toujours besoin de réapprendre notre lien structurel avec le peuple juif.

Quant aux rappels de l'importance qu'il y a à organiser et à vivre la charité tout de suite, ceci nous vaut quelques pages importantes de réflexion de morale sociale et politique : sur la place et les responsabilités des corps intermédiaires et celle de l'État. Sur le fait que nulle idéologie ne peut légitimer le moindre retard mis à secourir les faibles et les pauvres. La charité active est absolument gratuite, précisément parce qu'elle est motivée par l'amour de la personne pour elle-même, aimée par Dieu pour elle-même.

En lisant ce document, je me demandais comment il peut concerner l'école catholique en tant que telle. Le Pape insiste pour dire que l'engagement concret et actuel des chrétiens n'attend pas. Cela intéresse au premier chef nos établissements, et nos équipes éducatives :

– La qualité de l'attention portée aux collèges de travail et aux jeunes a sans cesse besoin de se ressourcer, à travers le savoir-faire professionnel lui-même et au-delà de ce savoir-faire, là où nos ressources de patience à nous sont usées... ou risquent de l'être !

– Éduquer un jeune consiste au fond à l'aider à découvrir ses talents et ses capacités, et à les développer, mais aussi et en même temps à découvrir qu'il est capable d'aimer et d'être aimé. Cela commence par l'estime qu'on lui porte, quel qu'il soit et quoi qu'il fasse ou ne fasse pas...

– Benoît XVI souligne l'importance de l'organisation dans les initiatives prises pour venir en aide aux détreffés, et le rôle des ONG : là aussi, l'éducation réaliste et concrète à la responsabilité commence dès l'âge scolaire...

– Une grande partie de la crédibilité de nos établissements se joue dans la façon dont sont accompagnés et suivis les élèves en difficulté ou en échec scolaire. Porter attention aux situations les plus difficiles humainement fait partie de la mission de l'Église. Nous en sommes convaincus. Mais dans les faits, est-ce exceptionnel, marginal, renvoyé à d'autres, ou structurel et organisé au point que cela parle comme un signe de la bonté gratuite de Dieu ?

+ **Éric Aumonier,**
évêque de Versailles

25. Arrivés à ce point, nous recueillons deux éléments essentiels de nos réflexions :

a) La nature profonde de l'Église s'exprime dans une triple tâche : annonce de la Parole de Dieu (*kerygma-martyria*), célébration des Sacrements (*leitourgia*), service de la charité (*diakonia*). Ce sont trois tâches qui s'appellent l'une l'autre et qui ne peuvent être séparées l'une de l'autre. La charité n'est pas pour l'Église une sorte d'activité d'assistance sociale qu'on pourrait aussi laisser à d'autres, mais elle appartient à sa nature, elle est une expression de son essence elle-même, à laquelle elle ne peut renoncer [...].

b) L'Église est la famille de Dieu dans le monde. Dans cette famille, personne ne doit souffrir par manque du nécessaire. En même temps, la *caritas-agapè* dépasse aussi les frontières de l'Église ; la parabole du bon Samaritain demeure le critère d'évaluation, elle impose l'universalité de l'amour qui se tourne vers celui qui est dans le besoin, rencontré « par hasard » (cf. *Lc* 10, 31), quel qu'il soit. [...].

Justice et charité.

28. Pour définir plus précisément la relation entre l'engagement nécessaire pour la justice et le service de la charité, il faut prendre en compte deux situations de fait fondamentales :

a) L'ordre juste de la société et de l'État est le devoir essentiel du politique. [...].

Toutefois, l'engagement pour la justice, travaillant à l'ouverture de l'intelligence et de la volonté aux exigences du bien, intéresse profondément l'Église.

b) L'amour – *caritas* – sera toujours nécessaire, même dans la société la plus juste. Il n'y a aucun ordre juste de l'État qui puisse rendre superflu le service de l'amour. Celui qui veut s'affranchir de l'amour se prépare à s'affranchir de l'homme en tant qu'homme. [...].

Les nombreuses structures de service caritatif dans le contexte social actuel.

30. [...] Un phénomène important de notre temps est l'apparition et l'expansion de diverses formes de bénévolat, qui prennent en charge une multiplicité de services [...]. [...] Le développement d'un pareil engagement représente pour les jeunes une école de vie qui éduque à la solidarité, à la disponibilité, en vue de donner non pas simple-

ment quelque chose, mais de se donner soi-même. À l'anti-culture de la mort, qui s'exprime par exemple dans la drogue, s'oppose ainsi l'amour qui ne se recherche pas lui-même, mais qui, précisément en étant disponible à « se perdre » pour l'autre (cf. *Lc* 17, 33 et par.), se révèle comme culture de la vie. [...].

Les responsables de l'action caritative de l'Église.

36. [...] Celui qui prie ne perd pas son temps, même si la situation apparaît réellement urgente et semble pousser uniquement à l'action. [...] La bienheureuse Teresa de Calcutta est un exemple particulièrement manifeste que le temps consacré à Dieu dans la prière non seulement ne nuit pas à l'efficacité ni à l'activité de l'amour envers le prochain, mais en est en réalité la source inépuisable. [...].

39. Foi, espérance et charité vont de pair. L'espérance s'enracine en pratique dans la vertu de patience, [...] et dans celle d'humilité, qui accepte le mystère de Dieu et qui Lui fait confiance même dans l'obscurité. La foi nous montre le Dieu qui a donné son Fils pour nous et suscite ainsi en nous la certitude victorieuse qu'est bien vraie l'affirmation : Dieu est Amour. De cette façon, elle transforme notre impatience et nos doutes en une espérance assurée que Dieu tient le monde entre ses mains et que malgré toutes les obscurités il triomphe, comme l'Apocalypse le révèle à la fin, de façon lumineuse, à travers ses images bouleversantes. La foi, qui prend conscience de l'amour de Dieu qui s'est révélé dans le cœur transpercé de Jésus sur la croix, suscite à son tour l'amour. Il est la lumière – en réalité l'unique – qui illumine sans cesse à nouveau un monde dans l'obscurité et qui nous donne le courage de vivre et d'agir. [...] Par la présente encyclique, voici à quoi je voudrais vous inviter : vivre l'amour et de cette manière faire entrer la lumière de Dieu dans le monde. ■

Vous trouverez un dossier autour de l'encyclique *Deus caritas est*, sur le site internet de la Conférence des évêques de France, à l'adresse suivante : www.ccf.fr/catho/actus/dossiers/2006/encyclique/index.php



« Un cœur large comme le monde »

Les 21 et 22 janvier 2006, se tenait à Paris, au collège Stanislas, le congrès annuel de la Communion missionnaire des éducateurs. Deux jours pour débattre de l'Espérance à l'école.

L n'est absolument pas vrai que la jeunesse [...] est matérialiste et égoïste. C'est le contraire qui est vrai : la jeunesse veut ce qui est grand. » Cette phrase de Benoît XVI, imprimée sur le programme du 6^e congrès de la Communion missionnaire des éducateurs, donnait le ton à ce rassemblement sur le thème de l'Espérance.

Les 21 et 22 janvier dernier, 250 enseignants et éducateurs étaient venus de toute la France, pour suivre conférences et ateliers. L'un d'eux, animé par Christiane Conturie¹, responsable pédagogique au lycée Charles-Péguy à Paris, s'intitulait « Le bonheur d'enseigner ». Il fut précisé d'emblée que ce n'était pas un bonheur facile à trouver. « Il se conquiert, a-t-elle déclaré, avec des victoires et des échecs. »

« Si Joseph et Marie vivaient aujourd'hui, mettraient-ils leur enfant dans l'enseignement catholique ? »

Mais il ne peut être facultatif, car « les jeunes ont besoin d'enseignants heureux ». Et de rappeler que si le thème du bonheur traverse les Écritures, le mot « bienheureux » accompagne « des situations de béances et de creux ». « Bienheureux ceux qui enseignent », a-t-elle lancé, en complétant les Béatitudes.

Des propos qui ont suscité des réactions parmi des éducateurs en souffrance. « Comment aller en classe après avoir lu en salle des profs, ce mes-

sage déposé par des élèves : « On va tous vous tuer ! » ? » s'est demandé une enseignante d'un collège public où règne la violence. Difficile, a-t-elle poursuivi, de témoigner d'une Espérance, quand les collègues ont baissé les bras et la hiérarchie démissionné. Dans une table ronde, un autre professeur d'un établissement public difficile, s'est, à l'inverse, déclarée « heureuse » parce qu'une solidarité existe entre enseignants : « Quand je demande dans la salle des profs : « Vous faites comment avec la classe x ? », on me répond avec amitié. »

Autre témoignage, celui de sœur Odile Bernard, qui dirige un lycée professionnel de Troyes où sont scolarisés des jeunes en rupture. Avec humour, elle a évoqué le parcours de ses élèves sur lesquels elle pose un regard plein de tendresse. « Sonia, par exemple, nous avait été confiée par la police judiciaire de Pantin. Elle n'avait pas volé des fraises ! Elle a passé son BEP, puis son bac pro, a fait sa confirmation et est entrée dans la gendarmerie où elle travaille encore. On appelle cela une conversion ! » Elle a expliqué : « Tous les ans, je déclare aux professeurs que nous avons 225 inscrits et 225 nouveaux. Un jeune est toujours neuf. Ce qui compte, ce n'est pas ce qu'il a vécu mais ce qu'il va devenir. À nous d'être pour lui un tuteur de résilience. »

Parmi les conférenciers, Patrick Laudet, diacre, a évoqué le regard positif que Jean-Paul II, éducateur, a posé sur le monde, en invitant « à ne pas inscrire la peur dans le cœur de nos enfants en les protégeant trop ». « Si Joseph et Marie vivaient aujourd'hui, mettraient-ils leur enfant dans l'enseignement catholique ? Cela ne va pas de soi », a-t-il constaté avec humour. Le Christ



© S. Horguelin
Témoignage. Pour Christiane Conturie, le bonheur d'enseigner se conquiert.

nous invite à aller vers nos frères, or, en constituant des bastions de résistance, nous risquons de ne pas être catholiques, je veux dire de ne pas avoir un cœur large comme le monde. »

Envoi inattendu

En clôture, l'intervention d'un très vieux monsieur à l'esprit alerte, François Michelin, directeur pendant quarante ans de l'entreprise qui porte son nom. À une dame qui l'interroge sur la perte des valeurs en France et dans l'en-

seignement catholique, il répond du tac au tac : « Si vous pensez qu'il y a un manque de vie spirituelle en France, faites tout, Madame, pour devenir une sainte. L'avenir du monde, c'est notre prière personnelle. » Un envoi inattendu de la part d'un chef d'entreprise pour lequel espérer, « c'est posséder à l'avance ce à quoi l'on croit ».

SYLVIE HORGUELIN

1. Membre de la communauté Saint-François-Xavier. Auteur d'*Enseigner avec bonheur*, Parole et Silence, 2004, coll. « Pédagogie et spiritualité », 180 p., 16 €.



Les propositions de la Communion

La Communion missionnaire des éducateurs rassemble des professeurs de l'enseignement catholique et du public. Mais aussi : des chefs d'établissement, des catéchistes, des parents, des prêtres et des religieux, pas forcément issus du monde scolaire... Son objectif : redonner du sens au quotidien en proposant des temps de ressourcement. Chaque année, cette association

née en 2000, organise un congrès annuel d'un week-end (cf. notre article). Elle propose aussi des recollections et des réunions mensuelles pour les jeunes enseignants, à Paris. Enfin, des sessions d'été sont prévues sur cinq jours. **SH**

Contact : Communion missionnaire des éducateurs, 15 bd Beauséjour, 75016 Paris.

Tél. : 06 63 79 15 16.

E-mail : communioneduc@free.fr

Internet : <http://communioneduc.free.fr>

 Retrouvez une présentation plus complète de la Communion missionnaire des éducateurs sur **ECA+** (www.scolanet.org).

Cinq commissions questionnent l'évaluation

Le 6 avril 2005, Paul Malartre, demandait aux cinq commissions du Comité national de l'enseignement catholique (CNEC) de se saisir du thème de l'évaluation¹. Un thème que chaque commission a abordé, selon l'entrée qui lui est propre, *via* deux approches : l'évaluation des acquis des élèves et l'évaluation des pratiques des établissements.

Côté évaluation des acquis des élèves, la commission nationale de pédagogie (CNP) ne pouvait que se centrer sur les pratiques évaluatives des enseignants dans leur classe. Il s'agissait pour la commission de rechercher les modalités d'une évaluation qui soit de nature à faire grandir la personne, à savoir : « une évaluation qui reconnaît l'indéfectible liberté et l'inconditionnelle dignité de l'élève dans l'acte d'apprendre, de se former, et plus globalement, d'évoluer dans l'existence ».

Placer l'évaluation au cœur du processus d'apprentissage ; faire de l'erreur un levier pour apprendre ; ne plus se centrer d'abord sur les manques, mais valoriser les réussites ; susciter l'émulation et la coopération plutôt que la compétition et la comparaison ; se garder de tout jugement global sur la personne de l'élève sont pour la CNP quelques-uns des points de vigilance qui peuvent aider à une transformation des pratiques d'évaluation. S'y ajoutent : différencier le résultat et le processus ; mettre un terme à « l'habitude de l'humiliation rampante » ; faire de l'évaluation un acte de communication en définissant des objectifs, des indicateurs pour guider l'élève et lui permettre de mesurer le chemin parcouru ; encourager la co-évaluation et l'auto-évaluation ; mieux communiquer auprès des élèves et de leurs familles sur l'évaluation ; faire de l'évaluation le support d'un dialogue éducatif... Transformer les pratiques n'est pas tant affaire de techniques ou d'outils mais bien davantage de posture, de regard porté sur l'évaluation, de conception de la réussite de l'élève, de dialogue éducatif avec les familles.

Pour ce qui est de l'évaluation des établissements, les commissions nationales de catéchèse et d'animation pastorale ont interrogé les conseils

de classe, la communication des résultats scolaires aux familles les relations élèves-personnels éducatifs... Ce qui se vit alors est-il en adéquation avec les valeurs dont est porteur le projet éducatif de l'enseignement catholique, projet référé à l'Évangile ?

Quant à la commission nationale d'adaptation et d'intégration scolaires (AIS), elle s'est notamment intéressée à l'accueil des élèves à «

besoins éducatifs particuliers », à l'accueil de ceux qui rencontrent des difficultés persistantes dans l'apprentissage des savoirs fondamentaux, qui manifestent des troubles du comportement... : quelles structures pédagogiques ? Quel accompagnement particulier pour les élèves, pour leurs familles ? Quelle formation à l'intention des enseignants qui interviennent auprès de ces élèves ?

Pour la commission nationale d'éducation à l'universel, les établissements doivent faire en sorte que l'éducation à l'universel soit transversale à l'enseignement. D'où, là encore, des propositions de questionnements : l'établissement a-t-il le souci, *via* la science, la littérature,

l'art sous toutes ses formes, de développer chez chaque jeune des capacités, des compétences, des potentialités qui le font frère de tous les autres hommes ? Cherche-t-il, à travers l'enseignement des langues, la découverte des religions, des coutumes et arts de vivre différents, à amener les élèves à découvrir la richesse de l'humanité ?

Questionner l'évaluation, c'est remettre au premier plan les finalités éducatives : une conviction partagée par les cinq commissions.

VÉRONIQUE GLINEUR



Mot clef... *Entre enseignants, élèves et parents, « évaluation » doit rimer avec « communication ».*

1. Dans son discours de clôture des travaux de l'intercommissions qui réunit les cinq commissions du Comité national de l'enseignement catholique (CNEC) : commission nationale d'animation pastorale, commission nationale de catéchèse, commission nationale de pédagogie, commission nationale d'adaptation et d'intégration scolaires, commission nationale d'éducation à l'universel. Le secrétaire général de l'enseignement catholique s'inscrivait dans la perspective des journées des 4 et 5 avril 2006 qui seront consacrées aux états généraux de l'évaluation et de la réussite (cf. p. 23 de ce numéro).

« Risquer l'inattendu de la personne » à l'Ifeap

Al'initiative du Cneap¹ et de l'Ifeap², cinquante personnes, toutes membres de communautés éducatives, se sont retrouvées à Angers les 18, 19 et 20 janvier 2006. Leur objectif : fonder le troisième engagement national des assises de 2004 – « Risquer l'inattendu de la personne » – dans l'anthropologie chrétienne et se donner les moyens d'y être fidèles.

Deux professeurs de l'ICP³ ont tout d'abord accompagné le groupe dans cet enracinement. Jean-François Petit, à partir de la philosophie du « personnalisme communautaire » d'Emmanuel Mounier, et François Bousquet en développant une synthèse de l'approche de la personne dans une perspective chrétienne.

Les participants ont alors revisité leurs pratiques en réfléchissant sur les relations, l'éducation, la pédagogie, l'évaluation. « Comment faire surgir

l'inattendu chez le jeune ? » est une question qui renvoie tout éducateur à sa propre confrontation à la nouveauté et exige de mettre en place les conditions favorables à l'innovation dans nos lycées. Prenant appui sur des témoignages de pratiques d'innovation, Yvon Le Norcy, secrétaire général du Cneap, a énoncé des conditions essentielles : croire en l'homme et accompagner chacun dans son projet spécifique.

À l'issue de cette session, les participants ont exprimé leur souhait d'oser plus l'inattendu et de développer un regard toujours plus créateur sur les jeunes.

DOMINIQUE JOULAIN, CHRISTIAN LOUVET

1. Conseil national de l'enseignement agricole privé.
2. Institut de formation de l'enseignement agricole privé.
3. Institut catholique de Paris.

Regards croisés sur Madeleine Daniélou

Le 19 janvier 2006, à Neuilly, quatre femmes, toutes membres de la communauté Saint-François-Xavier, ont évoqué le parcours exceptionnel de leur fondatrice, Madeleine Daniélou.

Les commémorations permettent parfois de faire connaissance. Nombreux sont ceux qui, en cette année anniversaire de sa mort, découvriront la grande éducatrice que fut Madeleine Daniélou (1880-1956) – mère de famille, femme du monde (mariée à un ministre d'Aristide Briand) et fondatrice de plusieurs écoles ainsi que de la communauté Saint-François-Xavier. Et tous lui sauront gré d'avoir vécu si pleinement et inspiré celles qui poursuivent son œuvre. Parmi les plus connues, on trouve Marguerite Léna. Philosophe, enseignante dans les classes préparatoires du centre Madeleine-Daniélou, à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), au Centre Sèvres et à l'École Cathédrale, à Paris, elle est l'auteur d'un livre deux fois réédité, *L'esprit de l'éducation*¹, et du *Passage du témoin*².

« Le cœur de son message est encore plus actuel maintenant qu'à l'époque où elle écrivait. »

C'est aux côtés de trois autres femmes – Dominique Paillard, qui menait les débats, Blandine Berger³ et Marie-Thérèse Abgrall⁴, directrice de l'école Charles-Péguy de Bobigny (Seine-Saint-Denis) –, membres, comme elle, de la communauté Saint-François-Xavier, que Marguerite Léna a participé à l'évocation de ce personnage riche et pétulant que fut Madeleine Daniélou, au cours d'une soirée organisée par la communauté, le jeudi 19 janvier 2006, à



Évocation. C'est en 1908 que Madeleine Daniélou fonde la communauté Saint-François-Xavier, à laquelle appartiennent la philosophe Marguerite Léna (à gauche) et le chef d'établissement, Marie-Thérèse Abgrall.

Neuilly (Hauts-de-Seine). Marguerite Léna a parlé de la grande dame qu'elle a vue de loin, jeune fille, et dont elle a retrouvé un livre de distribution des prix, dédié à la jeune étudiante qu'elle était.

« Un visage qui respirait la douceur et la bienveillance. » C'est de son ouverture et de sa vitalité que se souvient Marie-Thérèse Abgrall, qui a personnellement connu Madeleine Daniélou. Extraordinaire personnage, en effet, que celle qui donnait ce but à l'éducation : « Discerner la ligne de l'élan créateur dans un être et la suivre. » Et qui, au moment où la République interdisait l'enseignement aux congrégations, réinventa un enseignement catholique laïc. Reçue première à l'agrégation des femmes section littéraire, en 1903, Madeleine Clamorgan crée une école normale libre en 1907, puis fonde la communauté Saint-François-Xavier, en 1908, avant d'ouvrir une série d'écoles : à Neuilly, en 1913, mais aussi dans des ban-

lieux populaires. La première école Charles-Péguy est inaugurée à Courbevoie (Hauts-de-Seine), en 1933. Aujourd'hui, le mouvement se poursuit en Afrique et en Corée.

Spiritualité apostolique

Centrée sur la dimension spirituelle exceptionnelle de cette femme qui fut pratiquement toute sa vie guidée par un jésuite, le père Léonce de Grandmaison, plus que sur son action d'enseignante, l'évocation de Madeleine Daniélou, à travers des regards croisés, a mis en évidence une foi capable de déplacer des montagnes ! Persuadée que la spiritualité apostolique dont elle vivait, était un « chemin pour tous », elle écrivait dans l'une de ses conférences : « Il faudrait que le Saint-Esprit nous pénètre et nous anime dans toute notre vie. Ce n'est pas une vie qui se substitue à la nôtre propre, pour détruire notre mode personnel d'être. Il s'agit de rester des êtres humains,

de garder notre mode personnel de penser et d'agir, mais il faut que tout en nous soit spiritualisé, pénétré par la grâce, rendu docile à Dieu. » Soucieuse de « former des personnes et des êtres en état d'engagement », elle estimait qu'un homme n'est jamais le produit de son conditionnement. Il peut dire « je » et entrer en relation avec d'autres.

« Le cœur de son message est encore plus actuel maintenant qu'à l'époque où elle l'écrivait, estime Marguerite Léna, car la personne est aujourd'hui une réalité extrêmement fragile, contestée par les sciences du comportement, fragilisée par les neurosciences, le génie génétique [...], par les dérives fusionnelles de l'amitié et de l'amour. » Quant à la volonté de Madeleine Daniélou de former des « élites » capables de don et d'altruisme, elle est, elle aussi, contemporaine. D'autant plus que ce mot, devenu politiquement incorrect, est « subrepticement remplacé par celui d'"excellence" ! ».

MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

1. Marguerite Léna, *L'esprit de l'éducation*, Communio/Fayard, 1981. Réédition la plus récente : Parole et Silence, 2004, 274 p., 20 €.
2. Marguerite Léna, *Le passage du témoin – éduquer, enseigner, évangéliser*, Parole et Silence, 1999, 248 p., 18 €.
3. Auteur de *Madeleine Daniélou, 1880-1956*, Cerf, 2005 (3^e éd.), 336 p., 26,30 €.
4. Auteur de *Prier 15 jours avec Madeleine Daniélou*, Nouvelle Cité, 2001, 128 p., 12,50 €.

Savoir +

Conférences, colloque, festival... En cette année du cinquantième anniversaire de la disparition de sa fondatrice (Madeleine Daniélou est morte le 13 octobre 1956), la communauté Saint-François-Xavier « fête 50 ans de vie et d'évolution ». Consultez le programme détaillé sur le site internet : <http://madeleinedanielou.free.fr>

En Nouvelle-Calédonie, l'école catholique veut gagner le pari du « vivre ensemble »

Exposer les propositions de l'école catholique au sein d'une « école calédonienne équitable et plurielle », c'est l'objectif du livre blanc que vient de publier la direction diocésaine de Nouméa.



le-Calédonie pour une école calédonienne équitable et plurielle – destiné à sensibiliser les élus, les responsables institutionnels et les communautés éducatives –, se doit de souligner un certain nombre de dysfonctionnements structurels qui empêchent ce projet éducatif de s'épanouir.

La Nouvelle-Calédonie va-t-elle gagner ce « pari sur l'intelligence dont rêvaient également Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur en s'engageant sur la route du destin commun », évoqué par André-Jean Léopold, le directeur diocésain de Nouvelle-Calédonie, en ouverture du livre blanc qui vient d'être publié ?

Lancé le 1^{er} septembre 2000, le projet éducatif de l'école catholique de Nouvelle-Calédonie apportait sa contribution, au fond, pour une plus grande efficacité et justice du système éducatif. Cinq ans plus tard, le livre blanc, *Propositions de l'école catholique en Nouvel-*

rels qui empêchent ce projet éducatif de s'épanouir. Alors que 25 % de la population scolaire calédonienne – c'est plus qu'en métropole – a recours à l'école catholique sous contrat (pourcentage qui monte à 30 % avec les écoles protestantes), avec des performances égales ou supérieures dans certaines filières à la moyenne nationale, celle-ci travaille dans des conditions de plus en plus difficiles.

Il n'existe pas de contrat d'association pour le premier degré qui dépend de la générosité des communes et d'une participation des provinces² pour doter annuellement chaque élève. Il se trouve,

de fait, dans l'impossibilité de répondre à la demande croissante des familles dans le Sud (où se trouve Nouméa qui voit sa population augmenter de façon importante). Et les écoles du Nord et des îles Loyauté, elles, sont condamnées à vivre avec de petits moyens.

Les directeurs du privé (premier degré) obtiennent difficilement des décharges. Alors qu'à la suite de l'Accord de Nouméa³ (1998), le premier degré public est passé sous le contrôle de la Nouvelle-Calédonie, le privé, lui, est resté sous la responsabilité de l'État français. Les normes varient donc : dans le public, un directeur obtient une décharge de cours dès qu'il a huit classes. Dans le privé, il faut quatorze classes pour se consacrer à l'animation de l'école sans assurer de cours.

Laïcité plurielle

Autre problème de taille : les maîtres du premier degré ne peuvent pas devenir professeurs des écoles puisque les dispositions relatives à ce statut sont réservées aux maîtres du public. Les enseignants du privé sont donc financièrement pénalisés par rapport à leurs collègues (du privé) de Lille ou Carpentras...

Le 5 novembre 2005, plus de 6 000 personnes se sont rassemblées à l'appel de la direction diocésaine pour soutenir ces demandes. Cette forte mobilisation, commune aux écoles catholiques et protestantes, fut aussi une journée de fête qui renforça le sentiment d'appartenance aux deux écoles. Elle n'est pas passée

inaperçue sur un territoire qui comporte 230 000 habitants. Il est heureux de souligner de métropole cette caractéristique d'une « laïcité plurielle » et donc du projet d'une école plurielle qui est celui de l'école catho-

L'enseignement catholique scolarise 25 % des jeunes Néo-Calédoniens.

lique de Nouvelle-Calédonie. Il s'agit bien, dans la ligne de l'Accord de Nouméa, de construire une dynamique commune de vivre ensemble pour des populations d'origines européenne et kanak, mais aussi polynésienne, et ainsi d'exprimer positivement la réalité pluriculturelle, plurireligieuse et pluriethnique.

« Liberté, équité et fraternité » ne constitueraient-ils plus « des principes intangibles » aux yeux de la République française ? demande le livre blanc, plein d'espoir dans la « créativité pédagogique et sociale » des bonnes volontés...

MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

1. Direction diocésaine de l'école catholique, 3 rue Frédéric Surleau BP P5 - 98851 Nouméa Cedex.
2. Province des Îles Loyauté, province Nord et province Sud – les deux dernières se trouvant sur l'île de Nouméa.
3. La DDEC et les deux enseignements protestants, l'Alliance scolaire de l'Église évangélique (ASEE) et la Fédération de l'enseignement libre protestant (FELP), ont engagé en 1998 de nombreuses démarches pour que la question de l'enseignement privé soit prise en compte dans l'Accord de Nouméa.

Une organisation originale

La Direction diocésaine de l'école catholique de Nouvelle-Calédonie a été créée en 1972, mais les premières écoles missionnaires catholiques ont vu le jour dès 1858. C'est, paradoxalement, un frère Mariste qui s'est vu confier la première responsabilité d'une école publique de Nouméa, tandis que la République déléguait aux écoles catholiques et protestantes le soin de scolariser les populations kanaks. Aujourd'hui, l'organisation de l'école catholique est originale : en effet, il n'existe pas d'organisme de gestion (Ogec). Les chefs d'établissement reçoivent leur délégation du directeur diocésain, qui signe les contrats des enseignants. L'Association pour la promotion pédagogique et professionnelle de l'enseignement privé (Apep), structure de formation continue à destination des enseignants, est cogérée par la DDEC et les enseignements privés protestants.

MCJ

La réforme du DECF, un enjeu capital

S'adaptant aux besoins réels de la profession, le diplôme d'études comptables et financières (DECF) se met aux normes européennes et universitaires. Intéressante sur le papier, la réforme ne spécifie pas exactement qui sera chargé de cette formation actuellement dévolue aux lycées professionnels.

C'est un diplôme d'ascension sociale. Grâce à lui, des jeunes ont réussi d'une façon extraordinaire et ont tout de suite trouvé du travail. » Avec un enthousiasme non dissimulé, Christine Roubaud, directrice adjointe du lycée Teilhard-de-Chardin¹, à Saint-Maur (Val-de-Marne), évoque le diplôme d'études comptables et financières, le fameux DECF si prisé scolairement et professionnellement. « Pour tous ces jeunes qui veulent du concret, commente la responsable, c'est une formation très pratique, où ils sont partagés entre école et entreprise, grâce aux deux années d'apprentissage. D'ailleurs, beaucoup d'anciens de l'établissement nous téléphonent pour nous demander des apprentis. » Et l'enjeu est capital professionnellement : sur 6 000 cabinets en Ile-de-France, 3 000 experts-comptables vont partir en retraite avant 2010.

L'alerte est donnée, et la balle est dans le camp du ministère de l'Éducation nationale.

Dans l'établissement de la boucle de la Marne, les cinq classes couvrant tous les niveaux de la formation représentent entre 100 et 120 élèves suivant les années, soit 10 % de l'effectif global de Teilhard. « C'est une des formations qui font la réputation du lycée. On nous connaît pour nos bons résultats, ajoute Christine Roubaud. D'où notre interrogation sur la réforme de ce diplôme qui va devenir un véritable enjeu pour nous et pas mal d'autres établissements. »

En effet, la réforme projetée a un double objectif : harmoniser le cursus avec le schéma LMD² ap-



Chiffres Au lycée Teilhard-de-Chardin, à Saint-Maur-des-Fossés, 5 classes préparent au diplôme d'études comptables et financières. Elles comptent entre 100 et 120 élèves.

pliable à l'ensemble de l'enseignement supérieur des pays de l'Union européenne, ainsi qu'avec les référentiels de formation internationaux applicables à la profession. Ainsi, on ne parle plus de comptabilité industrielle, analytique, d'analyse des coûts, etc., mais de comptabilité de gestion. Cela traduit aussi un changement de perspective. Par exemple, l'épreuve d'économie et comptabilité est en fait une épreuve de gestion et comptabilité (cf. encadré).

« La profession comptable évolue, a précisé, par ailleurs, l'Association française de comptabilité lors d'une de ses journées d'étude. Pour simplifier, il existe trois pôles : le conseil, très diversifié, qui progressivement remplace la tenue des comptes ; l'audit ; l'organisation comptable et le contrôle de gestion, pour ce qui est des comptables en entreprise. Cette évolution se traduit dans les programmes. Ainsi, les objectifs de l'épreuve de contrôle de gestion du DECF précisent que le candidat doit « savoir en déduire des propositions sous forme de conseil ». L'épreuve de droit et comptabilité

du DESCF demande que le candidat sache « manifester sa maîtrise de la gestion juridique et comptable ». Ce message devra trouver sa traduction dans les sujets d'examen et la nature des enseignements.

Interrogation

Une réforme nécessaire, sans aucun doute, pour la directrice adjointe de Teilhard-de-Chardin, qui s'inquiète seulement de son application. « Il y a actuellement une interrogation, souligne-t-elle. Quel va être le rôle des universités ? Car, en principe, cette formation devrait rester en lycée. Nous sommes déjà partenaire avec l'enseignement supérieur grâce nos classes passerelles, les VIA³, destinées aux étudiants en difficulté qui peuvent réintégrer une formation de management en unité commerciale. Reste cependant la question des crédits. Il est nécessaire de trouver les fonds pour financer ce supplément d'études (la troisième année). Et il est rare que les universités lâchent des crédits. Le reste est une question "politique" face au privé. »

L'alerte est donnée, et la balle est désormais dans le camp du ministère de l'Éducation nationale

La réforme de la filière expertise comptable

La réforme LMD des diplômes de l'expertise comptable est prévue pour la rentrée 2007, pour une première session d'examens en juin 2008. Les programmes vont être découpés en unités d'enseignement (UE) indépendantes et capitalisables sans limite de temps, et chaque UE se verra attribuer un certain nombre d'ECTS*. Le diplôme de niveau licence correspondra à 180 ECTS et celui de niveau master à 120 ECTS supplémentaires, soit au total 300 ECTS.

– Le DCC** - niveau L - comportera 13 UE + 1 facultative. Les épreuves seront plutôt centrées sur des techniques ou des concepts monodisciplinaires.

– Le DSCG*** - niveau M - comportera 7 UE + 1 facultative. Les épreuves seront plus largement contextualisées et transversales (connaissance du programme de niveau L de la ou des disciplines correspondantes).

– L'anglais devient une langue obligatoire.
– Un stage, ou une expérience professionnelle contrôlée et validée, sera nécessaire aux deux niveaux.

* European Credit Transfer System. Pour en savoir plus sur ce système, cf., sur internet : www.education.gouv.fr/int/ects.htm

** Diplôme de comptabilité et de gestion.

*** Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion.

pour préciser les principes de l'application. À Teilhard-de-Chardin, on est confiant : « Notre équipe pédagogique est prête. Nos professeurs sont très solidaires. Ils connaissent très bien leur métier, sont capables de s'adapter, et s'adapteront. Quant aux entreprises, elles nous suivent ! »

BRUNO GRELON

1. Adresse : 2 place d'Armes, 94100 Saint-Maur-des-Fossés.

Internet : www.tdechardin.org

2. L = licence (bac + 3) ; M = master (bac + 5) ; D = doctorat (bac + 8).

3. Voies d'intégration aménagées.

Des séjours au service du projet éducatif

Lors des vœux de Class Open,¹ Maryse Hemmer, a dressé le bilan annuel des actions de l'association qu'elle préside. Les centres de vacances et de loisirs (CVL) ont enregistré une baisse de fréquentation annoncée. En cause : une diminution du pouvoir d'achat des familles, la RTT qui fait que certains privilégient les départs en week-end, et les rumeurs entretenues par les médias autour de sombres histoires de pédophilie. Cependant, a-t-elle

souligné, « nos rencontres avec les parents, notre projet éducatif, la référence enseignement catholique et les témoignages des responsables d'école inspirent confiance et nous permettent de développer de nouveaux services ». Et de souligner : « Notre nouveau centre en Angleterre correspond à nos attentes et à celles des parents. Il faut dire que tout y est grandiose et immense, avec des prestations de haute qualité tant au point de vue de l'hébergement que des installations sportives, et comble pour l'Angleterre, même la restauration y est excellente. »

Quant à l'accueil de quelques jeunes handicapés dans chaque séjour, il se poursuit. Récemment, a précisé Maryse Hemmer, « nous avons été sollicités par une association s'occupant d'enfants autistes qui recherche pour les vacances une structure poursuivant les mêmes objectifs que ceux mis en place dans leur cadre scolaire ».

Enfin en tant qu'adhérent Afocal², Class Open participe également à la mise en place des nouveaux diplômes d'animation BPJEPS³. Faire vivre une telle association, qui

répond à des attentes réelles des familles et des établissements n'est certes pas chose facile, mais le dynamisme de son équipe nous invite à lui accorder toute notre confiance. GDR

1. Adresse : Class Open, Rue du Dr-Ténine, résidence Le Village, 91320 Wissous. Internet : www.classopen.fr - Sur les séjours 2006, cf. p. 58 de ce numéro.

2. Association pour la formation des cadres de l'animation et des loisirs.

3. Brevet professionnel de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport.

Contre le racisme

En janvier 2005, le Conseil national de la vie lycéenne, soutenu par le ministère de l'Éducation nationale, a décidé de demander aux lycéens de réagir contre le racisme et l'antisémitisme, en lançant un concours de scénarios de clips de trois minutes : 10 clips pour un autre regard. Deux mille lycéens ont envoyé quelque 600 projets. Les jurys des CAVL¹ en ont sélectionné 59. Un jury national, présidé par le réalisateur Régis Wargnier, en a retenu dix qui ont été tournés par des équipes professionnelles en ce début d'année. Une projection officielle a eu lieu le 16 janvier dernier, au théâtre Marigny, à Paris, devant les représentants des CVL², Gilles de Robien, ministre de l'Éducation nationale, et de nombreuses personnalités des médias, car les chaînes de France Télévisions ont décidé de les diffuser. Gilles de Robien a insisté sur le fait que « devant les actes racistes, rien n'est définitivement acquis. On doit être en état de vigilance. C'est le devoir de chacun. » Parmi ces clips, celui de Pierre-Adrien Thévenet, élève de 1^{re} S dans un lycée catholique de Clermont-Ferrand, Fénelon, a reçu

un accueil chaleureux. Intitulé *Poignée de main*, il met en scène un homme noir qui débute dans un nouveau travail, tandis que de son côté, son fils passe sa première journée à l'école. Tous deux sont rejetés, l'un par ses collègues, l'autre par ses camarades. Mais le soir,

lorsqu'ils se retrouvent, le dialogue leur permet de prendre le lendemain à bras-le-corps. Durant deux jours, le lycée clermontois, dirigé par Michel Proslie, s'est transformé en studio de tournage. Pour le jeune concepteur de ce clip, « cette aventure montre que le racisme touche à la fois petits et grands, et provoque non seulement des dommages dans la vie sociale mais aussi dans la vie familiale à cause d'un mot, d'une attitude ».

Il nous reste à regarder et à réfléchir sur ces expressions lycéennes³ pour remédier à des actes qui se produisent malheureusement, trop souvent, ici et là.

Toutes nos félicitations à Pierre-Adrien et au réalisateur de son clip : Christophe Chudy. GDR

1. Conseils académiques de la vie lycéenne.

2. Conseils de la vie lycéenne.

3. Cf., sur internet : www.vie-lyceenne.education.fr/concours/default.htm



L'histoire d'un pain partagé

Du 7 au 18 décembre 2005, à la veille de Noël, quinze jeunes Palestiniens du collège lasalien de Bethléem sont venus rendre visite aux élèves des établissements des Frères des écoles chrétiennes du Morbihan. Comment cela a-t-il été possible ? Tout commence par 100 euros restés après une randonnée de lycéens de Kerplouz¹ en avril 2003. L'enseignant, Jean-Luc Guézello, en parle au frère François Kerdoncuff de la communauté lasallienne. Ce dernier vient justement de recevoir une lettre du directeur du collège de



Langage universel. Danser, c'est faire un pas vers l'autre...

Bethléem, évoquant leurs conditions de vie derrière le mur et des scolarités que les parents ne parviennent plus à payer. D'emblée, les lycéens proposent de donner les 100 euros à leurs frères de Bethléem et de les accueillir. Deux ans plus tard, le rêve se réalise. Et

pas un sou à déboursier. Le consulat de France en Israël finance le voyage ; le conseil général du Morbihan les déplacements en Bretagne ; et les familles hébergent les jeunes. Entre-temps, on a échangé par courriel en français car, en Palestine, on apprend le français à l'école, comme l'anglais ; on a collecté de l'argent dans le cadre d'une campagne qui prend le nom de « Pain partagé² », et on s'est informé sur la situation au Moyen-Orient en évitant tout parti pris. Décembre 2005 : les jeunes de Bethléem débarquent. Programme de visites chargé. Émotions partagées. Découverte mutuelle de cultures. Pour les Palestiniens, bonheur de retrouver la liberté de circuler sans *check-point*. Et pour les Français, prise de conscience d'une vie soumise aux aléas d'un interminable conflit. En période de Noël, les deux communautés ont su tisser des liens de paix. Un beau message d'espérance. EDC

1. Adresse : lycée horticulture et agricole de Kerplouz, Route de Bono, BP 40417 - 56404 Auray Cedex. Le site internet de l'établissement propose un compte rendu de ces journées : www.kerplouz.com (rubrique : « Manifestations »).

2. Bethléem signifie « Maison du pain » en hébreu.

Une Semaine pour découvrir le monde avec les médias

La 17^e Semaine de la presse et des médias dans l'école se déroulera en France métropolitaine¹ du lundi 13 au samedi 18 mars 2006.

« *La place croissante de l'information dans notre société rend, en effet, indispensable l'éducation de tous les élèves à la lecture et à l'analyse critique des médias d'information* », précise Gilles de Robien, ministre de l'Éducation nationale, dans la circulaire dédiée à cette opération. Cette Semaine a donc pour finalité de montrer aux élèves l'importance d'une lecture critique des moyens d'information (presse écrite, radio, télévision, dépêches d'agences, sites internet...) par la mise en perspective et la comparaison. La participation de sites internet, dont certains peuvent présenter des informations orientées, des opinions réprochées par la loi et des images choquantes,

doit encore renforcer cette circonspection, cette distanciation et ce questionnement sur l'origine des informations mises à la disposition des élèves. Il est indispensable de former, par ce regard sur les médias, des esprits indépendants et responsables, ouverts aux idées de liberté, de justice, de tolérance et de solidarité. Cette année, les enseignants et leurs élèves sont invités à « *découvrir le monde avec les médias* ». Lignes éditoriales, points de vue, attentes supposées du lectorat... sont autant de filtres par lesquels passent les informations que les médias nous donnent à lire, à voir et à entendre.

La précédente Semaine a réuni plus de 4 300 000 élèves, de la maternelle à l'université, et près de 400 000 enseignants issus de 14 000 établissements scolaires (+ 7 % par rapport à 2004). Ils ont travaillé avec les professionnels

de 1 126 médias (+ 9 % par rapport à 2004), dont 553 publications (1 077 159 exemplaires offerts) et 573 autres médias audiovisuels, agences de presse et sites internet.

Même si les inscriptions pour l'édition 2006 de la Semaine de la presse et des médias dans l'école sont à présent closes, le Centre de liaison de l'enseignement et des moyens d'information (Cleml), qui pilote cette opération, reste à la disposition des établissements pour leur transmettre un dossier pédagogique et les aider à réaliser leurs actions dans la mesure de ses possibilités.

Par ailleurs, notre rédaction serait très heureuse de connaître les initiatives des établissements pour enrichir son information et pour les relayer sur le site Scolanet. **GDR**

1. Dans les départements et territoires d'outre-mer, les dates et les modalités sont arrêtées par chaque recteur ou vice-recteur.

ERRATA

Dans notre n° 300, un mauvais copié-collé a rendu difficilement compréhensible une phrase de l'article d'introduction de notre dossier consacré à la journée du 2 décembre 2005. Page 29, lignes 14 à 19, il fallait lire : « *Cette parole sur l'homme et le regard d'espérance que Benoît XVI nous faisait partager, se retrouvent dans les Cahiers de la réussite rédigés par milliers par les communautés éducatives le 2 décembre dernier.* »

Quant à la ville du Perreux-sur-Marne, qui abrite l'école Saint-Joseph (citée p. 35), elle se trouve dans le département du Val-de-Marne.

ATHÉNA

Une exigence de qualité dans le voyage culturel

Grèce
Crète
Italie
Sicile
Chypre
Tunisie
Turquie
Libye
...

Avec plus de 40 ans d'expérience des voyages culturels destinés aux scolaires et aux adultes à la découverte du monde méditerranéen, ATHÉNA vous propose des formules très diversifiées, avec des circuits classiques, des randonnées (botaniques, naturalistes, culturelles et sportives), des séminaires linguistiques, des séjours alliant détente et culture. Sur demande, formules groupes personnalisées. Bon voyage.

NOUVEAUTÉ 2006
Sur les traces de Saint-Paul
un voyage qui conjugue
histoire, culture et religion
12 jours, du 8 au 19 juillet 2006

ASSOCIATION ATHÉNA • B.P. 100 - 74650 CHAVANOD
Tél 04 50 10 93 10 • Fax 04 50 10 93 13
E-mail : com@athenavoyages.com

Tout ce que vous voulez savoir est sur notre site :
www.athenavoyages.com

Lutter contre la prostitution infantile

Si l'on ne faisait que regarder l'arsenal juridique rédigé au fil des années, on pourrait dormir tranquille : deux conventions internationales (1949 et 1989), au moins trois lois – dont celle du 1^{er} février 1994 sur le tourisme sexuel – affirment le droit des enfants au respect. Et organisent des peines pouvant aller jusqu'à dix ans de prison et 150 000 € d'amende... Quant à la première convention contre la cybercriminalité (signée en novembre 2001), elle

prévoit elle aussi des mesures pour lutter contre cette forme de prostitution adaptée aux nouvelles technologies ! L'*Internet Watch Foundation* estime, en effet, qu'1,5 % des sites internet pornographiques impliqueraient des enfants. Par ailleurs, le nombre de sites de prostitution adulte a quasiment doublé, passant de 482 à 816. Mais le nombre de condamnations, lui, reste dérisoire : cinq en 2000 ! Et dans les pays pauvres, les clients continuent d'affluer : on compte trois millions d'enfants (âge moyen : 13 ans) victimes

de l'exploitation sexuelle et commerciale. Essentiellement en Thaïlande, au Cambodge en Amérique latine, et en Afrique touchée depuis 2004. Quant à la France, environ 10 000 mineurs y seraient prostitués. Sans se lasser, et cela depuis vingt ans, l'Association contre la prostitution des enfants (ACPE), se bat ! Le 27 janvier 2006, pour réveiller les bonnes volontés, elle a réuni au Sénat des spécialistes – psychiatres, juristes, journalistes – pour faire le point et dynamiser une action qui reste urgente.

En 1994, l'ACPE dénonçait, seule, le guide touristique sexuel, *Spartacus*. La situation a certes évolué : le combat s'exerce maintenant sous forme éducative, et la prévention s'organise. Mais il reste beaucoup à faire. Et l'association espère que de nombreux bénévoles la rejoindront... **MCJ**

Savoir +

ACPE, 14 rue Montétour, 75001 Paris. Tél. : 01 40 26 91 51. Internet : www.acpe-asso.org

Explore Paris

Que Scribe dans le IX^e arrondissement de la capitale, le lieu est à peine indiqué. Alors ouvrez l'œil. Et n'hésitez pas, en arrivant devant le n° 11 bis, à pousser la porte, puis à descendre les marches pour découvrir *Explore Paris*, le centre d'interprétation sur Paris. Sa naissance remonte à une dizaine d'années. L'endroit s'appelait alors *Paris Story*. Il n'y avait qu'un spectacle multimédia en 3D avec moult effets spéciaux et son numérique. Spectacle qui existe toujours. En une heure, sur écran géant, on découvre Paris en remontant le temps et en traversant vingt siècles d'histoire. Pari osé mais réussi. C'est un magnifique opéra d'images



qui rend hommage à la « ville lumière ». *Paris Story* visionné, vous voilà prêt à arpenter la capitale, pour découvrir, autrement qu'en suivant un circuit balisé, les richesses de « la plus belle ville du monde ». Depuis deux mois, s'est greffé sur le spectacle, *Paris Minia-*

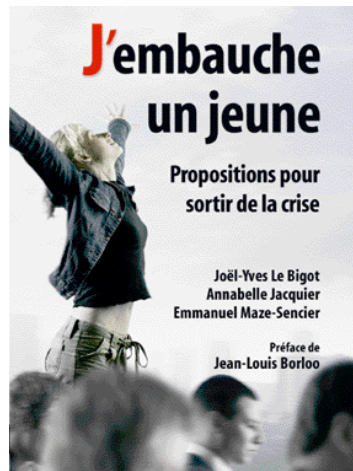
ture, une maquette interactive, réalisée à l'échelle du 1/5000^e, qui permet, en un seul coup d'œil, en effleurant une image tactile, de découvrir les enceintes successives, de visualiser les monuments d'une même époque, de localiser les rues, voire, battage médiatique

impose, de repérer les sites clés du *Da Vinci Code*. Et à côté, *Paris Expérience*, propose, sur cinq écrans, des vidéos en boucle autour de thèmes plus insolites comme le Paris des flâneurs, le Paris de la nuit... Remarque : dommage que ce centre d'interprétation ne soit pas intégré à un musée historique de la ville de Paris, le musée Carnavalet par exemple. Cela renforcerait sa raison d'être. **EDC**

Savoir +

Explore Paris, 11 bis rue Scribe - 75009 Paris. Tél. : 01 42 66 62 06. Internet : www.exploreparis.fr Dossier pédagogique pour préparer les visites scolaires.

Embaucher un jeune



Bonne idée : croiser les âges des auteurs (65, 38 et 27 ans) pour varier les approches et alimenter une solide croisade en faveur de l'emploi des jeunes. Situation calamiteuse comparée à celle de nos voisins : en France, le taux d'activité des 18/25 ans est de 29,9 % contre 52,5 % en Allemagne, 63,7 % en Grande-Bretagne et 66,3 % aux États-Unis. Et si les Pays-Bas ont réussi à redresser la barre (plus 20 % d'embauches en 2004), c'est

qu'ils se sont acharnés à retisser des liens avec les entreprises. Or, paradoxe français : le développement de l'enseignement supérieur, depuis trente ans, a entraîné le triplement du nombre des jeunes chômeurs.

Après une mise à plat chiffrée trop souvent masquée, le dynamique trio propose des solutions qui n'ont rien de miraculeux mais mettent l'eau à la bouche (à tout âge) tant elles changeraient l'ambiance des entreprises : constituer de vrais

projets d'entreprise, y faire mûrir les jeunes embauchés (avec alternance de formation et de travail), donner un second souffle, de nouvelles perspectives aux 40-50 ans. Bref, gérer des relations humaines intergénérationnelles.

Un livre (préfacé par Jean-Louis Borloo) à mettre dans toutes les mains. **MCJ**

Joël-Yves Le Bigot, Annabelle Jacquier, Emmanuel Maze-Sencier, *J'embauche un jeune – propositions pour sortir de la crise*, Dunod, 2006, 208 p., 22 €.

À quoi sert l'école ?

La légitimité de l'école est en crise. Comment y remédier ? Historiens, sociologues et pédagogues, réunis par l'association Éducation et Devenir¹, y ont réfléchi au Sénat, le 9 janvier dernier.

Il est des questions qui paraissent à la fois iconoclastes, banales et désespérantes. « À quoi sert l'école ? » est de celles-là ! Et pourtant... Oser la (re)poser semble urgent si l'on considère que l'institution est devenue une machine à distribuer des diplômes trop peu opérants sur le marché de l'emploi : constat établi en préalable de sa journée d'étude au Sénat, le 9 janvier dernier, par l'association Éducation et Devenir¹. Autant l'école a fonctionné comme un ballon d'espoir – espoir de voir ses enfants intégrer une classe sociale supérieure, espoir de vivre plus autonome grâce aux

Avant les années soixante, la gestion politique de l'école était vraiment décentralisée.

connaissances acquises –, autant elle est aujourd'hui acculée à une certaine forme d'impuissance, a rappelé José Fouque, président d'Éducation et Devenir. Accéder aux médias est actuellement une garantie d'influence plus efficace en terme d'audience que viser l'excellence universitaire. Et intégrer une classe préparatoire (principal « ascenseur social » encore opérant) reste du ressort des mieux nantis socialement. Le « bât blesse » en bien des points stratégiques. En voici trois qui, non traités, risquent, selon les spécialistes réunis ce jour-là, de continuer à saper la légitimité de l'institution.

L'école est aujourd'hui en décalage avec la société, a souligné l'historien Vincent Troger². La société reste inégalitaire, l'école se dit égalitaire. Avec 15 % de cadres et 25 % de professions intermédiaires pour une population de 60 millions d'habitants (contre 2 et 6 % sur 45 millions de Français, en 1945), la promotion sociale est, de toutes façons, bloquée avec ou sans elle. Or, l'institution scolaire, toujours imprégnée de la stratégie mise en œuvre dans les années soixante par le pouvoir gaulliste, continue de promettre un avenir meilleur : fonctionner comme un outil de régulation économique (création de la carte scolaire pour rationaliser la « distribution » des élèves, enfants du baby boom, création du Cereq³, établissement de correspondances entre les niveaux de formation et les niveaux de qualification). « Quand on parlait d'égalité des chances, tout le monde comprenait égalité devant l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul, analyse Vincent Troger. Il s'est opéré un glissement du terme vers l'égalité de résultat, et l'on comprend maintenant égalité d'accès à l'enseignement supérieur. L'échec, c'est, aujourd'hui, ne pas avoir obtenu de diplôme du tout. On en fait porter la faute aux enseignants. » De fait, « l'égalité est mythique, a résumé Bernard Toulemonde, chargé de la synthèse finale. Le marché s'est introduit dans le système public. Les classes préparatoires en sont un, à peine régulé par l'État. Et la qualité de l'enseignement n'est pas égale d'un établissement à l'autre. »

L'autorité n'est plus ce qu'elle était : allant de soi. Ni celle de



José Fouque

Président d'Éducation et Devenir

l'institution ni celle des adultes qui y travaillent. Les adultes n'ont plus systématiquement raison contre les enfants. D'une part, « chacun joue perso dans l'école, a souligné Philippe Meirieu, les solidarités sont battues en brèche par la montée des individualismes. » D'autre part, notait André Legrand, juriste, enseignant à l'université de Nanterre, « on assigne encore à l'école – qui s'est fondée en opposition aux parents, à l'Église, aux langues régionales, comme actrice d'un monde nouveau – les objectifs d'une contre-société. On voudrait qu'elle apprenne le sens de l'effort et du travail intellectuel à l'heure du zapping. »

Synthèse positive

La décentralisation n'est pas ce qu'elle devrait être. Avant les années soixante, la gestion politique de l'école était vraiment décentralisée : collèges municipaux, avec internats, enseignants recrutés directement au niveau académique, alors que seuls les agrégés, en lycée, dépendaient de l'État. « Beaucoup de choses se réglaient sur le terrain », rappelle Vincent Troger, et les établissements techniques étaient eux aussi autonomes. Aujourd'hui, dit-il, la déconcentration augmente la pression

sur « les chefs d'établissement pris entre le pouvoir des élus locaux et celui de l'administration, encore plus forte ».

L'avenir ? Faute de débat politique – actuellement bloqué – sur le rôle de l'école, reste « le labour quotidien. Si on parvient, dans les établissements, à établir des projets et à faire un travail collectif, on travaille du même coup à relégitimer notre école » : synthèse positive de Bernard Toulemonde devant une assemblée qui aurait pu repartir écrasée par ce bilan critique.

MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

1. Association fondée en 1984 par Maurice Vergnaud, collaborateur d'Alain Savary – alors ministre de l'Éducation nationale – pour une réflexion intercatégorielle sur la démocratisation de l'école. Secrétariat général : Yves Rollin, Lycée Denis-Diderot, 23 bd Lavéran, 13338 Marseille Cedex 13. Tél. : 04 91 61 22 62.

Internet : <http://education.devenir.free.fr>
2. Maître de conférences en sciences de l'éducation à l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Versailles, docteur en histoire, ancien professeur de lettres-histoire en lycée professionnel. Auteur de *L'école*, Cavalier bleu, coll. « Idées reçues », 2001, 128 p., 9 €.

3. Centre d'études et de recherches sur les qualifications, 10 place de la Joliette, BP 21321 - 13567 Marseille Cedex 02. Ce pôle public d'expertise au service de la formation et de l'emploi publie plusieurs revues et divers documents. Catalogue, modalités de vente par correspondance et liste des points de vente sur www.cereq.fr

53% des jeunes enseignants stagiaires en zone d'éducation prioritaire (Zep) craignent de manquer de compétences relationnelles, 27 % de ne pas être soutenus par leurs collègues et leur direction, 14 % d'être victimes de violences, et seulement 6 % de ne pas maîtriser leur matière.

Source : enquête de Laurence Janot, maître de conférences à l'UFRM d'Aquitaine, sur les appréhensions des jeunes.

Le système éducatif français et son administration

Voici la version 2005 (septembre) de ce qui devrait être la « bible » de tous les personnels d'encadrement, d'inspection et d'administration de l'Éducation nationale. Dans cette nouvelle édition du *Système éducatif français et son administration*, publiée par l'Association française des administrateurs de l'éducation (AFAE), on parle, non pas en langage « éducatif », mais fort clairement, en français tout simple. De plus, on se donne la peine (travail de titan !) de mettre chaque thématique en perspective, en la resituant dans son histoire. Évolutions et dérapages sont passionnants à observer.

Au sommaire de cette livraison, impossible à résumer, comme l'école :

- les principes généraux de l'enseignement français et leur inscription dans la réalité (voir page 11 les explications des difficultés des collèges) ;
- le fonctionnement des établissements et des personnels (où l'on voit, page 85, l'ambiguïté et les limites du principe d'autonomie des collèges et des lycées) ;
- l'administration de l'éducation (sont ici éclaircis le rôle des collectivités territoriales et les différentes étapes de la décentralisation, le coût de l'éducation pour les familles et la collectivité) ;
- les défis que va devoir continuer à relever notre système éducatif : l'existence de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) implique désormais une obligation de résultat... Ce nouvel instrument est complexe, certes, mais intéressant à saisir pour mieux travailler à l'égalité des chances, qui est loin d'être atteinte !

À noter, au fil des pages : l'inflation de la notion de droit (droit des familles à choisir leur école, droit des parents à l'information, droits individuels et collectifs des élèves théoriquement sujets de droit) dans une institution, de fait, fort mal à l'aise avec cette notion.

MCJ

Savoir +

Le système éducatif français et son administration. Commandes : AFAE, 28 rue du Général-Foy, 75008 Paris, 325 pages, 25€. Le sommaire complet est en ligne sur le site internet : <http://perso.wanadoo.fr/afae/>

Pour faire le portrait de Marseille...



Avec « Objectif Marseille 2006 », l'Association catéchétique nationale pour l'audiovisuel (Acnav) propose une belle session pour commencer l'été¹. Cinq jours durant, du 3 au 7 juillet 2006, les participants jeteront l'ancre dans la cité phocéenne. De visites en conférences (le Vieux-Port, le circuit des baptistères, Marseille

Espérance, EuroMéditerranée...), ils récolteront les éléments indispensables à une triple mission autour de trois mots clefs – « voir », « croire », « vivre ensemble » – au sein de trois ateliers : « La mer et les communications qu'elle permet », « Les chrétiens hier et aujourd'hui et le dialogue interreligieux », « La diversité culturelle et ce qu'elle construit au quotidien ». Chaque atelier sera centré sur un sujet qui fera l'objet d'une miniréalisation. Soulignons qu'il n'est pas nécessaire d'être un virtuose du micro et de la caméra pour s'inscrire. Au contraire... RT

Savoir +

Renseignements et inscriptions : Acnav, 3 rue Amyot, 75005 Paris. Tél. : 01 45 87 26 11. E-mail : acnav.amyot@wanadoo.fr Internet : <http://acnav.net>

Dans l'Oise, le Centre missionnaire de la vie



70 kilomètres de Paris, dans l'Oise, le Centre missionnaire de la vie (CMV) a été fondé en 1994 par un prêtre éducateur, le père Stéphane Aumonier. Son but ? Éveiller les jeunes aux valeurs chrétiennes et les inciter à la solidarité et à la responsabilité. Cette association, qui tra-

veille en partenariat avec la direction diocésaine de Paris, accueille des aumôniers, des élèves en période de révision, des étudiants et des lycéens pendant des temps forts. Elle propose aussi à des jeunes de 18-25 ans d'y suivre une « école de vie ». Dix mois au cours desquels ils reçoivent des enseignements, approfondissent le sens du bonheur humain, réfléchissent à la relation amoureuse et à leur projet de vie professionnelle. Une partie de leur temps est aussi consacrée à l'accueil des groupes de lycéens et à l'animation de débats. Béatrice, 21 ans, raconte : « Il y a trois ans, j'avais besoin de me poser, de réfléchir à mon avenir. J'ai passé au CMV une année qui m'a été très bénéfique. J'avais commencé une école hôtelière. À la sortie, je suis devenue éducatrice spécialisée, un choix qui me correspond beaucoup mieux. »

SH

Savoir +

Contact : Centre missionnaire de la vie, Domaine Sainte-Marguerite, 60590 Trie-Château. Tél. : 03 44 49 51 00. E-mail : centre.missionnaire@wanadoo.fr

Diacres dans l'enseignement catholique

Invités à partager leur expérience de salariés « et » diacres en établissements scolaires catholiques, une quarantaine de diacres permanents ont répondu à l'invitation du secrétaire général de l'enseignement catholique, le 19 janvier 2006 à Paris.

On les attendait plutôt investis, au sein des établissements scolaires catholiques, dans des missions de catéchèse, et voilà qu'on les découvre majoritairement (cf. encadré) engagés dans les métiers de l'enseignement. Conformément, en somme, à leur mission « d'être » diacres, et signes du Christ serviteur, là où ils exercent leur activité professionnelle. Une « heureuse surprise » pour le père Hugues Derycke¹, initiateur de la journée, voyant là toute la « grâce de la qualité du service discret de la "charité" du ministère diaconal ». Pour autant, ces diacres se disent, à 90 %, clairement « repérés » comme tels dans leur établissement, enrichissant ainsi leurs relations avec leurs collègues qui se confient dès lors plus volontiers, mais donnant aussi, a-t-il été relevé, « un tout autre poids à [leur] parole, reçue comme parole d'Église ».

Le diacre est appelé à un ministère du « pont » ou du « lien » entre établissement et Église locale.

De fait, a commenté le père Christian Ponson, modérateur du Comité national du diaconat, « dès lors qu'il est ordonné, le diacre devient, dans son établissement, personne de référence, au-delà même de sa fonction professionnelle ». D'autant, a-t-il poursuivi, que « traditionnellement, l'enseignement et la santé sont deux voies privilégiées par lesquelles l'Église se soucie des hommes ; deux voies longtemps investies par les prêtres et les religieux... et aujourd'hui par les diacres ».



© J.-L. Berger-Bordes

Christian Ponson

Modérateur du Comité national du diaconat

Une présence opportune, dès lors qu'est engagée la « refondation », selon le mot de Paul Malartre², de l'enseignement catholique, au travers de ses assises.

L'enseignement catholique serait-il dès lors devenu terre de mission privilégiée pour les diacres ? Ce n'était guère évident, il y a encore une quinzaine d'années, a témoigné Jean-Baptiste, diacre de la Mission de France et enseignant, se souvenant des réticences de son diocèse à le voir alors exercer dans un établissement catholique. Mais aujourd'hui, le diacre est appelé à un ministère du « pont » ou du « lien » – deux mots fréquemment repris au cours de la journée – entre établissement et Église locale, pour « ouvrir les murs » de l'établissement catholique sur le diocèse. Sans oublier, reprenait en souriant Pierre Robitaille³, une salutaire « fonction de poil à gratter » : pouvoir témoigner, au sein de l'établissement, de la priorité du service et de l'accueil des plus petits et de la vie de

l'Église locale. Mais aussi, le diacre, présent dans l'établissement catholique d'enseignement à un titre ou un autre, peut témoigner, auprès des autres ministres ordonnés de l'Église locale, des évolutions actuelles de l'enseignement catholique.

Cette première journée nationale de rencontre du 19 janvier dernier, s'est ainsi révélée signifiante de la « bonne santé » du diaconat en France, et particulièrement des diacres de l'enseignement catholique, analysait au final le diacre Jean-François Delarue, coordinateur du Comité national du diaconat. Témoignant que là comme dans les autres milieux professionnels où ils travaillent, les diacres se soucient avant tout de « faire le lien avec un monde environnant de toutes confessions et pratiques », qu'ils sont « particulièrement bien inscrits finalement dans la laïcité à la française, en donnant une visibilité de l'Église sans que ce soit perçu comme une pression », et peuvent dès lors « accueillir des paroles très libres de ceux avec lesquels ils travaillent ».

Attentifs

Le père Hugues Derycke a retenu, lui aussi, cet « accent si bien apparu de la mission diaconale, celui du service du lien entre l'Église locale et l'établissement. Dans le cadre d'une appropriation par l'enseignement catholique de la proposition de la foi, cette journée a permis de découvrir que les diacres étaient spécifiquement porteurs de la communion ecclésiale ». Attentifs en somme à ce que l'on n'oublie pas, dans les établissements, que l'enseignement catholique « a été fondé par une mission d'Église, et qu'étant, par conviction autant que par obligation légale, ouvert à tous, il est un lieu missionnaire ». Les

diacres exerçant pour cela, dans les établissements, « une fonction de vigilance au titre de la mission prophétique du ministère diaconal d'accueil des plus petits ».

JEAN-LOUIS BERGER-BORDES

1. Secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique.
2. Secrétaire général de l'enseignement catholique.
3. Coordinateur national de l'animation pastorale.

Que font les diacres ?

Le questionnaire adressé aux diacres, en même temps que l'invitation à la journée du 19 janvier 2006, a permis, après étude d'une cinquantaine de réponses*, de découvrir les activités des diacres au sein des établissements catholiques d'enseignement** :

- 54 % sont enseignants, 26 % chefs d'établissement ;
- 8 % adjoints diocésains en pastorale ;
- 8 % animateurs en pastorale scolaire ;
- 8 % responsables pédagogiques ;
- 8 % bénévoles ;
- 5 % personnels d'éducation ;
- 3 % directeurs diocésains ;
- 3 % personnels de gestion ;
- 3 % permanents de l'Association des parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel).

* Total supérieur à 100, un diacre pouvant exercer plusieurs fonctions dans son établissement.

** Le nombre de diacres travaillant dans des établissements catholiques est estimé entre 100 et 150. Ils exercent majoritairement dans les diocèses de la partie nord de la France. Les diacres ont entre 50 et 60 ans. On recense, au total, près de 2 000 diacres en France. 55 % exercent une activité professionnelle dont 21 % dans l'enseignement (privé ou public).

Une société précaire

En ces temps de CPE et de CNE¹, le dossier que *Sciences humaines* consacre à la société précaire² tombe à point. Contrats à durée déterminée, intérim, stages, temps partiel contraint : la précarité s'est installée dans la société française et perdure. C'est ce que Catherine Halpern met en évidence dans « Lorsque le provisoire dure... ».

Pour le sociologue Robert Castel³, nous assistons à une mutation du capitalisme qui a commencé à produire ses effets au début des années 70. Une mutation qui se traduit par « un processus de décollectivisation, ou de réindividuation dans l'organisation du travail elle-même, qui fait appel à de nouveaux impératifs : responsabilité, autonomie, initiative, nécessité de conduire sa carrière... ».

Or, souligne le sociologue, tout le monde ne dispose pas, dans ce contexte, des mêmes atouts : « Certains ont les ressources, les supports pour se conduire positivement comme des individus (leur formation, par exemple) et assumer le changement pour en tirer les bénéfices. Les autres sont complètement perdus, comme le chômeur de longue durée ou le jeune qui galère [...] ». Il en appelle à « repenser la protection sociale », à « essayer d'associer de nouvelles protections [aux] situations nouvelles [nées de la décollectivisation et de la mise en mobilité du monde du travail] [...] bref [à] chercher un nouveau compromis entre mobilité et sécurité ».

Précarité et pauvreté vont souvent de pair. Aussi Serge Paugam explore-t-il les formes que revêt la pauvreté, au nombre desquelles la « pauvreté disqualifiante ». Celle-ci « traduit une configuration sociale où ceux que l'on appelle les pauvres sont de plus en plus nombreux et refoulés, pour la plupart, hors de la sphère productive », et génère « un sentiment général d'insécurité sociale ».

Dans « Vies d'intérimaires », *Sciences humaines* livre les résultats d'une enquête auprès d'acteurs du travail temporaire. Une forme d'emploi qui « [...] affaiblit la cohésion sociale et fragilise l'intégration d'une partie de la population en multi-

pliant situations de précarité, et parfois de pauvreté ».

Dans « Recherche reclassement désespérément... », c'est sur la trajectoire des ouvrières licenciées en 1999 pour cause de délocalisation par l'usine Levi's de La Bassée (Nord) que le mensuel a enquêté.

VÉRONIQUE GLINEUR

Sciences Humaines, 38 rue Rantheaume, BP 256 - 89004 Auxerre Cedex. Prix au numéro : 5,50 €.

1. Respectivement : « contrat nouvelle embauche » et « contrat première embauche ».
2. N° 168 (février 2006).
3. Cf. « Repenser la protection sociale ». Robert Castel est directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).
4. Cf. « Les trois formes de pauvreté en Europe ». Serge Paugam est directeur de recherche à l'EHESS.

L'Église dans l'histoire de l'Europe

C'est à l'Europe et à sa construction que *Présence mariste*, la revue trimestrielle publiée par les Frères maristes, a consacré le dossier d'un de ses derniers numéros¹.

La première vision unitaire de l'Europe est chrétienne, rappelle Jean Étevenaux. Le christianisme « a [en effet] formé le terreau sur lequel s'est organisé un continent qui n'existait pas auparavant en tant que tel ». Il a ensuite « joué le rôle de fédérateur autour duquel des groupes très différents se sont retrouvés, donnant naissance aux chrétientés médiévales d'où est sortie l'Europe ».

Aujourd'hui encore, l'Église est très présente dans la construction européenne. En témoigne par exemple la Comece², qui, souligne son vice-président, M^{gr} Hippolyte Simon³, « est au service des Conférences épiscopales pour relayer dans les deux sens les informations relatives aux institutions de l'Union européenne ».

À lire aussi dans ce numéro : un article sur les expériences européennes conduites dans les établissements maristes. **VG**

Présence Mariste, Notre-Dame-de-l'Hermitage, 42405 Saint-Chamond Cedex

1. N° 245 (4^e trimestre 2005).
2. Commission des évêques de la Communauté européenne.
3. Archevêque de Clermont-Ferrand.

Lugdunum, naissance d'une capitale

LYON (69)

Jusqu'au 8 mai 2006

Musée gallo-romain

C'est avec Lucius Munatius que tout a commencé : en l'an 43 avant Jésus-Christ, ce gouverneur de la Gaule romaine fonde une colonie sur un site qui deviendra Lyon. Cette exposition nous ramène aux premières années de la cité. Le voyage dans le temps commence sur la colline de Fourvière qui se couvre de rues, de places, de bâtiments publics et de riches demeures privées. Pour restituer cette effervescence bâtisseuse qui bouleverse le paysage : des maquettes, des décors grandeur nature, un film d'animation en trois dimensions, et près de deux cents objets (monnaies, statues, vaisselle, bijoux...) provenant des fouilles les plus récentes et montrés ici pour la première fois. Du côté des conférences et animations, signalons celles plus particulièrement destinées aux jeunes :

– « Un travail de Romain ! » vise, à faire appréhender aux 8-12 ans, le travail de l'archéologue depuis les fouilles jusqu'à la mise en scène des objets dans le musée. Les mardis, jeudis et vendredis pendant les vacances scolaires ;

– une création théâtrale de la troupe Hasard et Compagnie pour les petits à partir de 2 ans. En faisant le lien entre la construction de la maison et la construction de l'enfant, la troupe propose une réponse poétique aux interrogations du quotidien.

Sur internet : www.musee-gallo-romain.com

Renseignements et inscriptions pour les animations : 04 72 38 81 91.

À vos dates

→ Pour une parution dans le numéro 302 d'Enseignement catholique actualités (mars 2006), vos dates doivent nous parvenir avant le 23 février 2006.

L'absentéisme scolaire

PARIS (75)

17 mars 2006

Espace Reuilly

Transgression, provocation, négligence... Le discours dominant sur l'absentéisme scolaire n'envisage pas l'hypothèse de la souffrance psychique. C'est cette dernière que les organisateurs de ce colloque, sous l'égide de la Fondation santé des étudiants de France (FSEF), veulent mettre au centre. Sans rejeter les solutions éducatives, voire répressives – effectives ou envisagées –, ils invitent à s'interroger sur leur aptitude à régler tous les problèmes, et plus particulièrement ceux de « jeunes gens [victimes] de la déperdition de repères auparavant partagés par leur groupe d'âge mais également par notre société en général [...] ». L'ambition affichée de cette journée, c'est de « participer à lever une certaine confusion entre les discours issus des différents champs disciplinaires concernés [...] » en interrogeant et en écoutant des pédagogues (Gilbert Longhi, proviseur du lycée parisien Jean-Lurçat, Sophie Matin, professeur d'histoire-géographie...), des sociologues (Gilles Ferréol...), et des psychiatres (Patrice Huerre, Hélène Lida-Pulik, Thierry Vincent...).

Renseignements et inscriptions : Mme Levavasseur.

Tél. : 01 45 85 25 17.

E-mail : michelle.levavasseur@tsef.net

Art Passion

ANTIBES (06)

Du 25 mars au 2 avril 2006

Cathédrale

La belle aventure commencée en 1995 continue : entre le 28 mars et le 2 avril prochains, 60 comédiens bénévoles et passionnés de toutes professions (ingénieurs, enseignants, commerçants...) et de toutes confessions feront revivre la Passion du Christ. Avec, cette année, une initiative spéciale jeune public : les enfants qui assisteront à la représentation du 28 mars recevront un livret gratuit et se ver-

ront réserver les meilleures places. Mais le programme ne s'arrête pas là. D'autres spectacles, relevant tous d'« une culture populaire mais exigeante », seront proposés, toujours dans la cathédrale : *Dialogues des Carmélites* de Francis Poulenc, par la classe d'art lyrique du conservatoire d'Antibes, lecture des *Confessions* de saint Augustin... Sans oublier une exposition d'œuvres d'enfants sur le thème de la lumière. Cette action artistique et solidaire (les œuvres seront vendues au profit de la congrégation des Dominicaines, sollicitée pour aménager deux écoles au Vietnam) est ouverte aux enfants et adolescents des écoles et collèges privés d'Antibes-Juan-les-Pins, des groupes de catéchèse et de l'aumônerie du doyenné.

Programme détaillé sur www.antibes-art-passion.com
Pour participer à l'exposition, s'adresser à Frédérique Francès au 06 03 98 35 48.

Salon Sup'Alternance

PARIS (75)

31 mars et 1^{er} avril 2006

Cité des sciences et de l'industrie

Objectif de ce Salon : faire découvrir aux étudiants, de niveau bac à bac + 5, l'étendue des formations supérieures en alternance, qui permettent aux jeunes de faire financer leurs études par une entreprise. Durant ces deux journées, plus de cent établissements et entreprises seront représentés, et les visiteurs pourront consulter des offres de contrat en alternance.

Demandes d'invitation gratuite sur www.studyrama.com

Frat 2006

LOURDES (65)

Du 8 au 13 avril 2006

Grotte, basilique Notre-Dame-du-Rosaire...

Le Frat 2006 – dernière édition avant le centenaire – s'adresse aux lycéens de Paris et sa région. Les huit évêques d'Ile-de-France les invitent à se rassembler dans la cité mariale autour du thème « Par Jésus-Christ, soyons Lumière pour le

monde ! ». Depuis l'accueil à la Grotte, qui marquera l'ouverture de ce pèlerinage, jusqu'à la grande veillée de louange qui le ponctuera, les participants partageront des temps de rencontres et de témoignages avant de « revenir chez [eux], soucieux de maintenir [leur] lampe allumée et célébrer avec toute l'Église le Passage, la Pâque du Christ en [leur] vie, en toute vie ! ». Le site internet du Frat (cf. ci-dessous) propose une fiche d'inscription en ligne, plusieurs textes autour du thème de l'année, des renseignements utiles aux organisateurs et les contacts diocésains.

Contact : Frat, 5 rue de Belzunce, 75010 Paris.
Tél. : 01 55 07 55 51 - Site internet : www.frat.org

Pour vous guider dans le BO

Janvier 2006 (nos 1 à 4)

Voici les textes essentiels parus dans le Bulletin officiel de l'Éducation nationale.
Pour en savoir plus, consultez le site : www.education.gouv.fr/bo

BO 1

Certificat informatique et internet

Une circulaire fournit le référentiel des compétences et le cahier des charges pour une généralisation du C2i (certificat informatique et internet) niveau 2 enseignant pour les années 2005-2006 et 2006-2007.

Orientation des élèves

Modification de la composition et du fonctionnement des commissions départementales d'appel pour les décisions de poursuite de scolarité en primaire et d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré.

À propos du bac

Deux textes : l'un sur les adaptations et les nouvelles dispositions réglementaires relatives aux épreuves des baccalauréats général et technologique pour la session 2006 ; l'autre sur les programmes limitatifs des enseignements artistiques (liste des œuvres et des thèmes) en classe terminale pour l'année 2006-

2007 et pour la session 2007 du baccalauréat.

On notera aussi au BO 2 la liste des morceaux choisis pour la session 2006 du baccalauréat technologique « Techniques de la musique et de la danse ».

Activités éducatives

Modalités d'inscription et de participation aux prix de l'académie des sciences « La main à la pâte ». Ces prix distinguent chaque année des écoles ou des classes de l'enseignement primaire (public et privé sous contrat) qui ont mis en œuvre des activités scientifiques expérimentales particulièrement révélatrices de l'esprit et de la démarche d'investigation préconisée par les programmes.

BO 2

BTS¹

Pour l'évaluation ponctuelle en mathématiques, session 2006, il est procédé à un groupement de spécialités. Il en est de même pour l'évaluation ponctuelle en

langue vivante étrangère (sur ce point, voir le BO 4)

Apprendre à lire

Une circulaire à connaître par tous : elle précise le choix à faire pour l'apprentissage de la lecture au CP. Voilà un texte qui a fait l'objet de bien de nombreux commentaires dans la presse.

BO 3

Loi sur le handicap

Un nouveau texte sur l'application de cette loi de février 2005 : il concerne les aménagements des examens et concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur pour les candidats présentant un handicap.

BO 4

Lycée des métiers

La liste des établissements, publics et privés, labellisés « lycée des métiers ».

YVON GAREL

Secrétaire général

de la DDEC des Côtes-d'Armor

1. Brevet de technicien supérieur.

L'art, porte d'entrée pour la catéchèse des adolescents

PARIS (75)

27 et 28 avril 2006

Centre national de l'enseignement religieux

Ces deux journées s'adressent aux responsables de service diocésain de catéchèse, d'aumônerie ou de mouvement, aux adjoints et animateurs en pastorale scolaire, au prêtres et aux diacres. Mises en situation, apports théoriques, visites et de témoignages permettront notamment de s'approprier le langage symbolique

Renseignements et inscriptions : CNER, Élisabeth Dabat, 6 av. Vavin, 75006 Paris. E-mail : e.dabat@cner.cef.fr

« Christ notre Espérance »

PLAN D'AUPS (83)

Du 22 au 27 août 2006

Hôtellerie de la Sainte-Baume

Six jours durant, 300 jeunes adultes débattront à la lumière de l'Évangile, dans un cadre exceptionnel. Nous reviendrons plus en détail sur le programme de cette université d'été œcuménique, initiée par les OPM-Coopération missionnaire. Mais le nombre de participants étant limité, on peut se renseigner sans attendre.

Contact : OPM-Coopération missionnaire, 5 rue Monsieur, 75007 Paris. Tél. : 01 53 69 17 56
E-mail : animation@opm-cm.org

PUBLICITÉ

Les états généraux de l'évaluation et de la réussite

Les 4 et 5 avril 2006, à Évry (Essonne), l'enseignement catholique tiendra, autour de l'évaluation et de la réussite, des états généraux qui s'inscrivent dans la démarche d'assises ouverte en 2000.

GILLES DU RETAIL

En septembre 2000, Paul Malartre a lancé un appel à tous les membres des communautés éducatives pour qu'ils osent regarder sur le fond les bouleversements que nous connaissons dans notre rapport au monde, à nous-mêmes, à l'avenir. Il les a incités à lancer un mouvement de refondation de la relation éducative en se ressourçant aux intuitions des grands fondateurs chrétiens en matière d'éducation. Depuis plus de deux ans, une réelle mobilisation a eu lieu, en interne, au sein de l'enseignement catholique. Beaucoup d'équipes ont notamment participé aux temps forts de décembre 2004 et de décembre 2005. Durant ces « journées des communautés éducatives »,

Déroulement prévisionnel

Mardi 4 avril 2006

11 h 30-14 h - Exposition « Les Cahiers de la réussite » (arènes de l'Agora d'Évry).
14 h 30-18 h - Les démarches et les attitudes d'évaluation qui prennent en compte la reconnaissance de la personne, les pratiques éducatives et pédagogiques innovantes révélées par les « Cahiers de la réussite » qui viennent éclairer le projet et l'originalité de l'enseignement catholique (cathédrale d'Évry).

Mercredi 5 avril 2006

9 h-11 h - Célébration : comment les regards, les attentions que nous apportons aux autres sont-ils des sources de notre union à l'amour de Dieu ?
11 h 30-12 h - Significations concrètes des valeurs anthropologiques mises en exergue et conséquences sur les manières d'évaluer.
12 h -12 h 30 - Discours de clôture : comment incarner le caractère propre de l'enseignement catholique au regard des démarches qui marquent aujourd'hui les établissements catholiques d'enseignement ?

chaque établissement fut invité à s'arrêter dans son fonctionnement ordinaire pour oser donner la parole à chacun et réfléchir aux défis anthropologiques.

Une majorité des expressions recueillies dans ses journées faisait état des blessures causées notamment par les modes d'évaluation des personnes, des élèves bien sûr, mais pas seulement. À l'évidence, le regard posé sur la personne au quotidien empêche trop souvent de grandir. L'enseignement catholique s'engage donc dans un mouvement collectif, fort, pour aider au quotidien tous ceux qui le souhaitent à faire, sans se raconter d'histoires, le pari de la relation et de la personne. Chaque communauté éducative est ainsi appelée à ouvrir de nouveaux « espaces de confiance ».

Dans la continuité de cette démarche de réflexion des assises, le secrétaire général de l'enseignement catholique réunira, les 4 et 5 avril 2006, les « états généraux de l'évaluation et de la réussite » à partir d'objectifs qu'il définissait ainsi en décembre dernier : « *Nous souhaitons que les états généraux de l'évaluation ne se contentent pas simplement de faire des constats ou de s'interroger sur ce qu'il faudrait améliorer, mais disent bien que pour l'enseignement catholique français évaluer un élève, c'est surtout lui ouvrir un espace de confiance.*

« *Évaluer un élève, ce n'est pas en rester à ses notes, à son casier judiciaire que peut être parfois le dossier scolaire, c'est croire en son avenir.*

« *Nous souhaitons que les états généraux de l'évaluation soient finalement les états généraux de la réussite. Et pas seulement de la réussite scolaire, mais de la réussite de la personne et des communautés dans toutes leurs dimensions.* »

Huit cents participants, membres du Comité

national de l'enseignement catholique (Cnec), délégués des diocèses, représentants des organismes nationaux ainsi que des commissions nationales, sont invités à ces « états généraux ». Ils sont appelés à un temps de partage, d'éclairage, de célébration et de précision pour donner plus de force et de cohérence au mouvement engagé, et donner chair aux valeurs fondamentales du projet éducatif de l'enseignement catholique.

Faire grandir

Les attentes sont fortes pour donner une impulsion nouvelle à tout l'enseignement catholique afin que chaque regard, chaque attitude, chaque jugement, porté sur un jeune comme sur un adulte, soit d'abord un acte de reconnaissance et de valorisation de ce qui peut le faire grandir.

Ces « états généraux » seront ainsi l'occasion de préciser l'originalité du caractère propre de l'enseignement catholique à partir de principes partagés, issus d'attitudes, de réussites qui repensent et donnent sens à l'acte d'enseigner et d'éduquer.

Le choix de la cathédrale d'Évry, où se dérouleront ces « états généraux », n'est pas anodin. Il exprime la volonté de l'enseignement catholique de s'ancrer dans une certaine modernité, d'être ouvert à tous, de prendre en compte la diversité des jeunes ainsi que leurs attentes, et



Lieu symbolique. En choisissant la cathédrale d'Évry, l'enseignement catholique marque sa volonté d'ouverture à tous, et d'être témoin du message de l'Évangile.

d'être témoin du message de l'Évangile.

Une diffusion en direct de ces « états généraux » sur le site du *Jour du Seigneur* est à l'étude, et des comptes rendus seront mis en ligne sur le site des assises. Par ailleurs, *Enseignement catholique actualités* s'en fera largement l'écho dans son numéro de mai. Notre numéro de mars précisera le déroulement ainsi que les modalités de cette rencontre. ■

PUBLICITÉ

Dans un monde où l'ailleurs se fait proche, il est devenu indispensable pour les écoles catholiques de trouver un lieu de rassemblement et de partage autour de leur projet éducatif commun. L'Office international de l'enseignement catholique (OIEC) tient ce rôle en se référant à la perception éducative définie ainsi par le Pape Jean-Paul II : « *La personne de chacun, dans ses besoins matériels et spirituels, est au centre de l'enseignement de Jésus : c'est pour cela que la promotion de la personne humaine est le but de l'école catholique!* »

L'OIEC : 43 millions d'élèves dans le monde



© E. du Closel



© F. Koré

Sans frontières.
L'enseignement catholique est présent sur les cinq continents ;
ici, de gauche à droite : au Liban, au Sénégal et au Burkina Faso.

Les situations vécues par un grand nombre de jeunes et d'adultes dans le monde montrent à quel point il est nécessaire de renforcer la protection et l'éducation de la petite enfance, de diminuer le nombre d'enfants non scolarisés, de lutter contre l'analphabétisme, de favoriser une compréhension du monde, d'accroître l'apprentissage des jeunes et des adultes, de réduire les disparités de formation entre les filles et les garçons, ainsi que de maintenir une qualité d'enseignement malgré la pandémie du sida et les conséquences des grandes catastrophes naturelles et des dérégulations industrielles. Dans son intervention à la 33^e session de la Conférence générale de l'Unesco, le Saint-

Siège rappelait qu'il convenait de faire face à « *trois dangers qui menacent aujourd'hui l'éducation à tous les niveaux : une vision de l'éducation assujettie aux lois des marchés économiques ; une recherche incontrôlée de l'efficacité qui paralyse l'éducation dans son idéal le plus noble : former toute la personne et toutes les personnes ; une hiérarchisation des savoirs et des connaissances imposée par les conditionnements socioculturels et politiques. Ces dangers peuvent être évités en mettant l'école au cœur de la construction des relations dont a besoin un jeune pour grandir et trouver sa place dans la société et l'humanité* ».

Il est donc essentiel pour les écoles catholiques, via leurs tutelles et leurs structures représentatives, d'oser évaluer leurs cohérences éducatives, de mesurer leurs engagements vis-

à-vis des États et des institutions de formation, d'identifier et de mettre en œuvre les solidarités et les complémentarités nécessaires pour réussir le pari qu'éduquer est une passion d'Espérance pour l'homme et pour l'humanité. L'OIEC est attendu plus que jamais pour que l'enseignement catholique soit au service de la justice et de la paix.

GILLES DU RETAIL

1. Discours du Pape Jean-Paul II au 1^{er} congrès de l'École catholique en Italie, cité dans *L'Osservatore Romano* du 24 novembre 1991. Repris en ouverture de « L'École catholique au seuil du troisième millénaire » (*Enseignement catholique documents*, hors-série, juin 1998).
2. Intervention du Saint-Siège à la 33^e session de la Conférence générale de l'Unesco « Éducation pour tous », lors de la table ronde de l'éducation du 8 octobre 2005.

« Nous rêvons d'une organisation plus active »

Alors que M^{gr} Camille Zaidan s'apprête à passer le flambeau de la présidence de l'Office international de l'enseignement catholique (OIEC), il évoque ici ses préoccupations et ses espoirs pour cette association mondiale.



Que diriez-vous pour définir l'OIEC ?

M^{gr} Camille Zaidan : L'OIEC est une association mondiale catholique fondée en 1952 en Suisse par sept pays¹. Elle est au service de l'école catholique sur les cinq continents pour favoriser la communication, la rencontre, la solidarité et l'ouverture à l'universel. En tant qu'ONG², elle représente l'éducation catholique dans le monde et maintient une relation formelle avec les agences des Nations Unies, plus particulièrement celles qui sont activement engagées dans le domaine de l'éducation. Échanges d'expériences et partenariats font partie de ses nombreuses missions.

Existe-t-il vraiment, concrètement, un enseignement catholique international ? Où ne trouvez-vous qu'une juxtaposition d'enseignements catholiques nationaux qui n'ont aucun lien entre eux ?

Oui, il existe un enseignement catholique international ! Il n'est certes pas une entité homogène, car chaque pays a des structures et des approches qui lui sont spécifiques. La diversité de l'enseignement catholique est telle que l'on peine souvent à en reconnaître l'unité. Même au niveau national, cette unité ne se fait que par une définition claire de l'identité et de la mission de l'école catholique. Le projet de l'OIEC est d'aider cette multitude d'écoles ca-

tholiques à découvrir d'une manière plus consciente leur identité, leur mission, leurs fondements et leurs objectifs. En faisant ce travail, l'OIEC favorisera la lisibilité de l'unité profonde de l'école catholique à travers le monde, malgré ses grandes diversités.

Vous êtes président de l'OIEC depuis quatre ans et vous vous apprêtez à passer le flambeau. Libanais, vous êtes au carrefour de plusieurs cultures. Cela a-t-il orienté votre action ?

Président de l'OIEC depuis avril 2002, j'ai appris à mieux comprendre le rôle d'unification qui lui est dévolu. C'est une plate-forme d'échanges entre les différentes régions du monde. Dans les rencontres internationales, nous apprenons à prendre de la distance par rapport à nos problèmes locaux et à en faire une lecture à la lumière de l'expérience des autres. Ce service international sera plus fructueux dans la mesure où nous nous engageons tous à en faire l'un des points centraux de la mission de nos écoles. Libanais, je suis, comme vous l'avez souligné, au carrefour de plusieurs cultures. Mon enfance et mon éducation m'ont donc permis d'être au contact de différentes confessions religieuses, de différentes cultures. J'ai en outre appris plusieurs langues. Quand nous étions étudiants, on nous répétait que chaque langue a la valeur d'une personne. Pour traduire cet adage, nous pouvons dire qu'apprendre les langues c'est comprendre l'autre différent, savoir entrer en dialogue avec les autres et penser différemment.

Quel bilan tirez-vous de vos années de présidence ? Que vous a-t-il été possible de mettre en place ? Avez-vous des chantiers en cours ? Quelles perspectives pour l'avenir ?

J'ai été formé dans trois cultures – libano-arabe, française, anglo-américaine ; j'ai dirigé des

établissements scolaires ; j'ai passé dix ans à la tête du secrétariat général des écoles catholiques du Liban, et pendant huit ans, j'ai été vice-président de l'OIEC avant d'accéder à la présidence... Tout cela m'a permis d'avoir une connaissance large et profonde des différents dossiers à traiter. Les années de présidence ne m'ont pas permis, certes, d'accomplir tous mes rêves. Nous rêvons d'une organisation beaucoup plus active à l'échelle internationale ; capable de répondre aux sollicitations venant des quatre coins de la planète ; beaucoup plus efficace auprès des instances internationales où nous sommes reconnus, à savoir les Nations Unies, l'Unesco, l'Union européenne, le Vatican et la FAO³. Mais les réalités sont différentes !

« L'OIEC est ce que les secrétariats nationaux en font ! »

Grâce à une collaboration très étroite avec le secrétaire général, le père Angel Astorgano [cf. p. 28], j'ai pu avancer sur un certain nombre de dossiers. Je citerai deux initiatives qui auront inévitablement des répercussions sur l'avenir de l'OIEC. En premier lieu, la révision de nos statuts. Désormais plus lisibles, ils devraient faciliter la gestion de l'organisation. Ensuite, le texte de référence à l'adresse des représentations permanentes auprès des instances internationales citées plus haut. Ce texte, mis au point avec l'aide de la représentation permanente auprès de l'Unesco, a été discuté, amendé et approuvé par le conseil de l'OIEC et toutes les représentations permanentes. Il devrait favoriser la réorganisation et la dynamisation de ces dernières, afin qu'elles se positionnent mieux au service des grands objectifs de l'OIEC. Personnellement, j'attache beaucoup d'importance à l'action de ces représentations. Une fois bien organisées, elles devraient jouer le rôle souhaité par notre association mondiale.

Pour atteindre cet objectif, une triple condition est nécessaire : une dynamisation de l'organisation centrale à Bruxelles, un engagement de la part des secrétariats nationaux des écoles catholiques et une formation d'équipes locales prêtes à s'engager dans ce travail de grande valeur.

Ces initiatives pourraient s'inspirer de la pratique du secrétariat général de l'enseignement catholique français qui, depuis un certain nombre d'années, s'est engagé à financer et à mettre en place une équipe de volontaires pour assurer une présence multidisciplinaire auprès de l'Unesco à Paris. Si les secrétariats

nationaux à Bruxelles, Washington, Rome ou Genève venaient à développer un système similaire, nous serions plus efficaces et en mesure de faire face aux défis du monde contemporain. Je suis très optimiste. Je pense que beaucoup sont prêts à s'engager dans cette grande mission !

Qui dit organisation internationale, dit stratégie politique. Or, on entend peu la voix de l'OIEC dans les grands débats qui agitent le monde contemporain. Pourquoi ? N'y aurait-il pas là une défaillance de l'OIEC ?

L'OIEC est ce que les secrétariats nationaux en font ! Qui dit organisation internationale, dit stratégie politique, vous avez raison. Mais qu'est-ce que la politique ? C'est un art très complexe qui vise à chercher le bien commun et assurer un leadership afin d'aider un groupe à réaliser ce bien commun. Si la politique est complexe au niveau d'un groupe ou d'une nation, elle est d'autant plus complexe quand nous parlons d'organisation internationale. Si l'engagement des secrétariats nationaux ne favorise pas la réalisation des objectifs de l'OIEC, et si l'échange et la communication internationale ne deviennent pas prioritaires pour ces secrétariats ; si ceux qui ont les moyens ne viennent pas au secours de ceux qui en sont dépourvus, comment une politique internationale pourrait-elle prendre place, et comment la voix de cette organisation internationale pour-

rait-elle se faire entendre ? Oui, pour moi, l'OIEC est encore bien loin de réaliser les objectifs qu'il s'est fixés au moment de sa fondation.

L'OIEC vous paraît-il, d'ailleurs, suffisamment structuré pour avoir une parole, faire face aux défis de la mondialisation, défis économiques, environnementaux, culturels, éducatifs... ?

C'est une question fondamentale. Mon projet, que nous venons d'évoquer, devrait permettre à l'OIEC de mieux se structurer. Si le texte de référence est voté par l'assemblée générale qui se tiendra à Beyrouth du 7 au 10 mai prochain, l'OIEC possédera des bases solides pour se restructurer. Resteront la volonté, l'engagement et le ralliement de chacun à ces projets. Notons cependant que le pouvoir exécutif relève du secrétaire général. Le président, quant à lui, est le garant de la constitution et de l'action de cette association mondiale dans la ligne de l'esprit, de l'identité et de la mission qui ont invité à sa fondation, et selon les objectifs qu'elle s'est définis.

**PROPOS RECUEILLIS PAR
ÉLISABETH DU CLOSEL**

1. Allemagne, Angleterre, Belgique, France, Pays-Bas, Italie, Liban.
2. Organisation non gouvernementale.
3. Food and Agriculture Organization of the United Nations (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture).

Les objectifs de l'OIEC

➤ Dans ses statuts, l'Office international de l'enseignement catholique (OIEC) s'est fixé les objectifs suivants.

1. Participer à la mission de l'Église en promouvant dans le monde un projet éducatif d'inspiration catholique ;
2. Promouvoir des recherches sur l'apport spécifique de l'école catholique dans le champ éducatif et sur l'adaptation de l'école aux besoins, réalités et aspirations de son milieu.
3. Promouvoir dans les institutions scolaires le développement de communautés éducatives dans lesquelles tous les partenaires travailleraient de façon solidaire et responsable au progrès scolaire, éducatif et culturel, en portant une attention spéciale aux plus déshérités et en accueillant, dans le respect des consciences, tous ceux qui font confiance à cette école.
4. Créer et développer des liens d'entraide et de solidarité active entre les membres.
5. Servir de réseau d'échanges entre ses membres, pour leur information mutuelle et l'information des autres éducateurs, grâce au développement de la communication.
6. Collaborer avec les organismes de l'Église universelle, avec les conférences épiscopales et avec d'autres organisations catholiques internationales d'enseignement.
7. Assurer une représentation de l'enseignement catholique auprès des instances internationales concernées par l'éducation.
8. Défendre et promouvoir l'exercice effectif de la liberté d'enseignement conformément à la justice distributive, et favoriser des relations de reconnaissance mutuelle et de partenariat entre l'enseignement catholique et les pays dans lesquels il est présent.

Insister sur ces huit objectifs, c'est affirmer la nécessité de cette association mondiale pour aider les organisations d'éducation catholique, où qu'elles se trouvent, à porter leur mission et à se sentir épaulées par leurs frères et sœurs travaillant dans le même domaine.

« Développons la fraternité entre nos écoles »

« Rencontre, communication et coopération » sont les trois injonctions que lance le père Angel Astorgano, aux écoles du monde. L'actuel secrétaire général de l'OIEC veut construire un enseignement catholique plus fort et plus solidaire.

Vous terminez un premier mandat de secrétaire général de l'OIEC, quel bilan tirez-vous de ces quatre années ?

Père Angel Astorgano : C'est un bilan positif, et ce, indépendamment de mon action personnelle. J'ai pu m'appuyer sur le dynamisme des différentes régions et le travail accompli par les représentations permanentes (cf. encadré p. 29).

Quels sont vos sujets de satisfaction et vos sujets d'inquiétude ?

La communication entre le secrétariat général et les membres de l'OIEC s'est améliorée, avec un renforcement du sens d'appartenance à notre organisation. Par ailleurs, nous avons défini dans un document, les objectifs et actions des repré-

sentations permanentes, et avons mis à jour nos statuts. Nous avons aussi conçu un projet de soutien aux pays touchés par des catastrophes naturelles. Toutes ces actions ont été encadrées par le plan d'action, approuvé par le conseil chaque année. Notre souci principal, pour l'avenir, est d'arriver à une communication plus fluide encore entre tous les membres pour établir une réelle solidarité entre les continents et les pays ; une solidarité non

seulement économique mais qui passera aussi par des échanges d'expériences éducatives.

Parmi les actions que vous avez menées, laquelle vous semble la plus importante ?

Celle qui a consisté à mettre en œuvre le plan d'action annuel avec lequel nous avons encouragé tous les membres de l'OIEC à poursuivre trois objectifs : la rencontre, la communication, la coopération. Avec la rencontre, il s'agit de favoriser la connaissance et la diffusion des réalités différentes que vit l'école catholique aujourd'hui (difficultés, expériences, défis, projets) ; avec la communication, d'instaurer un dialogue fonctionnel entre les diverses instances et membres de l'OIEC ; avec la coopération, de soutenir les initiatives d'aide et de solidarité, pour assurer le bon fonctionnement des différentes structures de l'OIEC. Un exemple concret : le lancement, cette année, du projet « L'OIEC avec l'Asie, aucun enfant sans éducation ». Son but est de développer la fraternité entre les écoles catholiques dans le monde, en promouvant l'entraide et la responsabilité auprès des pays touchés par le tsunami, en décembre 2004.

Si vous êtes réélu secrétaire général, quel sera votre programme d'action ?

Je poursuivrai le programme commencé, qui a pour but de promouvoir la solidarité entre les écoles du monde. Il permettra d'améliorer la qualité éducative et l'action évangélique de nos établissements. Car ce sont les deux défis que nous devons relever, auxquels on peut ajouter les questions posées par la globalisation : l'attention à l'interculturalité, le respect de la diversité, et le travail pour une culture de justice et de paix. Pour y arriver, il nous faut des communautés éducatives homogènes, autour d'un projet éducatif vigoureux, et des animateurs qui croient que notre école peut

contribuer à l'avènement d'un monde meilleur, qui n'est autre que l'accroissement du règne de Dieu. Si l'assemblée générale me fait à nouveau confiance en me réélisant comme secrétaire général en mai prochain, je travaillerai dans ce sens.

Les informations communiquées par l'OIEC aux services nationaux arrivent difficilement jusqu'aux établissements scolaires. Comment pensez-vous les inciter à transmettre ces informations ?

Comme je l'ai déjà dit, une des tâches prioritaires pour les quatre prochaines années sera d'intensifier les échanges entre les différentes instances et les membres de l'OIEC. La mise en route de notre site internet¹ devrait y contribuer.

Qu'attendez-vous du prochain président de l'OIEC ? Quel serait le profil idéal ?

Le profil de notre président actuel, M^{gr} Camille Zaidan, est un modèle pour tout nouveau président. Il connaît et aime l'école catholique, a consacré sa vie professionnelle à l'animation et la coordination des écoles de son pays. Il connaît la mission de l'OIEC, ainsi que les défis et difficultés du présent et de l'avenir dans le monde de l'enseignement. M^{gr} Zaidan, par son travail, a soutenu et stimulé l'activité de notre organisation de manière admirable durant ces quatre dernières années. C'est un représentant de la région Amérique qui doit occuper la présidence, maintenant. La tâche importante qu'assume l'école catholique de cette région, ainsi que son esprit de confiance et d'avant-garde, nous donnent la garantie que nous trouverons un digne successeur de M^{gr} Zaidan.

**PROPOS RECUEILLIS PAR
SYLVIE HORGUELIN**

1. Adresse : www.infoiec.org

L'enjeu d'une représentation à l'Unesco

Avec une représentation permanente, à l'Unesco, l'OIEC participe aux débats majeurs pour le devenir de l'humanité. Il est ainsi le porte-parole de son réseau d'établissements dans le monde.

Les champs d'action de l'Unesco¹, agence spécialisée des Nations Unies missionnée pour « *construire la paix dans l'esprit des hommes à travers l'éducation, la science, la culture et la communication* », recouvrent bien des enjeux propres, eux aussi, à l'enseignement catholique dans le monde. Thierry Brault, représentant permanent adjoint de l'OIEC à l'Unesco (cf. « Savoir + »), mesure d'ailleurs « *l'impact croissant de l'OIEC à l'aune de la sollicitation qui lui est faite d'intervenir sur des débats majeurs pour le devenir de l'humanité, tels la bio-*

En participant aux commissions et au comité de liaison ONG-Unesco, l'OIEC récolte les fruits d'un travail opiniâtre.

thique, le développement durable ou encore l'accès des femmes à l'éducation ». Autant de thèmes de débats, et donc de commissions (cf. p. 30) auxquels l'OIEC participe activement. Mais il mesure aussi son influence au fait que l'OIEC vient, pour la deuxième fois, en décembre dernier, d'être réélu pour participer – représenté par Fulgence Koné – au comité de liaison ONG-Unesco : un comité restreint de neuf membres, représentant durant deux ans les quelque 350 ONG internationales agréées par l'Unesco.

Ce sont là les fruits d'un travail opiniâtre de l'OIEC, et de sa présence assidue à l'Unesco, quasiment depuis l'origine de cette organisation. Avec un rôle tout à la fois de représentation de l'enseignement catholique du monde,

mais aussi d'interaction, avec chacun des 116 membres de l'OIEC. Thierry Brault souhaite, de fait, accentuer la « *collecte des réactions des enseignements catholiques des diverses nations aux grands débats et engagements de l'Unesco. Afin de se faire ensuite, à l'Unesco, le porte-parole des échos de nos mandants* ». Une interaction attendue particulièrement de la lettre périodique *Between* (cf. p. 32), lancée en 2004, et adressée à tous les adhérents de l'OIEC².

La représentation permanente auprès de l'Unesco, dont le siège est à Paris, est assurée, pour l'essentiel, et pour d'évidents motifs de proximité, par des Français. Ils cherchent bien évidemment à légitimer, et à nourrir, leur mission de porte-parole, de ces points de vue du terrain qui leur manquent encore – celui des cinq continents du globe, où l'enseignement catholique, bien que né des mêmes racines évangéliques, se développe dans des réalités humaines forcément diverses.

Une vitrine

Cette représentation à l'Unesco peut aussi compter, complète Thierry Brault, sur ses cinq réunions annuelles – en présence du secrétaire général de l'OIEC, le père Angel Astorgano, pour fixer les grandes orientations de son mandat. D'autant que des thèmes de réflexion proches peuvent être abordés au sein de plusieurs commissions, ce qui justifie d'autant plus une harmonisation initiale des points de vue exprimés au nom de l'OIEC.

C'est aussi au sein de cette représentation que sont prises des initiatives dans le droit fil des programmes de l'Unesco, tel le séminaire de



Équipe. Quelques membres de la représentation permanente, autour du père Angel Astorgano, secrétaire général de l'OIEC.

formation des éducateurs à la paix, à Dakar en août 2005, qui a notamment bénéficié de quelques financements Unesco. Ce séminaire, rassemblant 22 pays et qui a nécessité trois ans de préparation, faisait suite à un préséminaire sur le même thème, à Kinshasa en 2003. Son succès a d'ailleurs conduit des représentants de l'enseignement catholique d'Asie à souhaiter une même initiative pour les pays de ce continent. Une telle manifestation – qui nécessite un gros investissement – est une vitrine des plus parlantes de l'ouverture de l'enseignement catholique au dialogue interculturel et interreligieux, d'autant que ses débats ne se limitent pas, bien sûr, aux établissements catholiques de ces pays, représentés d'ailleurs aussi par les autorités publiques et la société civile des États en question.

Voilà assurément un thème de réflexion pour le prochain congrès quadriennal de l'OIEC à Beyrouth, en mai 2006, où sera fait un premier bilan du séminaire de Dakar, par ses concepteurs, mais aussi par les pays africains concernés.

JEAN-LOUIS BERGER-BORDES

1. United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization. En français : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

2. *Between* peut être consulté sur www.infoiec.org (rubrique « Documents et publications »).

Savoir +

Paul Marlartre, secrétaire général de l'enseignement catholique, français est le représentant permanent de l'OIEC auprès de l'Unesco. Thierry Brault, responsable de l'international à Formiris, en est le représentant permanent adjoint. La représentation permanente compte également neuf membres dont on trouvera les noms et qualités sur ECA+ (www.scolanet.org).

Les débats du monde à l'Unesco

L'enseignement catholique participe activement à tous les programmes de l'Unesco, élaborés au sein de ses commissions. S'engageant ainsi, avec sa sensibilité, sur tous les grands dossiers qui mobilisent les nations.

Irriguer les grands débats du monde, menés au sein des commissions de l'Unesco, des valeurs de l'enseignement catholique, telle est la mission de ceux qui l'y représentent. L'OIEC étant, relève Fulgence Koné, délégué aux relations extérieures du Sgecl, « une des rares ONG dotée d'une équipe de représentation aussi importante, qui lui permet de participer à tous les programmes de réflexion de l'Unesco, pour aussi en nourrir les réseaux d'établissements catholiques² ».

L'Unesco associe, de fait, à ses travaux quelque 350 ONG et associations internationales, qui ont toutes vocation à participer à ses commissions programmatiques mixtes (représentants ONG et Unesco), groupes, et consultations collectives, dont les thèmes sont les suivants :

● *Commission Élimination de la pauvreté.* Elle œuvre sur les objectifs fixés, à l'horizon 2015, par le Sommet de chefs d'État du Millénaire, en 2000, à New York (dont éradiquer la pauvreté ; assurer une éducation de base gratuite pour tous ; fournir à tous un accès à l'eau potable, l'éducation et l'habitat).

● *Commission Science et éthique.* Après avoir participé à l'élaboration d'une déclaration universelle sur la bioéthique par le Comité international de bioéthique de l'ONU, elle s'appuie à « soumettre à l'Unesco, d'ici à un an, explique Catherine Deremble qui y représente l'OIEC, un document sur l'éducation à la bioéthique, et traite des enjeux de la problématique de l'eau dans le monde ».

● *Commission Communication et nouvelles technologies.* Elle a travaillé à la préparation du Sommet mondial sur la société de l'information de Tunis, en 2005 (fracture numérique Nord-Sud et gouvernance d'internet). Et sensibilise à ces thèmes les ONG.

● *Commission Dialogue entre les cultures pour la paix.* Il s'agit, dit Catherine Deremble, « d'envisager comment la pluralité des identités d'une personne peut être un paramètre d'une culture de la paix, et d'aborder le rapport entre l'interculturel et l'interreligieux ».

● *Commission Éducation pour le développement durable en milieu urbain.* L'ancienne commission Habitat a pris son appellation à la suite des Sommets Planète Terre (Rio, 1992) et Développement durable (Johannesburg, 2002). « Plus de 50 % de la planète est urbaine (20 %, il y a 40 ans), et sans doute les deux tiers dans les 15 ans à venir. L'enjeu est désormais social, plus encore qu'environnemental. C'est aussi celui du savoir "vivre ensemble", en mixités sociales, politiques, religieuses. »

● *Commission programmatique mixte Suivi jeunes.* Son objectif : impliquer les « jeunes » dans les programmes de l'Unesco.

● *Groupe Éducation pour tous.* Suite au Forum mondial sur l'éducation de Dakar, en 2000, il doit définir la contribution des ONG à son engagement : accès à l'éducation pour tous en 2015. En 2002, chaque pays devait avoir établi son plan national d'éducation pour tous ; et en 2005, avoir assuré la parité garçons-filles. L'objectif demeure. Le programme avance...

● *Groupe de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde.* Dans la foulée de l'institution, par l'ONU, d'une journée internationale de la paix, le 21 septembre, il a repéré, dans le patrimoine de l'humanité, ce qui est porteur d'une culture de la non-violence. En France, une coordination de la Décennie a proposé d'intégrer dans les programmes scolaires une heure d'éducation à la paix par semaine, et d'inclure ce thème dans tous les cycles de formation des enseignants.

● *Groupe Droits humains.* Il vient d'être constitué, animé par ATD Quart Monde. Il devra s'orienter particulièrement vers la sensibilisation et la promotion de ces droits.

● *Consultation collective Éducation pour tous.* En liaison avec le groupe Éducation pour tous, elle suit, sur le terrain, l'avancement du plan de Dakar. Avec des relais ONG « régionaux » (Europe, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie).

● *Consultation collective Enseignement supérieur.* Elle réfléchit notamment sur la part qui peut être prise par l'enseignement supérieur dans la mise en œuvre des engagements de Dakar. Et encourage l'implication des enseignants, étudiants et chercheurs dans la formation des enseignants du primaire et du secondaire.

Inspiration

Le fait que la générosité des engagements se heurte parfois à la vacuité des actions, ne doit pas empêcher l'enseignement catholique, intensément impliqué dans ces réflexions, de s'en inspirer. Comme ce fut le cas, en août 2005, à Dakar, avec le séminaire de formation des éducateurs à la paix, rassemblant, durant une semaine, une vingtaine de pays d'Afrique et Madagascar, avec trois représentants par pays : enseignement catholique, ministère de l'Éducation et une ONG.

JEAN-LOUIS BERGER-BORDES

1. Secrétariat général de l'enseignement catholique. Fulgence Koné est aussi membre du comité de liaison ONG-Unesco. Il vient d'y être réélu, pour deux ans, le 15 décembre dernier, pour y représenter l'OIEC.

2. Via sa lettre périodique, en trois langues, *Between*, son site internet – www.infoiec.org – et les secrétariats régionaux et nationaux de l'OIEC qui se réunissent chaque année

La nouvelle donne du CEEC

Le Comité européen pour l'Enseignement catholique (CEEC) est bien en place au niveau des instances européennes. Mais il doit composer avec la disparité des situations et des textes régissant la liberté d'enseignement au sein des 24 pays qu'il fédère. L'actuel président, Jean-Pierre Gardy, mise sur les échanges et la formation.

C'est la première fois, depuis quarante ans que le Comité européen pour l'enseignement catholique existe, qu'il est présidé par la France. Cette association bâtie avec les Belges, installée à Bruxelles, n'avait connu que des présidents belges. » Pas question de faire de l'autosatisfaction pour le représentant du secrétariat général de l'enseignement catholique français. Jean-Pierre Gardy¹ (notre photo) qui assume cette responsabilité pour trois ans, veut impulser une dynamique plus forte au sein de ce réseau, et développer les échanges et la formation, un domaine qu'il connaît bien.

La tâche est immense pour cette minuscule structure permanente.

« Au sein du CEEC, nous regroupons 24 pays², soit 7,5 millions d'élèves et 30 700 établissements scolaires, précise-t-il. Nous sommes un lieu de rencontre et un centre d'étude et d'information. Bien entendu, nous avons un rôle essentiel de représentant au sein des diverses instances européennes. Dans le cadre de l'Office international de l'enseignement catholique (OIEC), nous sommes l'un des cinq secrétariats régionaux aux côtés de l'Afrique et Madagascar, de l'Amérique, de l'Asie et Océanie et du Proche et Moyen-Orient. »

Nombreux, depuis la création du CEEC, ont été les congrès, colloques et forums qui ont permis à toutes ces instances européennes de se réunir, presque tous les ans, autour d'un thème de travail : « Évangélisation et milieu scolaire », à Rome, en 1981 ; « Participation, paix et développement », à Palma de Majorque, en 1985, pour le premier forum européen des jeunes. Plus pragmatiques : les rencontres de Fatima, au Portugal, en 1987, avec « La nouvelle évangélisation interpellée l'école catholique », ou celle de De

Haan, en Belgique, en 1991, sur le thème « Vers une dimension européenne dans l'enseignement ». Enfin, plus récemment, le congrès de Bruxelles, en 1999, s'est intéressé à « La politique de l'Union européenne en matière d'éducation et l'école catholique », et la rencontre avec les évêques responsables scolaires européens, à « La mission de l'école catholique et la place de l'enseignement de la religion » et à « La liberté de l'enseignement en Europe ».

« C'est sur ce dernier point, insiste Jean-Pierre Gardy, que nous avons le plus d'interventions et de demandes d'informations. En effet, la liberté retrouvée dans un certain nombre de pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est a permis à l'enseignement catholique de réapparaître. Mais au niveau des relations avec l'État, il n'y a pas toujours de structures comme il en existe dans nos pays, d'où des demandes très importantes au niveau juridique et au niveau de l'organisation. C'est pourquoi, en tant que référents, la France et la Belgique ont un rôle très important à jouer. »

Très présent

La tâche est immense pour cette minuscule structure permanente qui n'a qu'un secrétaire général permanent, Étienne Verhack. Celui-ci occupe, avec son assistante, un siège composé de trois bureaux³, et dispose d'un budget annuel de 211 000 euros. Pourtant, le CEEC est très présent au sein de la commission de l'éducation de la Commission européenne. On le retrouve dans toutes les instances européennes officielles et dans les organisations intéressées par l'enseignement au niveau européen, comme au Parlement européen et au Conseil de l'Europe. Par ailleurs, il existe des actions communes avec les parents d'élèves, via l'Organisation européenne du Groupement international des associations de parents d'élèves de l'enseignement catholique (OE-Giapec).



© G. Braille-Warne

C'est sur la formation que planche actuellement le président en exercice. « Nous réalisons des échanges d'enseignants avec le Groupement européen d'étude et de recherche pour la formation des enseignants chrétiens (Gerfec). De même, à la suite de la deuxième rencontre, à Rome, en 2005, des évêques responsables scolaires, sur la responsabilité pastorale des chefs d'établissement, nous mettons en place un plan de formation des cadres par zones de pays. » Un point qui répond directement à l'un des buts que s'est fixés le CEEC : « Mettre en lumière les besoins de complémentarité des éducateurs et l'apport spécifique de l'école catholique dans le projet éducatif. »

BRUNO GRELON

1. Jean-Pierre Gardy est, par ailleurs, secrétaire général de la fédération Formiris.

2. Allemagne, Angleterre et Pays de Galles, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Danemark, Écosse, Espagne, France, Grèce, Hongrie, Irlande (Eire), Italie, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, République tchèque, Slovaquie, Suisse, Ukraine.

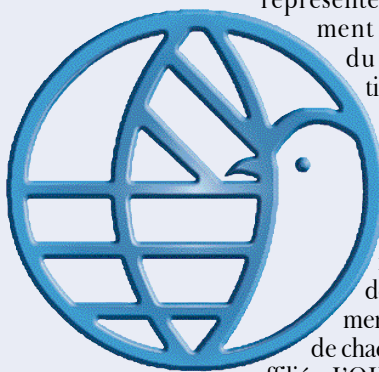
3. CEEC, Avenue Marnix, 19A, bte 6, B - 1000 Bruxelles.

Internet : www.ceec.be - E-mail : ceec@skynet.be

L'OIEC, mode d'emploi

Qu'est-ce que l'OIEC ?

L'Office international de l'enseignement catholique (OIEC) est une organisation non gouvernementale qui représente l'enseignement catholique du monde entier. Fondé en 1952, à Lucerne (Suisse), il regroupe les secrétariats nationaux de l'enseignement catholique de chacun des pays affiliés. L'OIEC est organisé en cinq régions mondiales : Afrique et Madagascar, Amérique, Europe, Asie et Océanie, Moyen-Orient et Afrique du Nord.



Combien de membres compte-t-il ?

L'OIEC compte 102 membres constituants (pays membres), 18 membres associés (congrégations religieuses), 13 membres coopérants (institutions) et 6 membres correspondants (particuliers).

Combien d'élèves et d'écoles dans le monde ?

L'OIEC regroupe plus de 43 millions d'élèves dans le monde entier :

- Afrique : 9,5 millions
- Amérique : 14 millions
- Asie : 10 millions
- Europe : 9 millions
- Océanie : 800 000

Pour un total de 210 000 écoles.

Qui sont ses partenaires ?

- *Unesco* : l'OIEC y a un statut consultatif, catégorie B, depuis 1958. Avec un statut de relations formelles de consultation depuis 1997.

- *Ecosoc* : Conseil économique et social

des Nations Unies. Depuis 1998, l'OIEC y a un statut consultatif spécial.

- *Unicef* : l'OIEC y a un statut consultatif depuis 1963.

- *Conseil de l'Europe* : l'OIEC y a un statut consultatif depuis 1965.

Par ailleurs, l'OIEC entretient des relations de collaboration avec : la *FAO* (organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), le *BIT* (Bureau international du travail), l'*OUA* (Organisation de l'Unité africaine), l'*OEА* (Organisation des États américains).

Où se trouve son siège ?

Le siège du secrétariat général est à Bruxelles. Il a en charge les relations formelles avec les agences et institutions internationales qui travaillent dans le domaine de l'enseignement.

Secrétariat général de l'OIEC : Avenue Houba-de-Strooper, 718 - 1020 Bruxelles, Belgique.

Tél. : +32-2-230.72.52.

Fax : +32-2-230.97.5.

E-mail : info@infoiec.org

Quels sont ses moyens de communication ?

● Sur internet : www.infoiec.org
Sur ce site trilingue (espagnol, français, anglais), on trouve une présentation complète de l'OIEC et de son actualité, des informations sur l'enseignement catholique dans le monde. Et deux lettres de liaison : *Contact* et *Between*.

● *Contact* est le bulletin bimestriel trilingue de l'OIEC. Il a été créé en avril 2004 par le père Angel Astorgano. Son objectif : transmettre des informations ponctuelles sur l'actualité de l'enseignement catholique des différents pays et continents. Ce bulletin est réalisé par le secrétariat général de l'OIEC, à Bruxelles. Il est disponible sur le site internet, à la rubrique « Documents et publications ». Il n'existe pas de version papier.

● *Between* (cf. ci-contre).

Between : la lettre de la représentation permanente auprès de l'Unesco



Between a été créé en octobre 2004. Faute de moyens, il n'existe pas d'autre support d'information d'une représentation permanente de l'OIEC.

Y sont détaillées :

● Les actions spécifiques menées par la représentation permanente de l'OIEC à l'Unesco.

Deux exemples :

- le séminaire « Formation des éducateurs à la paix, à la tolérance

et au vivre ensemble » qui s'est tenu à Dakar en août 2005, et auquel 90 personnes de 20 pays d'Afrique ont participé. L'objectif était d'inscrire des actions d'éducation à la paix dans les programmes scolaires. Un bilan est en cours ; - le congrès de Beyrouth, intitulé « Une personne nouvelle au service de la justice et de la paix », qui se tiendra du 3 au 7 mai 2006. Chaque région du monde y est associée. La France, par exemple, interviendra sur l'éducation à la justice et à la paix.

● La participation de la représentation aux actions lancées par l'Unesco. Un exemple : la présence au forum Planet'ERE 3, qui s'est tenu à Ouagadougou en juillet 2005. Cette 3^e édition a regroupé 1 700 participants venus de 47 pays. L'OIEC y a présenté les enjeux éducatifs de la Décennie de l'éducation au développement durable, en communiquant ce qui a été fait dans son réseau sur ce sujet.

● Des informations générales sur les objectifs fixés par l'Unesco. Un exemple : le point sur les programmes « Éducation pour tous » et « Éducation à la diversité culturelle ».

Périodicité : 2 à 4 numéros par an (4 n^{os} parus à ce jour).

Pagination : 4 pages.

Langues : espagnol, français, anglais.

Destinataires : envoyé par e-mail à tous les membres de l'OIEC (et mis en ligne sur le site de l'OIEC dans la rubrique « Documents et publications »).

Contact : Thierry Brault, 35 rue Vaugelas, 75739, Paris Cedex 15. Tél. : 01 53 68 60 10. Fax : 01 53 68 60 01.

E-mail : rpparis@infoiec.org

PUBLICITÉ



« Il faut y croire ! »

© S. Horguelin

Axelle est responsable de la pastorale à mi-temps dans un gros établissement de la banlieue ouest de Paris. « *Que du bonheur !* » explique la jeune femme quand elle parle de son métier, pourtant réputé difficile.

PROPOS RECUEILLIS PAR SYLVIE HORGUELIN

« **M**on moteur, c'est d'abord les jeunes. Ils me donnent plus de joie, avec leurs faiblesses, leur insolence, leur côté bancal parfois, que les adultes qui ont des idées préconçues. Quand je traverse l'établissement, ils me disent tous bonjour – alors qu'ils savent très bien baisser la tête pour ne pas avoir à saluer quelqu'un. Je me dis alors que je ne les ai pas tous braqués ! Avec mes collègues, je n'ai pas trop l'étiquette "Madame Catho" collée au front. Cela vient peut-être du fait que je suis aussi documentaliste à mi-temps. Cela dit, il n'est pas facile aujourd'hui de s'affirmer croyant et pratiquant. L'Église est tellement dépréciée ! Les élèves qui acceptent de préparer les messes font preuve d'un certain courage. Leurs camarades les regardent avec condescendance. Si je sens ce regard sur moi, je le prends avec humour. Je sais pratiquer l'autodérision. Je ne pense pas avoir cette image moralisatrice que le mot "catho" véhicule. Quand un élève a un petit sourire en coin lorsque j'interviens dans une classe, je me garde bien de lui demander avec agressivité : "Pourquoi tu souris ? Tu as fait le choix d'un établissement catholique, non ?" Je lui dis plutôt : "Tu souris, je suis sûre que ce que je vais dire va te plaire..." »

"J'aimerais partager avec les jeunes la conviction qu'ils sont aimés de Dieu."

Se trouver aimable

J'aimerais partager avec les jeunes la conviction qu'ils sont aimés de Dieu. On en parle bien sûr, mais ils ont du mal à se trouver aimables...

Pour se sentir aimé de Dieu, il faut en faire l'expérience personnellement, c'est bien là toute la difficulté. Pour les aider, je reste à leur écoute et j'essaie d'accompagner un peu chacun. Ma mission, c'est de leur faire découvrir que l'être humain a une dimension spirituelle, pas seulement physique, psychologique, sociale. La qualité des témoins ou des associations qui interviennent au collège et au lycée est fondamentale. Parler de sa foi ne s'improvise pas. Il faut savoir s'adresser à tous, pas seulement aux croyants. Chacun doit en retirer quelque chose pour soi. Sinon, on sombre dans le communautarisme.

Tout est dans la forme

Être responsable de la pastorale, ce n'est pas mission impossible. Tout est dans la forme. Il faut savoir s'adapter aux jeunes, les respecter. Il ne me viendrait pas à l'esprit, par exemple, de leur imposer une célébration, mais je sais que cela se fait ailleurs. Les thèmes de réflexion proposés aux lycéens sont choisis pour que chacun y trouve son compte. En seconde, nous travaillons, par exemple, sur le regard porté sur la personne humaine. Une dame, aumônier de prison, vient parler de son expérience. Au préalable, les élèves ont découvert les *a priori* énormes qu'ils avaient sur les prisonniers. Le témoignage a pour but de changer leur regard. Le piège que je veux éviter dans mon travail, c'est de trop en faire. De tout mettre à la sauce pastorale. Autre risque : vouloir faire tout seul. Il faut travailler en équipe. Sans l'aide des enseignants, on ne peut rien construire. Il faut dire que j'ai la chance d'être soutenue par mon chef d'établissement. Je fais partie du conseil de direction et je suis associée à tous les grands projets.

Ces petites choses du quotidien

Les qualités pour être responsable de la pastorale ? Avoir la pêche, le sourire, y croire ! Si soi-même on ne vit pas bien sa foi, on ne peut rien faire passer. Oui, il faut de la joie. Ce n'est pas difficile pour moi car chaque jour une belle chose se produit. Un élève vient me dire qu'il a lancé une collecte dans sa classe. Un professeur demande à ses collègues d'être attentifs à un lycéen qui vient de perdre son père. Des élèves m'annoncent qu'ils démarrent un groupe de prière et qu'ils se réuniront quinze minutes par semaine à l'oratoire. Ce sont ces petites choses du quotidien qui rendent heureux.

Se situer dans le monde

Les métiers de documentaliste et de responsable de la pastorale ont beaucoup en commun. La documentaliste doit éduquer l'esprit critique et ouvrir sur le monde, la responsable de la pastorale doit aider à se situer en tant qu'être spirituel dans la société. Et puis, il y a des passerelles : des élèves viennent me poser des questions sur la foi, au CDI¹ qui est plus neutre, alors qu'ils n'auraient jamais osé se rendre au local de l'aumônerie. Je vois une cohérence entre mes deux activités.

Plus tard...

J'ai commencé ma carrière comme prof d'anglais, puis je suis devenue responsable de la pastorale et j'ai réussi le Cafep² de documentation. Je fonctionne par cycles. J'adore ce que je fais, mais je ne pense pas rester responsable de la pastorale toute ma vie. Il faut savoir se ressourcer, rebondir, évoluer. J'aimerais travailler plus tard avec des élèves en difficulté scolaire, dans un milieu différent du mien. Documentaliste en lycée professionnel, voilà qui me plairait bien ! »

1. Centre de documentation et d'information.
2. Certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements d'enseignement privé du second degré sous contrat.

L'ingénierie informatique au service de la relation humaine

Entretien avec Michel Moinard, président, et Gilbert Guihaire, secrétaire général d'Aplon

Depuis sa fondation, Aplon a privilégié son fonctionnement associatif pour maintenir un esprit de service et d'accompagnement auprès des communautés éducatives qui risquent l'intégration des capacités informatiques.

**PROPOS RECUEILLIS PAR
GILLES DU RETAIL**

Pouvez-vous préciser les services que votre entreprise apporte à l'enseignement catholique ?

D'origine congréganiste, l'association Aplon s'est fixé pour mission d'être au service de l'enseignement catholique, depuis les années 60, pour aider les établissements à assurer une gestion financière conforme aux normes de la profession, en s'appropriant progressivement le support de cet outil nouveau qu'était alors « l'ordinateur ». Après quelques brèves années de sous-traitance des produits informatiques, notre association s'est attachée à concevoir et diffuser ses propres outils de gestion financière, complétés par la gestion administrative. Nous intervenons actuellement dans environ 40 % des établissements du premier degré et 60 % de ceux du second degré. Depuis quelque temps, nous avons décidé de développer des espaces numériques de travail afin de mettre en relation les diverses données informatisées et de permettre de croiser entre elles les informations, quelles que soient leurs origines. Le concept global de l'espace numérique de travail vise à optimiser les capacités d'information. Chacun possède son portail en fonction de son métier, mais en même temps ce portail ouvre des possibilités de mutualisation. Ainsi, pour le chef d'établissement, cet espace donne une vision globale de l'information, favorise la coordination ainsi que la prise de décision, et établit une base commune. Il est donc fondamental pour Aplon de soutenir les établissements pour qu'ils identifient leurs besoins et se dotent d'outils qui favorisent des gestions individuelles tout en consolidant les cohérences nécessaires des projets éducatifs et de la culture spécifique de chaque établissement. C'est dans cette optique qu'Aplon propose des formations aux chefs d'établissement, aux gestionnaires et aux cadres éducatifs. Par

ailleurs, notre association s'efforce d'apporter ses savoir-faire, sur un plan international notamment, à de nombreuses structures de l'enseignement catholique en Afrique et au Moyen-Orient. Il n'est pas possible de laisser se creuser un déficit d'utilisation des technologies nouvelles dans des pays qui connaissent déjà de grandes difficultés.

Pourquoi, depuis plusieurs années, suivez-vous avec beaucoup d'attention les assises de l'enseignement catholique ?

Ce temps de réflexion de l'enseignement catholique français rencontre notre propre démarche : comment mieux mutualiser nos ressources, apprendre à nous écouter, renforcer les cohérences et mettre au premier plan la relation humaine ? Cette relation humaine est à privilégier dans un contexte de haute technologie, tant vis-à-vis des membres des communautés éducatives que nous rencontrons que vis-à-vis de nos équipes. En plaçant la personne au cœur de son fonctionnement, l'enseignement catholique offre un cadre et des repères qui donnent sens à son action. Notre association à la démarche des assises, nous a permis d'approfondir et de structurer nos réflexions avec nos équipes, en référence à l'esprit de nos fondateurs qui se voulaient, au-delà du service à l'établissement, au service de l'institution. L'implication personnelle des administrateurs (économistes, chefs d'établissement, présidents ou membres d'Ogec¹, voire directeurs diocésains ou présidents d'Udogec² a toujours été porteuse de cette finalité.

Comment percevez-vous votre évolution ?

Notre métier se cible sur l'informatique et l'accompagnement y afférent. Or, nous constatons plusieurs tendances évolutives. Au niveau des utilisateurs « de base », le départ des personnes formées sur le tas s'accélère. Désormais, va se généraliser la génération des personnels « né-

avec l'informatique », d'où l'émergence d'un autre type de relations au quotidien certainement plus pragmatique mais tout aussi exigeant pour

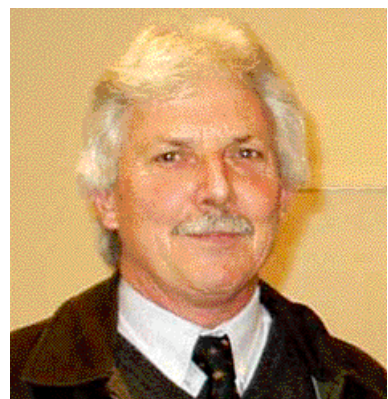
être à l'écoute des attentes de chacun et pour anticiper. Au niveau des décideurs des choix informatiques, ils ne seront plus des utilisateurs par secteurs, mais des chefs d'établissement avec une vision globale de gestion et d'information. Leur stratégie générale de management autour de l'informatique passera avant le détail des fonctionnalités techniques. Sur ces dernières, la priorité devient désormais l'automatisme intégral avec proscription totale des « interfaces » à manipulation. La priorité des espaces numériques de travail, complétés par nos futurs produits gérant des données homogènes et des informations exploitées par des moteurs de calculs paramétrables, est au cœur de notre évolution. Cela confirme la nécessité pour Aplon d'une diversification intelligente et maîtrisée autour de cahiers des charges spécifiques mais aussi d'une perception et d'une prise en compte de la démarche globale de l'enseignement catholique.

Mais, plus que jamais, nous devons savoir accompagner les demandes des établissements, quels que soient leur taille et leurs moyens, en faisant en sorte que l'ingénierie soit au service de la relation humaine. ■

1. Organisme de gestion de l'enseignement catholique.
2. Union départementale des Ogec.



D.R.



D.R.

Savoir +

**Aplon est sur internet à l'adresse suivante :
www.aplon.org**

Une Oasis dans la grande ville

Pour participer à la « grande gazouille », il suffit d'avoir entre quatre et onze ans et de s'inscrire à l'Oasis de Plaisance. Cette association culturelle, éducative et de loisirs travaille en osmose avec l'école Charles-de-Foucauld, dans le XIV^e arrondissement de Paris.

BRUNO GRELON

Perdue au milieu des immeubles du XIV^e arrondissement de Paris, la rue des Jonquilles, voie piétonnière, conduit à une « Oasis » – quelques bâtiments bas et un petit jardin – qui possède un modeste palmier. Intégré à l'école maternelle et primaire Charles-de-Foucauld, le centre de loisirs s'est voulu à l'unisson du bienheureux ermite. Devenu l'Oasis de Plaisance, il a choisi d'être cet îlot de plaisirs et de jeux qui, tous les mercredis et pendant les vacances, accueille les 4-11 ans, dont les parents travaillent.

« Tout est parti d'une opportunité, explique Martine Regnault, directrice de l'école depuis trois ans. À l'époque, en 2000, l'établissement, que dirigeait alors Michèle Nougaret, étudiait la possibilité d'un changement d'emploi du temps : travailler le mercredi matin au lieu du samedi matin. Tous les partenaires participaient à la réflexion, y compris la paroisse voisine en raison des heures de catéchisme. C'est alors que la Facel a proposé une solution. »

Savoir +

Oasis de Plaisance, 12 rue des Jonquilles, 75014 Paris. Tél. : 01 45 42 60 87. Présentation de l'association sur le site www.charlesdefoucauld.info (rubrique « Oasis »).

La Facel, c'est la Fédération des associations culturelles éducatives et de loisirs, créée en 1994, à l'initiative du cardinal Jean-Marie Lustiger. L'archevêque de Paris souhaitait renforcer l'accueil des enfants hors du temps scolaire, à partir du réseau d'associations déjà existant : centres paroissiaux, patronages, etc. Le principe de regrouper et de promouvoir toutes ces œuvres de jeunesse, sans distinction d'origine et de culture, avait vite pris corps.

L'équipe d'animation effectue un formidable travail, fort apprécié par les parents et les enseignants.

« L'idée, au départ, était de réunir, dans un même ensemble parisien, toutes les structures ayant un savoir-faire du même ordre, commente Anne de Rambuteau, chargée de mission à la Facel. Il s'agissait, d'une part, de faire face à un certain désengagement de l'Église, et, d'autre part, de pouvoir représenter ces divers mouvements devant les pouvoirs publics. »

Le mouvement prend vite de l'ampleur. Partie d'un regroupement de 22 associations, la Facel en rassemble 42 en 1997, puis 89 en 2005. « Sur les seize associa-

tions en écoles actuellement, précise Anne de Rambuteau, dix se sont créées à l'instigation de la Facel. Douze d'entre elles, dont l'Oasis, ont pris en main un centre de loisirs le mercredi, quatre organisent des activités après la classe ou pendant le déjeuner. »

Mais pour animer de telles structures, il faut un encadrement qualifié et diplômé, et c'est évidemment le second rôle de la Facel d'assurer un plan de formation à ceux qui seront sur le terrain (cf. encadré). « Nous avons profité des opportunités proposées, à l'époque, avec les emplois-jeunes, explique la chargée de mission. Tous nos animateurs, après 500 heures de formation, ont obtenu le BEATEP¹, puis après 2001, le BPJEPS². »

Dragon et pendules

À la tête de l'Oasis de Plaisance, on trouve Yann Sujet. Directeur du centre de loisirs depuis cinq ans, il est aussi l'un des permanents de l'équipe pédagogique de Charles-de-Foucauld. Il anime notamment les ateliers informatiques et le site internet de l'école (cf. « Savoir + »). Pour cet ancien étudiant en histoire de l'art et archéologie, aujourd'hui titulaire d'un BEATEP, au centre il ne s'agit ni de faire de la garderie ni de l'« occupationnel ». « On développe surtout l'imaginaire, souligne-t-il, en créant tout un univers autour des enfants et des activités ma-



Repères Thème d'année au centre de loisirs : le temps. O

nuelles, physiques ou artistiques, en lien avec un thème décliné dans le projet d'année. Depuis sa création, le centre s'est intéressé à la défense de la nature et au geste citoyen, autour du projet « Mission Planète », à « L'Europe des enfants » ou encore au monde du cirque avec « Oasis-Circus ». Cette année, nous avons choisi le thème du temps, avec pour objectif d'aider les enfants à trouver leurs repères. » Et pour atteindre un tel objectif, tous les moyens sont bons : théâtre de marionnettes, déguisements, découpages, dessins... Ainsi, on souhaite la bienvenue aux « chronovoyageurs » qui visitent le fabuleux grenier de l'Oasis et découvrent les curieux personnages qui l'habitent : Takavoir le miroir, Tactique l'horloge, Tronome le fantôme, Tampis la souris, Tempête la chouette... Inès, huit ans, qui vient en voisine, et Aliénor, sept ans et demi,



On apprend l'heure en dessinant.

© B. Grelon

travaillent sur un calendrier. Elles énumèrent les mois de l'année: « On sait lire, on a appris au CP! » s'exclament-elles, toutes fières. Léo, sept ans et demi, l'aîné d'une fratrie de trois, évoque les petits lutins qu'il a fabriqués pour Noël et qu'il a pu apporter à la maison. De l'autre côté de la grande pièce, œuvrant à une immense fresque sur le thème du Moyen Âge, Mickaël, huit ans et demi, n'hésite pas à impressionner ses voisines en dessinant un terrible dragon à trois têtes. À l'étage, où ils sont regroupés, les plus jeunes sont heureux d'arborer les pendules qu'ils ont découpées et ornées selon leur fantaisie.

« Avec mes trois animateurs, tous dotés d'un BAFA³, poursuit Yann Sujet, nous sommes des partenaires de l'école. Nous avons des valeurs communes et nous cherchons en-

semble une certaine cohésion. Par ailleurs, nous privilégions les rapports avec les parents. » Bien sûr, le centre travaille dans le sens d'un projet éducatif dont le premier point est de promouvoir la personne « par la prise en compte de l'enfant en tant que personne à part entière, unique et particulière ». Il s'agit d'« ouvrir l'enfant sur le monde par un accès à la connaissance et un éveil à la diversité culturelle de l'humanité ». Enfin, il faut apprendre à vivre ensemble « par l'incitation à la prise de responsabilité et une participation active au projet commun ».

Si les sorties, à l'aquarium Sea Life, près de Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne) ou dans les musées nationaux, sont très prisées, elles restent limitées. « Tout cela a un coût, précise Yann, car nous ne recevons pas de subventions. Même si les locaux sont mis à notre disposition gracieusement, nous

n'avons pas un budget extensible. » En effet, pour la cinquantaine d'enfants, habitant le quartier pour 80 % d'entre eux, qui viennent chaque semaine, le prix de la demi-journée est fixé à 7 euros, celui de la journée à 12 euros. Et si le goûter est compris, chacun doit apporter son pique-nique pour le midi.

Projet commun

Reste que l'équipe d'animation effectue un formidable travail, fort apprécié par les parents et les enseignants, dont plusieurs ont accepté de s'engager dans l'association comme membres du bureau. Les moments qu'ils vivent au centre, en particulier pendant les vacances scolaires, sont indispensables aux enfants. « C'est pendant ces moments privilégiés, commente Yann Sujet, que l'on prend le temps de vivre avec eux et de les faire progresser. »

À chaque période, son temps fort : après la « grande gribouille » en octobre, vient la « grande patouille » de février, avec au programme la découverte des différentes techniques de sculpture, la familiarisation avec des artistes de toutes les époques et

une plongée au cœur des grands chefs-d'œuvre. Un peu plus tard, dans le même esprit, les vacances de printemps se dérouleront sous le signe de la « grande gazouille » (musique, chant, danse, instruments), et au mois de juillet, ce sera la « grande bafouille » (théâtre, mime, comédie musicale).

Chacune de ces animations se termine par une fête à laquelle sont conviés des centres de loisirs voisins, dans le cadre d'un projet commun, baptisé « Bienvenue chez nous ». Ainsi, l'Oasis célébrera, en juin prochain, au moment de la Fête de la musique, des « Olympiades... musicales ». Espace ludique et éducatif, l'Oasis de Plaisance offre ainsi un épanouissement continu à ses jeunes adhérents, dans une référence commune avec l'école Charles-de-Foucauld. « Nous sommes en osmose et continuité dans l'humain », confirme Martine Regnault. ■

1. Brevet d'État d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse, homologué au niveau IV.

2. Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.

3. Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.

Au service des jeunes

En 1994, la Fédération des associations culturelles, éducatives et de loisirs (Facel) rassemblait, à Paris, 2 900 enfants scolarisés dans le primaire et 1 800 dans le secondaire. En 2003, ces chiffres s'élevaient, respectivement, à plus de 8 000 et à près de 2 500. Enfin, plus des deux tiers des centres de la Facel accueillent des enfants défavorisés de divers arrondissements parisiens.

Parmi les associations qui organisent des activités régulières, en 2005, 29 % se sont créées au sein d'écoles, 21 % sont des centres d'animation, 16 % des associations aux profils divers (organisation de séjours de vacances, foyers de jeunes, etc.), 10 % des associations d'origine paroissiale.

Présidée Jacques Quartier, la Facel, avec 50 salariés, est considérée comme l'un des premiers employeurs associatifs parisiens de salariés en contrat emploi-jeune, tous ayant bénéficiés d'une formation professionnelle qualifiante (BAFA*, BAFAD**, AFPS***) et diplômante (55 % ont ou vont avoir le BEATEP ou le BPJEPS****).

BG

Facel, 16 rue de Milan 75009 Paris. Tél. : 01 40 82 97 48.

Internet : www.facel-paris.com

* Cf. note 3 de l'article.

** Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur.

*** Attestation de formation aux premiers secours ou brevet de secourisme.

**** Cf. notes 1 et 2 de l'article.

La pépinière du mieux vivre ensemble

L'école Notre-Dame¹, à Marcy-l'Étoile, près de Lyon, s'emploie à former de véritables citoyens en herbe. S'accepter, mesurer la richesse des différences et des échanges, ou utiliser la médiation en cas de conflit : le rapport à autrui s'y construit dès trois ans.



Pour apprendre aux enfants à se construire plutôt qu'à simplement obéir, toute l'équipe de Notre-Dame a réfléchi sur des pratiques citoyennes innovantes, avec le concours de Dominique Baratier, animatrice-formatrice à la direction diocésaine. Parmi les enseignants les plus motivés, Catherine Doppler, formée par Génération Médiateurs², a adopté de longue date cette approche qui l'intéressait depuis longtemps. « Confrontée, voilà quinze ans, à quelques difficultés avec ma fille en bas âge, j'avais cherché une alternative à l'éducation traditionnelle pour gérer les conflits pacifiquement, et découvert la méthode Gordon, l'écoute active », raconte-t-elle.

Démonstration dans sa classe de CE1, avec une séance sur les émotions : la joie, la peur, la colère, la tristesse, la surprise. Autant de sentiments familiers mais pas toujours évidents à définir. Trois quarts d'heure de discussions, mimes et dessins en demi-classe permettront aux enfants de les explorer. L'enjeu de ce travail : « apprendre à exprimer ce que l'on ressent, car, souvent, à l'origine des comportements turbulents, voire de l'échec scolaire, il y a un non-dit, une difficulté à mettre en mots », analyse Catherine Doppler.

De là à trouver des idées pour combattre sa peur ou calmer son agressivité, il n'y a qu'un pas. Celui qui mène aux dernières

VIRGINIE LERAY

La citoyenneté n'attend pas le nombre des années ! Ainsi, à Marcy-l'Étoile, à douze kilomètres de Lyon, l'école Notre-Dame a mis en place, depuis quatre ans, un programme structuré sur « le mieux vivre ensemble ». Dans la droite ligne des assises de l'enseignement catholique. Connaissance de soi, respect de l'autre et clés pour pratiquer la médiation : l'initiation commence ici dès la maternelle !



Découverte. Mimes, jeux de rôles et confection de marottes permettent aux élèves d'explorer leurs émotions. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les enfants photographiés ici ne sont ni punis, ni tristes, ni en colère.

leçons de l'année, où compromis et médiation seront appliqués aux conflits du quotidien, via des jeux de rôles. Dans cette optique, les élèves ont déjà réfléchi sur leur comportement dans la cour de récréation, en cas de difficulté : la fuite, la contre-attaque, la plainte auprès d'un adulte, le dialogue, l'humour. Ils découvrent ainsi des solutions pour que les deux parties sortent « grandies » du différend.

« Souvent, à l'origine de l'échec scolaire, il y a une difficulté à mettre en mots. »

« Bien sûr, ce n'est pas une recette miracle, concède Catherine Doppler, mais il y a peu de bagarres. »

L'équipe de Notre-Dame insiste aussi sur la responsabilisation des élèves : « Progresser sur le ressentiment, c'est commencer à construire sa personnalité tout en acceptant l'autre. Dans ce but, nous encourageons nos élèves à avoir de l'initiative. Lorsqu'un enfant se plaint d'un autre, nous les faisons s'expliquer entre eux, pour que, même si nous restons présents, ils n'attendent pas tout de l'adulte », explique la directrice, Odile Ravaud. Des goûters philo apprennent d'ailleurs aux CP et CE1 à penser par eux-mêmes.

Des ponts vers l'autonomie

Autre exemple : ce sont les enfants qui définissent les règles de cohabitation – « Je lève la main pour avoir la parole ; je respecte le matériel ; je suis calme dans le rang... » – réunies dans leur « passeport-école ». Tamponné à chaque période, il est retiré en cas de transgressions répétées. « Pour le récupérer, il faut s'engager solennellement devant les camarades et prendre une résolution très concrète devant les adultes », raconte Catherine Doppler.

Mieux encore, les conseils

d'élèves lancent de véritables ponts vers l'autonomie. Quatre fois par an, les délégués de classe y font remonter les problèmes ou les idées des élèves. « Sur leurs suggestions, nous améliorons leur environnement. Ils nous soumettent aussi des idées d'animation pour les récréations », détaille Odile Ravaud. Concours de poésie, chasse aux œufs de Pâques, tournoi de foot ou de basket... Les projets fusent ! Mais attention, précise-t-elle : « C'est aux délégués d'organiser ces manifestations et de mobiliser leurs camarades. Nous n'intervenons pas à leur place. »

Un travail de longue haleine

Aboutissement logique de la pédagogie de Notre-Dame, la création d'un groupe d'élèves médiateurs est en projet. Un travail de longue haleine. Ne pas trop alourdir la tâche des médiateurs en herbe qui pourraient alors devenir des « boucs émissaires », nécessite en effet une grande implication de l'équipe enseignante. « Le risque est de voir certains adultes se décharger de leur responsabilité éducative sur les jeunes », prévient Bruno Mercier, directeur de l'Institut Formation & Développement³ (IFD) de Grenoble. Un quart des formations dispensées par l'IFD aux enseignants concernent la dimension éducative, et notamment le « mieux vivre ensemble » – soit une centaine de personnes sensibilisées en 2004 par cinq formateurs spécialisés, dont Catherine Doppler. « Nous sommes sollicités pour des problèmes conjoncturels ou lorsque la violence à l'école se trouve médiatisée. Mais la violence n'est pas un phénomène récent ! Depuis quelques années, face au glissement des valeurs, il nous faut toujours adapter nos réponses en valorisant les pratiques citoyennes », explique Bruno Mercier.

Du côté du diocèse de Lyon, Dominique Baratier préfère que la médiation se diffuse progressivement, via la construction de

projets d'établissement autour du « mieux vivre ensemble ». « C'est plus transversal et moins individuel que l'ancien thème du respect, car la notion de communauté vient s'y ajouter. On estime que la moitié des écoles du diocèse travaille sur cette piste et, cette année, plusieurs étudiants du Centre de formation pédagogique (CFP) de Lyon⁴ ont axé leur stage pratique sur ce thème », précise-t-elle.

Le « mieux vivre ensemble » se généralise donc au primaire comme moyen de faire de la médiation sans le savoir, mais surtout de s'accepter pour mieux s'ouvrir à l'autre. Un apprentissage du rap-

port à autrui qui gagne, en effet, à se faire dès le plus jeune âge ■

1. Adresse : 32 route de Sainte-Consorte, 69280 Marcy-l'Étoile.
E-mail : www.ecole.frimousse@free.fr
2. Adresse : 39 rue des Amandiers, 75020 Paris. Tél. : 01 56 24 16 78.
Internet : www.gemediat.org
3. Adresse : 8 rue Beccaria, 38000 Grenoble. Tél. : 04 76 17 15 15.
Internet : www.ifd.asso.fr
4. Institut de l'Oratoire, 2 rue de l'Oratoire, 69300 Caluire-et-Cuire.
Tél. : 04 72 10 69 00.



Vous trouverez une bibliographie et des titres de supports pédagogiques sur ECA + (www.scolanet.org).

Élèves et universitaires à l'école de la médiation

La médiation est aussi entrée à l'université. Suivant la voie ouverte par Jean-Pierre Bonafé-Schmitt, professeur à Lyon-II, l'Institut catholique de Paris* a lancé en 2003 un DESS** « médiation dans l'action éducative » suivi par une majorité d'enseignants et de travailleurs sociaux. Basé sur les pédagogies Freinet et institutionnelle et les théories de Françoise Dolto, il apprend à communiquer, via la technique du tiers, en prenant de la distance vis-à-vis de soi-même et des autres. Pour Brigitte Liatard, de Génération Médiateurs, spécialiste des élèves médiateurs depuis 1993, le concept se développe : « C'est un processus de longue haleine, comme le fut la mise en place des délégués de classe, instaurée dans les textes dès 1985. Aujourd'hui, nous suivons quelques dizaines d'établissements, surtout des collèges. » Actuellement, Brigitte Liatard achève un DVD interactif dans lequel des enfants témoignent. Elle explique : « L'expérience les a aidés à se construire et à faire tomber les barrières avec les adultes. Tous disent que la pratique leur a fait gagner confiance en eux. » Poursuivant le partenariat instauré avec Okapi, Génération Médiateurs s'associe au concours Ruban vert 2006***. L'an dernier, un collège de Kourou, en Guyane, où la violence règne, avait gagné une formation à la médiation. Les actions de solidarité distinguées cette année recevront de nombreux outils d'initiation sur cette question. VL

* ISP Éducation, 21 rue d'Assas 75006 Paris. Internet : www.icp.fr/isp_education

** Diplôme d'études supérieures spécialisées.

*** Cf. sur internet : www.okapi-jebouquine.com

Savoir +

D'autres organismes travaillent autour de la médiation :

– Association nationale des médiateurs, 62 rue Tiquetonne 75002 Paris.

Tél. : 01 42 33 81 03. Internet : <http://mediateurs.asso.fr>

– Non-violence actualité, BP 241 - 45202 Montargis Cedex. Tél. : 02 38 93 67 22.

Internet : www.nonviolence-actualite.org

– Institut de formation médiation, 127 rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.

Tél. : 01 43 29 75 26.

– Institut de formation aux métiers de la ville, 32 av. Georges-Clemenceau,

95100 Argenteuil. Tél. : 01 39 61 20 34.

Internet : www.salesien.com/oeuv/ifmv.htm

Des formateurs à « titrer »

L'enseignement catholique veut valoriser ses formateurs en leur proposant un « titre », accessible par la validation des acquis de l'expérience (VAE).
Il favorisera leur mobilité professionnelle.

JEAN-LOUIS BERGER-BORDES

Les premiers candidats au « titre » de formateur sont attendus dans les semaines qui viennent, pour des certifications décernées dès le mois de juin (cf. « Le point »). Il aura ainsi fallu à peine deux ans pour que l'« équipe opérationnelle¹ », animée par Luc Pasquier – chef de projet² – mette en place toute l'architecture de ce nouveau titre voulu par Paul Malartre, dans le cadre de la charte de la formation³.

C'est au regard d'un référentiel, qui « dit » ce qu'est le métier de formateur, que sera accordé le nouveau titre.

Il s'agissait pour le secrétaire général de l'enseignement catholique, explicite Luc Pasquier, de répondre à un triple objectif : – « valoriser l'expérience acquise par les nombreux formateurs de l'enseignement catholique⁴, et donner aux futurs formateurs des raisons d'espérer d'avoir un titre reconnu » ; de fait, plus de 50 % des formateurs vont partir en retraite d'ici à 2010 ;

– « rendre, dans un premier temps, ce titre accessible par la validation des acquis de l'expérience (VAE)⁵ » ;

– engager une démarche de certification et inscrire ce titre au Répertoire national des certifications professionnelles ; avec pour effet de « faire reconnaître le titre dans les conventions collectives, et de favoriser la mobilité des formateurs dans et hors la formation, d'autant que le titre, de niveau I, pourrait être de niveau master ».

Ces objectifs, aujourd'hui en bonne voie d'être atteints, répondaient eux-mêmes, poursuit Luc Pasquier, à trois grands enjeux propres à l'enseignement catholique. Il s'agissait tout d'abord de « définir ce qu'est un formateur, quel est le cœur de son métier, en quoi

consiste son activité dans la diversité de ses postures professionnelles et de ses modalités d'intervention ; mais aussi de permettre à des professionnels de la formation des adultes, en activité ou non et quel que soit leur contexte d'exercice (public, privé confessionnel ou non), d'accéder, par la voie de la VAE, à une certification originale. Enfin, le titre devait permettre de constituer un corps de professionnels soucieux d'inscrire leurs actions en référence au projet spécifique de l'enseignement catholique ».

Et c'est bien pour cela qu'une des premières tâches de l'équipe opérationnelle a été l'établissement d'un « référentiel d'activités et de compétences du formateur d'enseignants et de cadres dans l'enseignement catholique⁶ ». Un référentiel, commente Paul Malartre, « constitué de six familles d'activités dont deux d'entre elles, « Recherche et construction de sens » et « Pédagogie et didactique », constituent le socle et le pivot organisant le métier. La première, en particulier, caractérise le métier de formateur exercé dans l'enseignement catholique et dans le monde de l'éducation. Les familles « Animation d'équipe » et « Environnement de la formation » constituent le deuxième cercle de compétences. Les familles « Développement institutionnel » et « Gestion » constituent un troisième cercle de compétences et expriment des possibilités d'évolution de carrière ».

À l'horizon 2008

C'est donc au regard de ce référentiel, qui « dit » en quelque sorte ce qu'est le métier de formateur, que sera accordé le nouveau titre. Ce sera là la mission des jurys, que la commission de certification va bien vite devoir former et familiariser avec les exigences du titre. Les candidats pouvant, quant à eux, se référer aux démarches énoncées dans « Le Point » (cf. page ci-contre).

Car Paul Malartre a souhaité s'entourer, pour faire désormais vivre le titre, d'une commission de certification – nommée pour trois ans – opportunément constituée des

membres de l'équipe opérationnelle de conception, et toujours présidée par Luc Pasquier, représentant de l'Udesca⁷.

Ce qui permettra à tous de voir le plein aboutissement de leur œuvre, à savoir la reconnaissance officielle, via son inscription au Répertoire national des certifications professionnelles, du titre qui ne pourra toutefois être présenté à la Commission nationale de la certification professionnelle qu'une fois trois cohortes de candidats certifiées, soit, au rythme envisagé d'un jury tous les six mois, à l'horizon 2008.

Durant cette période expérimentale, précise Luc Pasquier, devront être discutés, au sein des organisations professionnelles, les effets sur leur carrière pour les titulaires du « titre ».

Le souhait de Paul Malartre de qualifier la fonction de formateur est aussi lié à son objectif de distinguer, dès cette année, les premiers instituts de formation « missionnés » par l'enseignement catholique. Nul doute, poursuit Luc Pasquier, que dans les critères de désignation, figurera dès lors la nécessité de formateurs titrés employés par ces organismes de formation. ■

1. Cf., ECA+.

2. Par ailleurs délégué de l'Union des établissements d'enseignement supérieur catholique (Udesca) et vice-recteur de l'Université catholique de l'Ouest.

3. Cf. ECA 286, pp. 12-13.

4. Au sein d'une nébuleuse de quelque 800 organismes, une soixantaine d'organismes de formation – estime Monique Lafont, responsable de la mission « Personnes ressources et formateurs » de Formiris – assurent 80 % de la formation initiale et continue de l'enseignement catholique. Ils emploient environ 1 200 formateurs, pour la plupart à temps partiel et pour le plus grand nombre d'entre eux enseignants.

5. Cf. ECA 295, pp. 38-39 : « Promotion VAE ».

6. Cf. ECA+.

7. Union des établissements d'enseignement supérieur catholique.



La liste des membres de l'équipe opérationnelle et du comité de pilotage, et le référentiel sont sur ECA+ (www.scolanet.org).

Obtenir le titre

Qui est concerné ?

Tout formateur exerçant dans l'enseignement catholique, et toute personne dans – ou hors de – l'institution, voulant valider son expérience professionnelle ou bénévole au regard du référentiel du titre de formateur.

Niveau requis

Le titre de formateur est de niveau I (pouvant être de niveau master-bac + 5), mais il ne nécessite aucun niveau d'études préalable. Dans le cadre de la VAE, il est accessible à toute personne ayant exercé trois ans au minimum une activité professionnelle ou bénévole en rapport direct avec le titre visé.

Comment l'obtenir ?

Le candidat remplit, et soutient auprès d'un jury, un dossier dans lequel il décrit et analyse ses compétences en rapport avec celles du titre. Le dossier est disponible depuis février sur internet¹, ainsi qu'auprès de tous les organismes de formation de l'enseignement catholique, des directions diocésaines et des associations territoriales.

Accompagnement

Il est facultatif mais... recommandé de se faire assister pour la réalisation de son dossier. Jusqu'en 2009, cet accompagnement est assuré par les membres de la commission de certification, avant une prise de relais progressive par les organismes de formation de l'enseignement catholique. Pour l'instant, cet accompagnement se déroule sur environ 24 heures réparties sur quelques semaines, en entretiens individuels et en regroupements collectifs.

Coût

Les frais de dossier sont de 150 €. Le coût de l'accompagnement, non encore fixé, est susceptible d'être pris en charge sur le budget de formation continue pour les enseignants ; pour les autres candidats, la prise en charge est en cours d'étude.

Jury et titre

Le jury se réunit *a priori* deux fois l'an, à Paris ou en région. Il est composé de 6 à 8 membres, pour moitié professionnels de la formation et pour moitié membres de la commission de certification. Il est présidé par un universitaire de l'enseignement catholique. Il examine d'abord les dossiers, avant de recevoir les candidats pour un entretien d'environ une heure. Il statue au regard de l'étendue des compétences couvertes par le candidat par rapport au référentiel, et du niveau atteint pour chacune de ces compétences. Il peut dès lors soit accorder le titre – signé par le secrétaire général de l'enseignement catholique –, soit ajourner le candidat pour complément de compétences dans divers domaines du référentiel.

Quand s'inscrire ?

Le premier appel à candidatures va être lancé en février 2006, pour un premier jury siégeant en juin.

Reconnaissance du titre

Dans un premier temps, il sera propre à l'enseignement catholique. Au terme de trois cohortes de candidats, il sera soumis pour validation à la Commission nationale de la certification professionnelle, pour une inscription au Registre national des certifications professionnelles, facilitant ainsi la mobilité de ses titulaires.

Se renseigner

Par courrier : Formiris, Secrétariat de la commission de certification, Mission « Personnes ressources et formateurs », 35 rue Vaugelas, 75739 Paris Cedex 15. Par e-mail : mfmeston@formiris.org ou mlafont@formiris.org

1. www.formiris2.org/titre_formateur_2



D. R.

Guy Calande candidat au titre

Son dossier de candidat portera peut-être bien le numéro un, car pour Guy Calande, 54 ans, il s'agit avant tout de « montrer l'exemple ». De fait, le directeur du Centre national de formation de l'enseignement technique privé (CNFETP) de Lille est aussi vice-président de l'Association nationale des centres et instituts de formation de l'enseignement catholique (Acifec), qu'il représentait au comité de pilotage dudit titre. Et il voit au moins trois bonnes raisons pour « candidater » : « *C'est pour moi la meilleure façon de pouvoir aider ensuite les formateurs qui voudront obtenir le titre ; je vais éprouver par ailleurs mon portefeuille de compétences par rapport au référentiel, et profiter enfin de l'opportunité de faire une relecture – prospective – de mon parcours.* » Celui de ce Belge à la fougue truculente est, de fait, plutôt atypique. Après avoir débuté en... Belgique donc, Guy Calande, agrégé de l'enseignement supérieur en biologie et enseignant en institut technologique et professionnel, est bien vite repéré pour sa capacité à mettre en pratique, dans sa classe, les préceptes d'un ouvrage canadien qui l'a confirmé dans sa posture pédagogique : *Moi, j'enseigne, mais eux, apprennent-ils ?**. Dès 1981, le voilà formateur des futurs agrégés à l'Université catholique de Louvain, puis inspecteur des sciences pour l'enseignement privé, fonction qu'il continue d'exercer, même s'il a aussi depuis bien longtemps fait moult incursions de l'autre côté de la frontière, intervenant intermittent au CNFETP, avant de s'installer à Lille et de prendre, en 1996, la direction du Centre. Enfin, une direction partagée – formule originale – avec Éric Deltour, ce qui permet à chacun de « *garder une activité de terrain* », lui-même assurant, t un tiers de temps, des formations transversales en pédagogie et didactique. Autant dire que s'il prêche ainsi d'exemple, ce n'est pas par souci de carrière. Ni même de rémunération, « *car il n'est pas question, plaide le vice-président de l'Acifec, en cette période de vaches maigres, que le titre conduise automatiquement à une augmentation salariale des formateurs. Ni même que le label d'instituts "missionnés" par l'enseignement catholique soit lié au nombre de formateurs titrés qu'ils emploieraient* ». Et de conclure : « *L'institution élève son niveau d'exigence, c'est bien, mais il faudrait aussi qu'elle investisse plus de moyens dans les organismes de formation qu'elle choisira.* »

JLBB

* Ce livre de Michel Saint-Onge est disponible aux éditions Chronique sociale, 7 rue du Plat, 69002 Lyon. Commande en ligne sur work.chroniquesociale.com

L'échec scolaire,

Ils ont entre huit et onze ans et peinent à trouver leur place à l'école. À l'externat Saint-Bruno, à Grenoble, ces onze élèves travaillent donc à mi-temps dans une classe d'adaptation¹ qui les aide à remettre le pied à l'étrier. Qu'est-ce qui ne leur convenait pas à l'école ? Pourquoi progressent-ils désormais ? Quelle serait leur classe idéale ?

Claire : L'école, pour moi, c'était vraiment comme un diable. Chaque soir, la maîtresse faisait mon cartable à ma place, parce que je n'avais jamais fini d'écrire les leçons. Mais moi, je détestais ça parce que je savais bien que j'étais capable de le faire toute seule.

Agathe : Avant, je ne comprenais pas. On ne m'attendait jamais.

Et donc, j'avais tout le temps des mauvaises notes. Mais ça va mieux.

Capucine : Moi, parfois, mon cerveau faisait des choses que je ne voulais pas, comme dessiner au lieu de travailler, ou alors il ne voulait pas écouter alors que je voulais. Maintenant, ça va mieux parce que je suis d'accord avec mon cerveau, et je préfère ça parce que je suis moins punie.

Léna : Quand j'allais au CE1 normal, je faisais beaucoup d'efforts, mais je n'arrivais jamais dans mon travail. C'était trop dur. Il y avait des mots à apprendre par cœur. Je le faisais, mais après, en classe, je ne réussissais pas l'exercice de faire des phrases avec. Ça me faisait tout oublier. Le soir, j'étais très inquiète, et la nuit j'avais du mal à dormir à cause de ça.

« Ici, on a trouvé des amis avec qui on a des points communs. Ensemble, on est plus forts. »

Léna : Moi aussi ! J'étais toujours triste en rentrant, car je savais qu'à la maison j'allais être punie une deuxième fois pour mes mauvaises notes. Des fois même, je pleurais. Le problème, c'est que je n'arrivais pas à me concentrer, surtout à cause des autres qui se moquaient de moi. Ici, ça va mieux car j'ai trouvé trois vraies copines, et on se comprend parce qu'on a des points communs.

Capucine : Ça, c'est important, les amis !

Claire : Oui, dans mon ancienne classe, on était bien plus nombreux, et pourtant, c'est comme si on était tout seul : personne ne voulait jouer avec moi à la récré. Chaque enfant restait dans sa bulle. Ici on sort de sa bulle pour être vraiment ensemble. Donc on est plus forts.

Capucine : Une chose qui m'aide aussi beaucoup, c'est que la maîtresse vienne me voir à ma place.

Vincent : Un problème que j'avais avec mes anciennes maîtresses, c'est qu'elles ne disaient qu'une seule fois les consignes... Alors, je ne savais pas quoi faire et j'attendais qu'elles répè-

tent la consigne. Ici, on explique plusieurs fois, c'est mieux.

Quentin : Avant, même quand je levais le doigt, la maîtresse ne m'interrogeait jamais. Comme si elle ne me voyait pas.

Vincent : Moi, non plus, je ne pouvais jamais parler dans mon ancienne classe, car les autres répondaient toujours avant moi. Ici, ce qui m'aide beaucoup, c'est quand les autres donnent leurs idées, parce que réfléchir tous ensemble, ça m'aide à comprendre.

Alain : Il y a aussi le fait qu'on était trop nombreux dans les autres classes. Quand c'est comme ça, on ne peut pas laisser à tout le monde le temps de réfléchir. La maîtresse ne venait pas nous voir, mais on pouvait venir à son bureau. J'y allais souvent pour qu'elle m'explique mieux, mais, comme il y avait plein de monde avant, elle n'avait jamais assez de temps.

Axel : Moi, c'est le contraire, l'institut spécialisé où j'étais me plaisait beaucoup : c'était une école sans murs, en pleine nature et avec beaucoup d'éducateurs qui venaient avec nous en classe... Même le directeur passait parfois nous aider à travailler.

Brahim : Oui, mais c'est quand même bien ici, parce que les maîtresses et Monique, en soutien, prennent du temps pour nous expliquer. Avant, c'était seulement un copain qui m'aidait à lire. En plus, mes parents aussi m'aident plus, maintenant.

Vincent : C'est vrai, ça. Des fois, les parents aident bien, et des fois c'est mieux à l'école. Ce qui est bien, c'est de faire les deux.

Brahim : Travailler aussi à la maison, ça m'a fait faire des progrès. Aujourd'hui, j'aime beaucoup lire, alors qu'avant, j'avais du mal. Aussi, j'avais un autre problème dans mon école : les grands venaient taper les petits dans les couloirs, et ça me faisait très, très peur...

Léna : Ce qui m'a beaucoup aidée, c'est quand on fabrique des nombres et qu'on fait des calculs avec des petits cubes... Grâce à ça, j'aime mieux les maths parce qu'en voyant les nombres, je les comprends.

Capucine : Une autre chose très bien, c'est la boîte à questions et à idées plaisir parce qu'on peut y écrire les choses qu'on n'a pas très envie de dire devant tout le monde.



Photos : V.Leray



« Avant, quand je levais le doigt, la maîtresse ne m'interrogeait jamais, comme si elle ne me voyait pas. »

ON en sort !

« J'ai écrit un poème qui parle de la peur et de la confiance. »

té et j'ai plus confiance en moi. Alors, je peux mieux me concentrer. **Axel** : Quand on fait moins de bêtises, aussi, on a plus confiance.

Lætitia : La confiance en soi, ça donne l'inspiration pour mieux travailler. On a confiance quand on se dit qu'on peut y arriver. Il faut se le dire et se le redire. Et quand on sait qu'on peut faire un exercice, ça encourage. On sait qu'il faut lire et relire. Et qu'on va finir par comprendre, si on fait bien attention.

Claire : C'est sûr qu'il faut travailler et faire attention. Comme dit souvent la maîtresse, il ne faut pas attendre les bras croisés, il faut faire des efforts !

Capucine : Mais parfois, faire des pauses, c'est bien aussi. Ici, on a le droit d'aller se reposer un moment à la bibliothèque et ça m'aide à enregistrer les choses. Quand on revient, on est plus calme et on y arrive mieux.

Vincent : Au début, j'arrive pas à m'empêcher de me dire que je ne vais pas y arriver, mais j'ai appris à essayer de me convaincre.

Alain : J'essaie aussi, mais, avant, le travail me repoussait, comme un vampire. J'avais peur, je ne pouvais pas me concentrer et ça me prenait toutes mes forces.

Rémy : J'avais écrit un poème quand on avait réfléchi sur ça, le voilà :

Peur et colère de ne pas réussir

Blessé de n'être pas compris

Mon courroux se déchaîne !

Mais confiance et aide pour réussir :

Ma fierté et ma force se réveillent.

Capucine : Mais, en fait, la classe idéale, le mieux du mieux, ce serait une classe où on comprend toujours tout !

PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIE LERAY

Lætitia : Et puis, il y a aussi les conseils de classe où on discute des problèmes tous ensemble. Ça fait le même effet que d'avoir de meilleures notes : je me sens plus en sécuri-

« J'ai appris à me convaincre que je peux y arriver. »

Les classes d'adaptation menacées

Les classes d'adaptation (Clad) accueillent, à temps partiel, des enfants du primaire en trouble d'apprentissage parce qu'ils souffrent de dyslexie, de dysphasie, d'une maladie qui a perturbé leur scolarité ou de difficultés psychologiques.

À leur création, en 1977, ces structures servent à mettre les enfants « différents » à l'écart. Avec la politique des cycles de 1989, qui remet en cause le redoublement et incite l'enseignant à s'adapter au rythme de chacun, le maintien de ces élèves

en classe traditionnelle se généralise. Jusqu'à la disparition totale des Clad dans l'enseignement public, au profit des classes d'intégration scolaire (Clis), réservées aux enfants handicapés, et des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased). Ces derniers, tout comme les regroupements d'adaptation (RA), qui remplacent aussi de nombreuses Clad du privé, aménagent des créneaux hebdomadaires d'enseignement ciblé, en petit groupe. « *Ce suivi, adéquat pour un public en simple retard scolaire, serait insuffisant pour nos élèves*, selon Régina Guyot-Kaufmann, enseignante en Clad à l'externat Saint-Bruno, à Grenoble, *d'autant que ces enfants sont davantage en difficulté qu'avant. Le*


danger est d'en laisser certains rentrer dans une spirale d'échec. » Une inquiétude d'autant plus prégnante que sa classe est menacée : « *Nos deux Clad* sont très coûteuses, car elles mobilisent chacune un enseignant pour une douzaine d'élèves. Depuis huit ans, la fermeture de celle de cycle 3 est annoncée. Et, cette année, cela semble se préciser.* » En effet, les regroupements d'adaptation ne permettent pas d'appréhender l'enfant dans sa globalité de façon aussi rapprochée et continue que les Clad. Dans ces classes, les enseignants maintiennent une relation étroite avec les soignants – psychomotriciens, orthophonistes et psychologues, libéraux ou rattachés au centre médico-psycho-pé-

dagogique** –, les éducateurs et la famille. Or, une attention constante et une prise en charge, tant au niveau cognitif qu'affectif, sont essentielles avec ces enfants fragiles, dont progrès pédagogiques et psychologiques vont de pair.

La disparition de ce créneau serait d'autant plus dommageable que la grande majorité de ces élèves rejoint ensuite un cursus classique, et vont parfois jusqu'au bac général, même s'ils s'orientent le plus souvent vers des cycles courts. **VL**

* L'établissement compte aussi une Clad de cycle 2.

** CMPP, 1 rue Aristide-de-Berges, 38000 Grenoble. Cette association dépendant de l'Éducation nationale fonctionne en partenariat avec les Clad de l'externat.



Soixante ans d'éducation en Europe

Pour mieux comprendre les situations des écoles en Europe, il faut se souvenir des questions nouvelles que les pays ont dû affronter pour moderniser leur système scolaire. Les influences réciproques les ont fait évoluer, et des événements qui les ont tous touchés ont provoqué des réformes similaires.

PÈRE GILBERT CAFFIN

Voulant faire face à des défis communs, les pays ont dû inventer des solutions nouvelles, chacun à sa manière. Ils en ont aussi pris conscience ensemble, grâce aux nouvelles institutions européennes : Conseil de l'Europe de Strasbourg et Commission européenne de Bruxelles. Il est bon de souligner les méthodes différentes et complémentaires de ces organismes, pour mieux retrouver la trace dans cette petite histoire de l'éducation en Europe des soixante dernières années.

1945-1955 : la démocratisation scolaire, l'école pour tous

La position du Conseil de l'Europe

L'enjeu de l'après-guerre, dans les années cinquante, est toujours présent, ravivé par des évolutions inattendues. Il s'agissait alors de démocratiser les accès au savoir, de faire entrer tous les futurs citoyens à l'école se-

condaire pour leur permettre de comprendre une société démocratique et d'en devenir responsables. Il fallait prendre au sérieux la *Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies*, en 1948, qui affirmait le droit à l'éducation pour tous. Dès sa fondation, en 1949, le Conseil de l'Europe insère ce droit pour une meilleure éducation possible, adaptée aux temps nouveaux, dans les législations de ses pays membres par la *Convention européenne des droits de l'homme*, en 1951.

Commence alors une formidable entreprise de scolarisation prolongée, de six, de huit, de dix ans d'école obligatoire. Ce temps, qui protège les jeunes des immédiates rigueurs du travail, les arme pour leur vie d'hommes et de femmes, de citoyens et de citoyennes. Le vote des femmes se généralise, l'éducation pour les filles se démocratise. Tout au long de ces vingt-cinq premières années, de 1948 à 1973, tous les pays d'Europe occidentale, mais aussi certains pays communistes de l'Est comme la Tchécoslovaquie ou la Hongrie, sont pris d'une véritable fringale pé-

dagogique. Dès 1945, les grands inventeurs des pédagogies actives, créatives, personnalisées : Montessori, Decroly, Freinet, Steiner sont étudiés avec passion ; il s'ensuit parfois des expériences folles comme Summerhill¹, en Grande-Bretagne. Il faut pratiquer des pédagogies d'éveil qui suscitent la curiosité de l'enfant et lui donnent soif d'apprendre, favoriser ses dons et ses aptitudes.

Au Conseil de l'Europe, se multiplient alors séminaires, conférences, groupes de projets sur la recherche de la meilleure éducation pour le plus grand nombre de jeunes des élites culturelles, certes, mais aussi des couches populaires. L'Angleterre invente à côté des *Public Schools*, la fameuse *Comprehensive School* qui sera un modèle européen pendant plus de trente ans. Certains n'en rêvent-ils pas encore ?

Comprendre l'enfant, épanouir sa personnalité, lui ouvrir toutes les portes du nouveau savoir et des savoir-faire des nouvelles techniques pour qu'il choisisse sa vie et s'engage à devenir l'homme et la femme qu'il rêve d'être dans un monde en recons-

truction, bref pour qu'il puisse aborder l'avenir avec enthousiasme. Il rêvera si fort qu'il ne supportera plus les lourdeurs institutionnelles, les injustices sociales, les compromissions en tout genre, jusqu'à l'explosion de 1968, de San Francisco à Tokyo, de Strasbourg à Paris. La fièvre retombée, l'on a dit que plus rien ne serait plus tout à fait pareil.

1973-1980 : les conséquences de la crise pétrolière, l'économie prime sur l'éducatif

La politique de l'Union européenne

Pour comprendre les tensions actuelles dans toutes les réformes scolaires d'une certaine envergure, comme celle qu'a entreprise la Norvège ou celles qu'ont dû initier l'Espagne et le Portugal lors de leur passage à la démocratie, il faut s'arrêter un moment sur les années charnières engagées en 1973 au moment de la première crise pétrolière. C'est seulement quelques mois après, en 1974, que se réunissent pour la première fois les ministres de l'Éducation de la Communauté économique européenne, la CEE d'alors. Poussés par les ministres des Finances et du Travail, ils doivent justifier leurs dépenses et leur fonctionnement dans un premier bilan et répondre à cette question : est-on satisfait de l'école obligatoire généralisée et prolongée depuis 1945 ?

Le procès de l'école était ouvert depuis quelques années. Souvenez-vous des nombreux livres publiés à cette époque : *Une société sans école*², *Les professeurs pour quoi faire*³, *Mort de l'école*⁴, *L'école à perpétuité*⁵, *Le domestique et l'affranchi*⁶, *Quelle éducation scientifique pour quelle société*⁷, etc. Verdict unanime : inefficace, incapable de former les agents économiques qui permettront le décollage de l'Europe dans la société moderne : « Ne faut-il pas tout leur apprendre quand ils arrivent dans le monde du travail ? »

Les importants budgets votés dans tous les pays depuis 25 ans pour le développement d'une école démocratique sont jugés mal utilisés, relevant du gâchis pour l'économie des pays, déraisonnables dans ce qu'on commence à appeler la crise mondiale.

L'appréciation du produit fini à l'aune des nouveaux enjeux de la concurrence internationale fait apparaître un grand luxe qu'on ne peut plus se payer. De la graine ensemencée qu'il fallait faire germer au mieux en respectant tous les « terrains », telle que

la considérait le Conseil de l'Europe, on passe à la qualité des fruits exportables, calibrés et vendables sur le marché, de l'éducateur-jardinier à l'enseignant-producteur. Les objectifs considérés aux deux bouts de la chaîne devenant contradictoires : épanouir tous les enfants ; former pour gagner la compétition internationale.

Après les élans de recherche pédagogique, se construit partout un dispositif de formation en adéquation avec la demande du marché du travail. Au discours démocratique que l'on continue à tenir dans le préambule de toute loi de réforme, succèdent des mesures d'application qui mettent en place des tamis pour trier les meilleurs, filières de décantation, sélection par orientation camouflée, on n'ose pas dire ce que l'on veut faire. La compétitivité européenne est en jeu. L'Amérique et le Japon se partagent le monde, il faut réagir et vite. La guerre économique est engagée. Et en temps de guerre, on a droit à un pourcentage de pertes. Il n'y a plus de temps à perdre, il faut à partir de la fin des formations remonter, toujours plus haut, chercher les responsables de ce manque d'efficacité.

La culture générale tant vantée est obsolète, les méthodes actives sont trop lentes, les pédagogies d'éveil n'apprennent rien. Il faut désormais faire apprendre, vérifier les acquis à tout instant, accélérer les rythmes d'apprentissage, augmenter les programmes et les horaires. Pour ceux qui ne peuvent pas suivre, il faut organiser des sections lentes, afin de ne pas retarder les bons éléments.

En dix ans, le discours a changé, le monde aussi. La *Comprehensive School*, qui avait paru la panacée, devient la grande erreur et l'on se tourne vers le modèle germanique du système dual associant l'école et l'entreprise. Cette dernière doit aussi devenir éducatrice. La compétence devient la grande référence. La réussite économique de l'Allemagne d'alors force l'admiration.

1989-1999 : une seule Europe, mais quelle éducation du citoyen ?

Les conséquences de la tension entre les deux pôles à la fin du xx^e siècle

Apparaît, avec les 90, une certaine désillusion de ce monde technocratique et seulement économique. Ce qu'on a pu appeler le fonctionnalisme en éducation ne donne pas non plus satisfaction. N'a-t-on pas oublié l'humain au

profit de la rentabilité et de l'efficacité ? D'ailleurs, la meilleure efficacité, elle-même, ne veut-elle pas qu'on développe les qualités humaines d'invention, d'adaptabilité ?

Ne faut-il pas une nouvelle culture générale, forte, pour permettre aux jeunes de comprendre les mutations dans lesquelles ils s'engagent et de réagir à l'inconnu et à l'imprévu ? Par ailleurs, le temps libre ou libéré qui s'annonce pour beaucoup sera-t-il maîtrisé par des hommes uniquement formés à l'entreprise et au monde du travail ? Comment meubler intelligemment ces temps d'inactivité professionnelle ? Une culture désintéressée et créatrice ne doit-elle pas être ouverte à la curiosité des jeunes ? L'initiation aux arts devient souhaitable.

La meilleure efficacité ne veut-elle pas qu'on développe les qualités humaines d'invention, d'adaptabilité ?

L'effondrement de l'Empire soviétique, la chute du mur de Berlin, la réunification de l'Allemagne, l'entrée des nouveaux pays au Conseil de l'Europe inaugurent une nouvelle ère : celle d'une seule Europe à construire. Les deux institutions européennes s'interrogent et sont ensemble à la recherche d'un nouvel équilibre. À la fin de la présidence de Jacques Delors, la Commission promeut un programme intitulé « Une âme pour l'Europe », le Conseil s'inquiète en priorité d'une éducation à la citoyenneté démocratique, signe d'un malaise et d'une volonté de dépassement de la problématique de pure efficacité économique.

Même si ce n'est encore que périphérique – cela ne touche pas, pour le moment, les pratiques quotidiennes à l'école –, l'alerte est donnée. D'autres urgences apparaissent avec la mondialisation et les techniques nouvelles d'information. Et s'ouvre, dès lors, un nouveau chapitre de l'éducation. ■

(La deuxième partie de cette réflexion sera publiée dans notre prochain numéro.)

1. Relatée par Alexander Sutherland Neill, fondateur de cette école autogérée et antiautoritaire dans *Libres enfants de Summerhill* (Maspero, 1968 ; rééd. La Découverte, 2004).
2. Ivan Illich (Seuil, 1971).
3. Madeleine Chapsal, Michèle Manceaux (Seuil, 1970).
4. Everest Reimeir (Stock, 1972).
5. Heinrich Dauber, Étienne Ve me (Seuil, 1976).
6. Daniel Hameline (Éditions ouvrières, 1977).
7. Jean-Pierre Astolfi et alii (Puf, 1978).

Les acquis des élèves : des connaissances mal connues

Dans un rapport conjoint, les inspections générales de l'Éducation nationale déplorent que l'on ne sache pas ce que les élèves apprennent à l'école, et cela alors même que – particularité française – ils sont « soumis à d'innombrables évaluations à chaque étape de [leur] parcours ».

VÉRONIQUE GLINEUR

Le système éducatif français s'intéresse [...] d'une façon bien imparfaite et aléatoire à ce qui justifie aussi bien son existence que le fait que l'État lui consacre près du quart de ses ressources : les acquis¹ des élèves qui le fréquentent. » Tel est le constat dressé par les inspections générales de l'Éducation nationale² dans un rapport de juillet 2005, intitulé « Les acquis des élèves, pierre de touche de la valeur de l'école³ ? ».

Statistiques, rapports, enquêtes, résultats aux examens, indicateurs des évaluations comparatives internationales : au niveau national, les outils ne manquent pas. Reste qu'ils « demeurent souvent inadéquats ou insuffisants pour une approche analytique des acquis des élèves [...] ». C'est ainsi, par exemple, que deux entrées seulement, sur les trente que compte « L'état de l'école⁴ », informent sur ces acquis. En outre, dénoncent les rapporteurs, ces outils disponibles sont rarement utilisés dans le sens d'une évaluation des acquis des élèves,

l'administration privilégiant un pilotage par la gestion plutôt qu'un « pilotage proprement pédagogique ».

Du côté du terrain dont ils sont très proches, les directeurs d'école et les chefs d'établissement sont-ils les « mieux placés pour appréhender clairement le niveau des connaissances et des compétences acquises par leurs élèves » ? Il semble bien que non. Dans le premier degré, en effet, faute d'un statut véritable, le directeur ne dispose pas d'une autorité hiérarchique. Par ailleurs, les tâches d'organisation prennent souvent le pas sur les fonctions d'animation pédagogique et d'évaluation des élèves. La situation n'est pas meilleure dans les collèges et lycées, où une fonction de pilotage pédagogique est pourtant explicitement reconnue au chef d'établissement : les instruments d'évaluation y restent faibles, et le pilotage par les résultats demeure une exception. Ce à quoi vient s'ajouter le fait que les responsables ont trop rarement le souci de coordonner et d'harmoniser les pratiques évaluatives que les enseignants mettent en œuvre dans les différentes classes et les différentes disciplines.

Quant aux enseignants, s'ils sont dans leur « très grande majorité [...] capables d'évaluer précisément les capacités et le niveau de chacun de leurs élèves, ils ont souvent du mal à traduire cette appréciation de manière fine en termes d'acquis, à l'expliquer et à la faire remonter vers la communauté éducative comme à la faire redescendre à l'élève et à sa famille ». Et les inspections de dénoncer cette pratique en vigueur dans le second degré – et qui « se réintroduit parfois en "doubleure" dans le premier degré » : la conversion de toute évaluation en note. Note dont on sait qu'elle est tout à la fois subjective, relative, peu fidèle, peu explicite. En cause aussi, le « compactage », en fin de trimestre, de toutes les notes obtenues en une moyenne qui nuit à une évaluation véritable des connaissances et des compétences



© Y. Elgyoët

Question. Serait-il facile pour tous les enseignants de renoncer à convertir systématiquement toute évaluation en note ?

qui sont acquises et de celles qui restent à acquérir.

Pour leur part, les élèves et les familles – parce qu'ils ont essentiellement à leur disposition des moyennes ou des résultats aux examens, décollant eux aussi de moyennes – sont souvent très mal renseignés sur les progrès réalisés dans les apprentissages, les acquis de chacun, ou encore ses éventuelles lacunes.

Vingt recommandations

« L'institution scolaire, soulignent les rapporteurs, [ne saurait avoir] d'autre référentiel que ce qu'elle fait acquérir aux élèves qui lui sont confiés. Se préoccuper des acquis des élèves, c'est, à ce moment où l'école ne sait pas toujours où aller, saisir un fil, comme Thésée celui d'Ariane, pour revisiter l'édifice à partir de ce seul référentiel, en partant de la qualité des apprentissages, puis en remontant vers l'efficacité des maîtres, vers le pilotage des unités d'enseignement, enfin vers l'efficience et l'équité du système entier. » Pour ce faire, ils présentent vingt recommandations.

Certaines touchent aux préconisations nationales relatives aux enseignements, à l'outillage dont les différents niveaux d'acteurs disposent en matière d'acquis des élèves, aux pratiques des inspecteurs et au rôle de l'échelon central. D'autres, parce qu'elles sont relatives à la façon dont on incite les élèves à concevoir leur scolarité, ou encore aux pratiques des maîtres, constituent autant de leviers dont les établissements peuvent se saisir pour faire évoluer les pratiques pédagogiques et éducatives.

« Valoriser [les] essais [des élèves] en donnant à l'erreur son juste statut. Favoriser l'auto-évaluation grâce à l'explicitation des objectifs et à la fourniture d'outils. Guider les élèves dans la constitution d'un portfolio individuel rassemblant au cours de la scolarité les traces des productions les plus remarquables [...], [portfolio qui] sera le cas échéant ouvert à des prestations autres que scolaires. [...] Substituer aux divers bulletins trimestriels et dossiers à constituer

pour chaque examen ou inscription, un livret scolaire unique se constituant tout au long de la scolarité et portant sur l'atteinte des acquis prévus par les programmes (et non sur la personne) » : autant de préconisations des inspections générales, qui visent à impliquer davantage l'élève dans l'évaluation et à faire de celle-ci un réel outil au service des apprentissages.

Autre conviction des auteurs : « L'attention portée [aux acquis des élèves] doit être au cœur de toute démarche pédagogique [...]. Les maîtres [doivent] concevoir l'évaluation [de ces] acquis à la fois comme un objet essentiel d'exercice de leur responsabilité professionnelle et comme un reflet permanent de l'ensemble de leurs choix pédagogiques ». En conséquence, ils invitent chaque enseignant à « élaborer un document d'analyse et de réflexion plurianuel décrivant ses stratégies pour faire progresser ses élèves et analysant les résultats ainsi obtenus ».

L'évaluation constitue un des nœuds les plus sensibles de la relation éducative.

L'évaluation fait rarement l'objet d'une approche collective dans les établissements. Trop souvent, elle reste, dans son contenu, dans sa forme, dans son utilisation..., de la responsabilité individuelle de chaque enseignant ; d'où les pratiques disparates dénoncées dans le rapport. Aussi les inspecteurs préconisent-ils que le « conseil pédagogique⁵ [se dote d'] un document présentant la manière dont l'établissement élabore et fournit des résultats sur les acquis de ses élèves ». Document qui constituera le cadre de références partagées dans lequel les enseignants inscriront leurs pratiques évaluatives, en même temps qu'il dira les valeurs qui sous-tendent l'évaluation dans l'établissement.

L'évaluation constitue un des nœuds les plus sensibles de la relation éducative. Aussi le document précité, qui explicitera les modalités

selon lesquelles sera organisée l'évaluation des acquis des élèves, sera-t-il diffusé à l'ensemble des familles. De même, celles-ci auront connaissance « des dispositions [prises par l'établissement] pour que l'information relative aux acquis des élèves, aux points des programmes qui n'auraient pas pu être traités, à ceux aussi qui auraient fait l'objet d'un travail spécifique, soit transmise par les maîtres d'une année sur l'autre [...] ».

À saisir

Alors que les établissements catholiques sont engagés dans une démarche qui les invite à questionner leurs modes d'évaluation – démarche qui trouvera son aboutissement les 4 et 5 avril prochain à l'occasion des « états généraux de l'évaluation et de la réussite » (cf. p. 23) –, on ne peut qu'inviter les équipes pédagogiques, et plus largement les communautés éducatives, à se saisir de ce rapport des inspections générales. Elles y trouveront de nombreuses pistes pour relire et situer leurs pratiques évaluatives. ■

1. Par « acquis », « il faut entendre le résultat des opérations de transformation nombreuses et variées que l'école réalise sur les élèves qui lui sont confiés. Ces opérations recouvrent l'acquisition de connaissances (les savoirs), de compétences (qui correspondent partiellement aux méthodes), de comportements (contribution de l'école à une éducation globale) et, plus généralement, d'une culture. » (Source : « Rapport annuel des inspections générales 2005 », téléchargeable sur internet à l'adresse : www.ladocumentationfrancaise.fr (rubrique « Rapports publics », thématique « Enseignement »).

2. Inspection générale de l'éducation nationale (IGEN) et Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR).

3. Rapport disponible sur sur internet à l'adresse suivante : www.education.gouv.fr/syst/igen/rapports.htm

4. Publication annuelle de la Direction de l'évaluation et de la prospective (Dep).

5. La création d'un conseil pédagogique dans chaque établissement public local d'enseignement (EPL) est prévue dans la loi d'orientation et de programme sur l'avenir de l'école du 23 avril 2005. Aux termes de l'article 38 de cette loi, ce conseil devrait « favoriser la concertation entre les professeurs, notamment pour coordonner [...] la notation et l'évaluation des activités scolaires ».

LE BTS DANS L'EUROPE DES ÉTUDES ET DE L'EMPLOI

L'exemplaire de la plaquette : 0,50 € ; 0,25 € à partir de 100 exemplaires.

Le double DVD : 32 €

Nom/Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : exemplaire(s) de la plaquette.

..... exemplaire(s) du double DVD.

Ci-joint la somme de : € à l'ordre de AGICEC.

AGICEC, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75 - Fax : 01 46 34 72 79.



Le double DVD du colloque d'Issy-les-Moulineaux de novembre 2005

Un diplôme, et puis après ?

Les études, plus on en fait, mieux on se porte. C'est cette idée reçue que Marie Duru-Bellat dénonce dans son dernier ouvrage, loin du politiquement correct : *L'inflation scolaire*.

VÉRONIQUE GLINEUR

Avec *L'inflation scolaire*¹, c'est aux effets de l'allongement des études supérieures que s'est intéressée Marie Duru-Bellat². Continuer à élever le niveau d'études des jeunes générations constituerait-il un mauvais investissement ? Assurément pas pour les élèves eux-mêmes : en effet, rappelle la sociologue,

« les individus gagnent à poursuivre leurs études, et même si le rendement absolu d'un niveau donné est en baisse, le rendement relatif (ce que l'on gagne par rapport au diplôme immédiatement inférieur), s'il baisse légèrement, reste néanmoins positif ». Mais les choses en vont différemment au niveau de la société.

C'est ainsi que l'école n'est plus réellement un ascenseur social. Certes, il y a eu mobilité sociale ascendante d'une génération à l'autre, mais elle tenait surtout aux modifications de

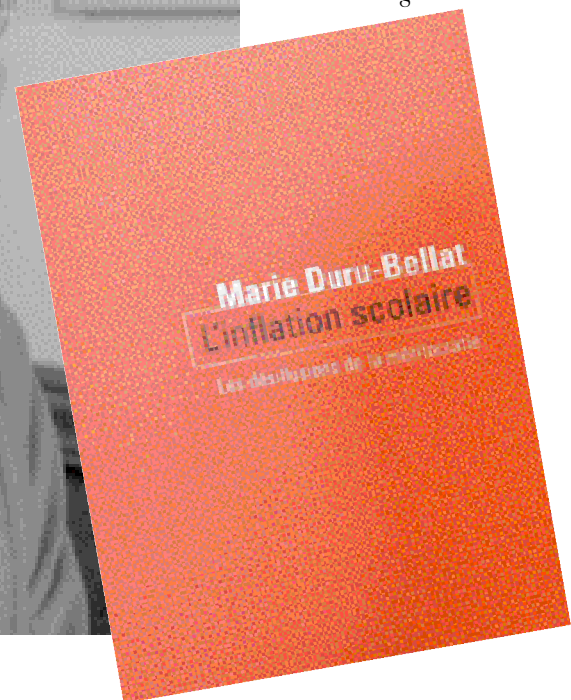
la structure des emplois et au fait que l'augmentation du nombre des diplômés allait de pair avec celle des emplois les plus qualifiés (professions d'encadrement, professions intellectuelles...). Aujourd'hui, les choses ont changé, et *« l'ouverture du système scolaire ne débouche pas mécaniquement sur davantage de mobilité sociale »*. Une situation qui, pour Marie Duru-Bellat, relève de trois facteurs.

Le premier tient à ce que l'accès aux différents diplômes, dont on sait qu'ils partici-

pent pour une très large part à l'ascension sociale, reste empreint d'inégalités très fortes. Inégalités qui prennent des formes très variées et qui ont débouché, aux niveaux du lycée et de l'enseignement supérieur, sur une *« démocratisation ségrégative »*. Et Marie Duru-Bellat de rappeler que, *« parmi les jeunes qui atteignent une terminale géné-*



© Ecb du Ssull



rale ou technologique, ce sont 50 % des enfants d'enseignants qui fréquentent une filière S, contre à peine 20 % chez les enfants d'ouvriers non qualifiés ». Il en est de même au niveau de l'enseignement supérieur. Certes, le pourcentage d'enfants issus de milieux populaires s'accroît globalement. Reste que les parcours demeurent différents et inégaux. Ainsi, « parmi les jeunes gens nés entre 1959 et 1968, environ 21 % des enfants de professeurs ou de membres des professions libérales ont accédé à une grande école, contre moins de 1 % chez les enfants d'ouvriers non qualifiés ».

Deuxième facteur pour expliquer le décalage entre la relative stabilité de la mobilité sociale et la croissance de l'offre éducative : la dévalorisation des diplômes. « Aujourd'hui, seuls les diplômés des grandes écoles ont de très fortes chances d'accéder rapidement à un emploi de cadre ; cela n'est plus le cas que pour un tiers des titulaires d'une licence. [Quant à] la probabilité d'être cadre, elle est quasiment nulle chez les bacheliers. » Tout comme l'inflation monétaire dévalorise la monnaie, l'inflation scolaire dévalorise les diplômes et accroît les inégalités sociales. Ce sont, en effet, les plus pauvres qui en font les frais, les milieux socialement privilégiés sachant compenser « la perte de valeur de diplômes devenus moins discriminants », en optant pour les filières les plus porteuses ou pour des stratégies d'allongement des études.

Troisième explication, enfin : la profession, la position sociale auxquelles accèdent les jeunes ne dépendent pas entièrement de leur niveau de diplômes. Bien qu'ayant les mêmes titres scolaires, tous ne disposent pas des mêmes chances : « L'origine sociale ou le sexe (mais aussi d'autres caractéristiques individuelles comme l'origine ethnique, la situation familiale) affectent la destination professionnelle et la carrière. »

Que faire ?

Abandonnant le niveau des individus, Marie Duru-Bellat s'interroge ensuite : quels bénéfices la société dans son ensemble peut-elle tirer de l'élévation du niveau d'études des jeunes générations ? Côté bénéfices économiques, les liens entre croissance en éducation et croissance économique apparaissent des plus controversés. Par ailleurs, la sociologue affirme que « le "tout scolaire" tue l'éducation ». Elle dénonce le comportement utilitariste induit par l'idée que tout passe par les titres scolaires. La note ou le diplôme l'emportent sur la motivation et la curiosité intellectuelles, le plaisir d'apprendre. Tous les moyens sont bons, y compris la tricherie

pour réussir. Ce à quoi il convient d'ajouter les effets psychologiques négatifs de l'« over education » (le trop d'éducation). Et l'auteur d'évoquer le désenchantement des jeunes devant le décalage entre leur niveau de formation et les débouchés professionnels qui s'offrent à eux.

La note ou le diplôme l'emportent sur la motivation et la curiosité intellectuelles, le plaisir d'apprendre.

L'allongement des scolarités, et la course aux diplômes qui en est la conséquence, non seulement n'assurent plus l'insertion sociale des jeunes générations, mais ils ont aussi perverti le sens des études en faisant de l'éducation « un bien "positionnel" dont la valeur est relative à ce qu'ont les autres ». Que faire, alors ? Dans la dernière partie de son essai, Marie Duru-Bellat avance un certain nombre de propositions. Elle plaide, entre autres, pour une école centrée sur son contenu plutôt que sur sa fonction de classement, de sélection. « La première vocation de l'éducation est... d'éduquer, d'aider les jeunes à grandir et à s'insérer dans une vie qui n'est pas que professionnelle. [...] Remplir [les objectifs de formation intellectuelle, civique, sociale et personnelle] pour tous est primordial. » Dans une phase de formation commune initiale, l'école doit permettre à tous d'accéder à un « bagage solide et homogène, au contenu garanti et explicite » dont la finalité est avant tout intégrative et culturelle. Si Marie Duru-Bellat renvoie aux politiques le soin de définir le niveau (brevet, bac ou autre) auquel se situerait cette formation commune, elle avance quelques pistes quant à son contenu. D'abord sa visée ne devrait pas être avant tout utilitariste : à ce stade, il s'agit de permettre aux élèves « de cultiver et d'assouvir leur curiosité », « d'apprendre durablement que le savoir est un plaisir ». Ensuite, cette formation commune initiale doit offrir aux élèves « des occasions de mettre en œuvre et donc de révéler des qualités autres que purement académiques ». Et la sociologue d'inviter à la mise en œuvre de « dispositifs pédagogiques nouveaux qui exigeraient des jeunes qu'ils montent des projets, qu'ils fassent preuve d'initiative, qu'ils travaillent en équipe, [et] qui leur permettraient de développer une image d'eux-mêmes plus positive » parce qu'ils ne seraient « plus jugés seulement sur

leurs incapacités scolaires³ ». Autant de recommandations – parce qu'elles impliquent de sortir du traditionnel découpage des disciplines scolaires, « rendent l'échec moins nécessaire, réduisent la tension sélective et utilitariste qui pervertit le sens des apprentissages, amènent à s'intéresser davantage à ce que les élèves acquièrent qu'aux diplômes qu'ils obtiennent, à l'éducation autant qu'à l'instruction » – appellent à une transformation du fonctionnement de l'école.

Questions centrales

Ensuite seulement, aux niveaux plus élevés de l'enseignement, viendra le temps de la sélection : une sélection que Marie Duru-Bellat souhaite « moins dominée par des critères scolaires, moins définitive, plus continue », « une sélection formative finalisée par l'insertion ». Ici encore, elle avance quelques pistes. Ainsi, dans l'enseignement supérieur, elle suggère la mise en place d'un « sas commun » : tous les bacheliers seraient accueillis dans de « grands ensembles de formation⁴ menant à de grandes familles d'emplois⁵ et conjuguant formations scolaires et premiers contacts professionnels ». À l'issue de ce temps commun, une sélection permettrait d'orienter les étudiants, vers les facultés, les grandes écoles, les IUT⁶, etc. Cette sélection, affirme Marie Duru-Bellat, serait « plus juste et plus efficace » que celle qui sévit aujourd'hui dans l'enseignement supérieur, la connaissance des professions, les qualités personnelles prenant alors le pas sur les jeux stratégiques.

Plus d'éducation n'est pas nécessairement en soi une bonne chose tant pour les individus que pour la société : le propos peut déranger alors même que la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école a fixé pour objectif de conduire 50 % d'une classe d'âge à un diplôme de l'enseignement supérieur. Mais il a le mérite de poser des questions centrales : quelle sorte d'éducation voulons-nous, et pour quoi ? ■

1. Marie Duru-Bellat, *L'inflation scolaire - les désillusions de la méritocratie*, Seuil, coll. « La République des Idées », 2006, 110 p., 10,50 €.

2. Marie Duru-Bellat est sociologue de l'éducation, professeur à l'université de Bourgogne et chercheur à l'Institut de recherche en éducation (IREDU).

3. On rappellera ici que les travaux personnels encadrés (TPE), dont François Fillon, alors ministre de l'Éducation nationale, a décidé la suppression en classe de terminale à compter de la rentrée 2005, visaient précisément à développer ce type de compétences et d'attitudes chez les élèves.

4. Ils regrouperaient les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), les grandes écoles, les diverses formations universitaires.

5. Emplois de l'industrie, de la santé, du social, par exemple.

6. Instituts universitaires de technologie.

Comment évaluer les performances des lycées ?

La réussite d'un élève ne dépend pas que de lui. Son établissement le porte ou l'enfoncé, affirme le sociologue Georges Felouzis, professeur à Bordeaux-2. D'où la nécessité d'étudier la performance des lycées en affinant leurs critères d'évaluation...



© M.-C. Jeanniot

PROPOS RECUEILLIS PAR
MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

Vous avez déjà travaillé sur l'efficacité des enseignants, le peuple lycéen, les étudiants et, dernièrement, sur la ségrégation ethnique dans les collèges¹. Et vous observez que les inégalités dans notre système scolaire peuvent dépendre en grande partie des stratégies des établissements.

Georges Felouzis : J'ai, en effet, réfléchi sur l'égalité devant l'enseignement. La Direction de l'évaluation et de la prospective (Dep), au ministère de l'Éducation nationale, a mis au point depuis les années 1990 une série d'indicateurs qui permettent de « mesurer » la réussite des établissements publics et privés. Ils informent

« Les indicateurs qui ne tiennent compte que de l'origine sociale et de l'âge des élèves, sont injustes pour les lycées. »

les enseignants, les élèves et les parents, et fournissent aux équipes pédagogiques des outils de pilotage. Cette réussite est le fruit de leur investissement auprès des élèves. Elle se mesure en calculant la différence entre les résultats attendus au baccalauréat (en fonction de l'âge et de l'origine socioprofessionnelle des élèves) et les résultats observés. La différence est la « valeur ajoutée ». Un lycée fait plus, moins ou juste ce qu'on attend de lui. Il a, par exemple, une valeur ajoutée de 10 si ses élèves réussissent à 85 % quand on attend 75 % de succès. Ces informations, publiées par la presse, ont connu un grand succès. Globalement, elles sont fiables, mais l'existence d'un marché scolaire les fausse : certains établissements n'ont pas le public qu'ils devraient avoir. C'est-à-dire que, contrairement à l'hypothèse de la Dep, pour

un même âge et une même origine sociale, les « bons » élèves et les « faibles » ne sont pas équitablement répartis partout.

À cause de l'existence de ce « marché scolaire » dont vous parlez ?

G. F. : Certains parents essaient d'échapper à la carte scolaire par le jeu des options et/ou des filières, et certains proviseurs choisissent les meilleurs élèves, en laissant les moins bons à leurs voisins. Ainsi, des établissements sont soumis à la concurrence de leurs voisins tandis que d'autres recrutent exclusivement leurs élèves dans le secteur géographique qui leur est attribué par la carte scolaire. Ils n'ont pas tous des élèves du même niveau et n'arrivent pas tous aux mêmes résultats. Globalement, disons que 25 % des établissements reçoivent des élèves plus faibles que prévu, 25 % en reçoivent des plus forts, et 50 % sont dans la moyenne. La performance des lycées est donc, aussi, fonction de leur place sur le « marché » : ils attirent, ou non, les meilleurs élèves. La réussite appelle la réussite, de même que les difficultés des élèves pèsent sur les performances des établissements.

Dans l'académie de Bordeaux, j'ai pu comparer performances et positionnement sur le marché. Parmi les lycées « attractifs », seulement six sur vingt-six accueillent plus d'un tiers d'élèves défavorisés. Mais ils sont quinze sur vingt-six, en position défavorable, à accueillir plus d'un tiers de jeunes défavorisés. Au passage, notons que parmi ceux qui accueillent des élèves en difficulté, on trouve douze lycées privés sur vingt-six contre sept privés sur vingt-six accueillant des jeunes favorisés : c'est l'inverse de l'image habituelle de l'enseignement privé.

Donc, dans les statistiques de la Dep, on compare des lycées qui ne sont pas comparables ?

G. F. : C'est une bonne chose que la culture de l'évaluation s'enracine en France, mais les indicateurs de l'évaluation des lycées méritent, en effet, d'être eux-mêmes évalués. Il faut se demander quel est le niveau des élèves quand ils arrivent en seconde. D'autres sociologues comme Marie Duru-Bellat, Alain Mingat, Denis Meuret, Olivier Cousin² ont bien montré que la réussite des élèves ne dépend pas seulement de leur capital social, du sexe, de l'âge auquel ils franchissent les paliers d'orientation (même si plus les élèves sont jeunes, meilleurs sont leurs résultats au brevet des collèges). Les processus d'orientation, par exemple, qui sont censés être rationnels, sont, en fait, très liés au contexte. À niveau scolaire équivalent, un même élève n'a pas les mêmes chances d'être orienté en voie générale ou professionnelle.

À Bordeaux, j'ai donc fait une enquête en me demandant si la valeur ajoutée des établissements n'était pas due à la faculté de certains d'attirer les meilleurs éléments. J'ai observé les performances des établissements en fonction du niveau de leurs élèves à leur entrée en seconde (d'après les notes obtenues à l'épreuve sur table du brevet des collèges) : les lycées qui ont les élèves les plus faibles ont la valeur ajoutée la plus faible, ceux qui ont les meilleurs ont la valeur ajoutée la plus forte. Remarquable, n'est-ce pas ? Le lien est-il systématique ? La valeur ajoutée des établissements n'est-elle que leur capacité à attirer les bons élèves ? Pour certains d'entre eux, oui. Les élèves faibles ont du mal à atteindre les performances attendues. Et le niveau des élèves est toujours plus (ou moins) fort que le niveau moyen prévu par les statistiques. Certains entament le marathon avec sur le dos un sac rempli de pierres.

Alors ?

G. F. : Pour produire de la valeur ajoutée, il faut non seulement mobiliser des équipes enseignantes efficaces, mais aussi être favorablement positionné sur le marché pour attirer de bons élèves. Un élève moyen dans une classe homogène faible, a moins de chances de progresser qu'un élève moyen dans une classe hétérogène. Les indicateurs qui ne tiennent actuellement compte que de l'origine sociale et de l'âge des élèves, sont à repenser. Ils sont injustes pour les lycées. D'autant plus injustes que c'est dans les établissements à valeur ajoutée négative qu'on rencontre souvent les

équipes pédagogiques les plus investies, les professeurs les plus mobilisés pour la réussite de leurs élèves. Les indicateurs actuels jettent donc une manière de discrédit sur l'action pédagogique. Il faudrait les aiguïser.

Suffiraient-ils à réguler le marché s'ils mettaient en évidence la qualité de l'investissement pédagogique ?

G. F. : Les questions de marché sont complexes et assez peu explorées par les chercheurs. Néanmoins, il faut se demander comment réguler ce marché qui accentue les inégalités. Je crois la chose impossible au niveau des lycées qui ont tous des filières très différentes, avec ou sans classes préparatoires, avec ou sans options très spécifiques... Au niveau des collèges, en revanche, certaines mesures pourraient être prises. Tout en sachant que personne ne peut réformer la carte scolaire tant elle dépend des contraintes de l'urbanisme, de l'administration et du jeu des familles... ■

1. Georges Felouzis, Françoise Liot, Joëlle Perrotton, *L'apartheid scolaire*, Seuil, 2005, 250 p., 19 €.

2. Denis Meuret a dirigé *La justice du système éducatif* (De Boeck Université, 1999, 256 p., 33 €). Marie Duru-Bellat et Alain Mingat ont cosigné « La constitution des classes de niveau dans les collèges - les effets pervers d'une pratique à visée égalisatrice », un article paru dans la *Revue française de sociologie* (année 1997, vol. 38, n° 4, 18,30 €, en vente en ligne sur www.ophrys.fr). Tout récemment, Marie Duru-Bellat a publié *L'inflation scolaire - les désillusions de la méritocratie* (Seuil, 2005, 110 p., 10,50 €). Olivier Cousin est l'auteur de *L'efficacité des collèges - sociologie de l'effet établissement* (Puf, 1998, 21 €) ; il a cosigné avec Georges Felouzis, *Devenir collégien - l'entrée en classe de sixième* (ESF, 2001, 192 p., 22 €).

L'apartheid scolaire

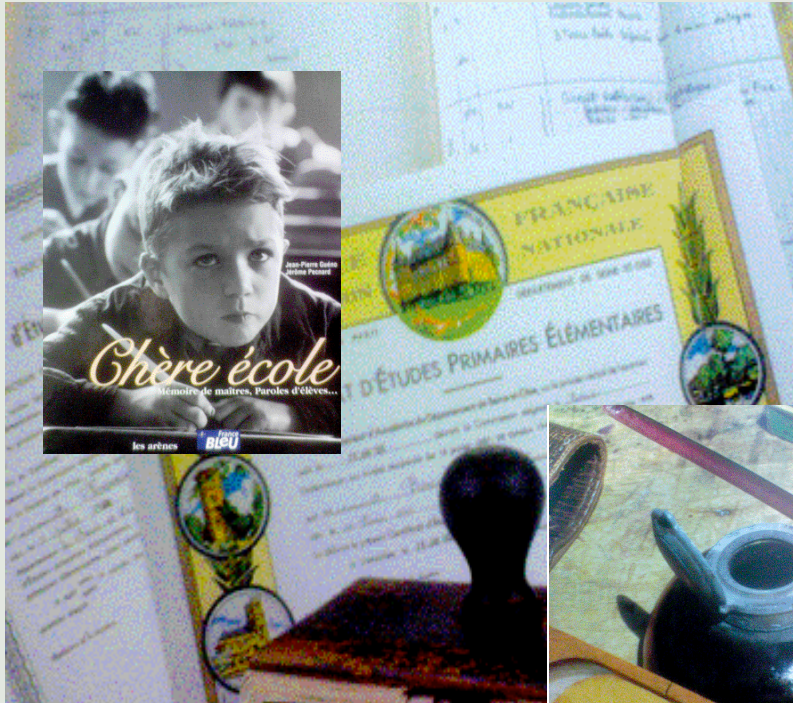
Une enquête sur la ségrégation ethnique, menée dans les collèges de l'académie de Bordeaux, a fait, à sa parution en octobre 2005, les gros titres des quotidiens*. Enfin, des chercheurs disaient sans détour ce que toutes les familles expérimentent depuis des années : on ne donne pas plus à ceux qui ont moins, bien au contraire ! Les pauvres sont regroupés avec les pauvres dans des collèges fuis par les classes moyennes, et n'ont pas les mêmes espoirs de promotion sociale. Et ce, malgré la prétendue régulation opérée par la carte scolaire. « Pour une égale répartition des élèves allochtones dans chaque secteur scolaire, écrivent les auteurs, il faudrait que 8,5 % de l'ensemble des élèves de sixième changent de secteur. » Les auteurs ne proposent pas pour autant de supprimer la fameuse carte scolaire : ce serait pire, disent-ils... Le politique correct a donc vécu. Leur enquête sur l'académie de Bordeaux établit que 10 % seulement des établissements scolarisent 40 % des élèves étrangers ou d'origine étrangère ! Aussi graves que la ghettoïisation, il y a ses conséquences pratiques. Et comme la notation est un moyen de motiver les élèves autant que d'évaluer un niveau moyen, on s'étonne moins de constater que ces élèves sont en général surnotés par leurs enseignants de collège, écrivent les sociologues. Ils constatent aussi que « les jeunes ont tendance à se regrouper dans les classes selon leur origine ». Et ailleurs qu'« une certaine logique communautaire et un racisme antifrançais se développent », tandis que s'effrite la confiance dans les institutions, et en particulier dans l'école. La déception donne naissance à une contre-culture scolaire ethnicisée. Bref, il y a dans ce livre de quoi frissonner et méditer pour travailler à une véritable égalité des chances !

MCJ

* Pour les références de l'ouvrage, cf. note 1 de l'article.

À l'école de la nostalgie

À partir de 2 000 lettres et quelques centaines de « souvenirs de cartables » envoyés par les auditeurs de *Radio France*, Jean-Pierre Guéno et Jérôme Pecnard ont dessiné un portrait vérité de l'école d'hier.



Mémoire. Photos de classe, enciers, plumiers, diplômes et souvenirs bons ou mauvais. Nous avons beaucoup gardé de nos années d'école.

Tous les souvenirs du primaire qu'ont soigneusement récoltés Jean Pierre Guéno et Jérôme Pecnard pour leur *Chère école*¹ ont été classés selon la palette colorée des sentiments humains. « Au-delà du vert de l'espérance, commentent les auteurs, du rouge de la violence, du jaune de l'humiliation, du bleu du réconfort, de l'orange de la sensualité, au-delà de l'indigo de l'exclusion et du violet de la transcendance, nous garderons de ces temps passés l'ineffable nostalgie qui rattache toujours l'homme à la source perdue de son enfance. »

Devant les magnifiques photos noir et blanc et les couleurs passées des plumiers, bulletins, cahiers d'exercices et autres objets usuels envoyés par des auditeurs de *Radio France*, on sourit un peu, on s'émeut beaucoup et on verse parfois des larmes. « Je suis sûre que là où vous êtes, vous continuez à écrire en couleurs quelque part dans un coin de votre univers, écrit Chantal. Car c'était bien là votre talent : donner à la grisaille quotidienne cette note souriante et teintée d'humour qui métamorphose les citrouilles en carrosses et les Cendrillons en princesses. Et vous en aviez beaucoup de petites Cendrillons de faubourg... » Du conte de fées à la réalité, il n'y avait alors qu'un pas vite franchi : « Vous avez fait le bonheur d'une petite fille, déclare Anne-Élisabeth.

Vous êtes la première personne qui m'ait aidée à croire en moi ; vous m'avez éveillée à la lecture, à l'écriture, à la poésie, à la beauté... »

Du bon et du beau, certes, mais aussi des moments terribles que la mémoire n'a jamais oubliés. « Chaque matin dans ta classe j'avais peur. Et les jours où tu disais mon nom, je me levais

tandis que mon visage se vidait de son sang,

Je marchais dans le brouillard jusqu'à ton bureau [...] vers tes paroles qui ressemblaient à des gifles, maîtresse », se rappelle Agnès, qui avait 6 ans en 1955.

« Il aimait les cérémonials sadiques, les mises en scène qui me faisaient perdre tous mes moyens, pour-

suit François. Il nous pinçait la joue et la tordait entre deux doigts. Sa violence était verbale surtout, dans ces mots comme « nul », « lamentable », « minable », qu'il nous projetait au visage, la bouche déformée par un rictus de mépris. »

Mal-aimés

Ces mal-aimés portent encore aujourd'hui le poids de cette haine de ceux qui ont gâché leurs années d'école : « Il m'aura fallu trente-cinq ans, raconte Martine, pour surmonter enfin le choc de cette petite phrase, qui non seulement m'a fait douter de moi à l'âge où on se construit, mais a aussi rogné les ailes à l'imagination. Ma vie n'en a pas été gâchée, mais je l'ai construite sur un élan boiteux. » À l'inverse, Nicole est reconnaissante à celle qui l'a révélée : « À partir de vous, j'ai aimé décrire tous les nuages qui défilaient dans ma tête. J'ai aimé mes rêves sous votre regard. J'ai conquis sur le néant une identité entière. Merci de m'avoir sauvée de l'inexistence... »

BRUNO GRELON

1. Jean-Pierre Guéno et Jérôme Pecnard, *Chère école*. Publié pour la première fois en 2001, cet ouvrage est réuni avec *Nos cahiers d'écoliers* dans un coffret intitulé *Notre école (1880-1968)*, Les Arènes/France Bleu, 2005, 300 p. (1 000 illustrations), 39 €.

UNE HISTOIRE DE L'ÉCOLE



Particulièrement bien documenté, cet ouvrage nous fait découvrir l'histoire de l'école depuis Jean-Baptiste de La Salle jusqu'à nos jours. Les instits, leur formation en écoles normales, les matières de base (lecture, écriture), et les autres, comme les mathématiques (application du système métrique, en 1840) et la « leçon de choses ». Passionnants également, les coups de projecteur sur les cartables, porte-plume, punitions ou « certif ». **BG**

Marie-Odile Mergnac, Caroline Brancq, Delphine Vilret, *Les écoliers et leurs maîtres en France d'autrefois*, Archives & Culture, coll. « Vie d'autrefois », 2004, 210 p., 22,50 €.



PREMIER MAÎTRE

Au fil des pages, suivez Maurice R., l'un des premiers « hussards noirs de la République », à travers toutes les étapes de sa vie : l'école normale, ses années d'apprentissage, ses écoles, ses années d'enseignement et son rôle social au sein de la commune... Tout est raconté comme dans un journal : ses questionnements au quotidien, ses petites anecdotes et ses satisfactions. On dirait du Henri Vincenot, avec un petit côté moralisateur, mais aussi le charme d'un passé révolu. **BG**

Hippolyte Gancel, *Le Maître d'école*, Ouest-France, 2005, 211 p., 15 €.

Enjeux en jeu

Proche des préoccupations des adolescents, le répertoire de la compagnie Entrées de jeu permet de faire passer des messages sans le dire, par le biais du théâtre-forum.

Décor : trois bouts de toile, trois perches pour les tenir. C'est tout. C'est le théâtre. Un autre monde déjà, qui peut s'adapter à n'importe quel espace. La classe réaménagée, par exemple. Les élèves de 4^e assis sur des tables et des chaises, dans le fond de la salle. Brouhaha habituel, ricane-ments des filles, excitation. Puis silence. On leur a juste dit : « Vous allez assister à du théâtre-débat, vous pourrez intervenir. »

Le spectacle s'intitule *Faut pas déblogger*. Il permet d'aborder auprès des collégiens la question des drogues : addiction, dépendance, besoin de se dépasser, plaisir, mal-être, mais aussi et surtout, relation aux autres. Tout ça en partant des « blogs » – journaux intimes sur internet – qui font fureur chez les adolescents. Sur scène, quatre comédiens et un meneur de jeu. Des saynettes se succèdent. Le spectacle va-t-il passer l'épreuve du feu ? Joué pour la première fois, il vient s'ajouter au répertoire déjà très riche de la compagnie Entrées de jeu.

« Le quotidien est lourd. Nous voulons apporter une bulle d'air. »

Il passe ! Les jeunes interviennent, réagissent, se retrouvent face à leur propre histoire, des questions qui les turlupinent, des états qu'ils connaissent et dans lesquels ils sont parfois englués. Théâtre-miroir. Théâtre-forum aussi puisque l'un d'eux sera convié sur scène, prendra la place d'un comédien avec lequel il n'est pas d'accord, pour apporter sa solution à certaines situations. Et l'improvisation ouvre sur le débat. « Nous devons être à l'écoute

de notre public parfois assez loin des valeurs de tolérance et de respect qui nous animent, commente Bernard Grosjean, le directeur artistique. Les comédiens doivent toujours amener à relativiser. Veiller à ne jamais moraliser. Si l'adulte pointe sous le comédien, ça ne marche plus. »

décoincer. Météo : maussade / - 10 dans la tête / 45° dans le cœur. » Mais, pour le directeur artistique, « rester à distance est la condition du succès. Il ne faut surtout pas être trop près de leur réalité pour ne pas les stigmatiser. Ce serait leur dire : "Voilà comme vous êtes." Le quotidien est lourd. Nous voulons apporter une bulle d'air. En montant sur le plateau, les jeunes arriveront avec leur vocabulaire très cru. À nous de chercher à les mettre en confiance, les valoriser. La ligne de fracture est extrêmement fragile. Adopter leur langage serait totalement obscène. »

Savoir jongler

Aujourd'hui, Entrées de jeu, qui peut aussi répondre à des commandes spéci-

fiques, a une vingtaine de débats théâtraux à son répertoire. Toutes sortes de thématiques sont traitées : prévention du sida et des maladies sexuellement transmissibles (MST), conduites à risques chez les adolescents, violence, précarité en milieu rural, accès des femmes aux métiers dits masculins, rela-

tions citoyens/élus, difficultés des missions solidaires. Mais qui dit théâtre, dit contenu. Monter des sketches sur de tels sujets, pour le coup, ne s'improvise pas et exige un long travail d'élaboration de groupe. Quant aux comédiens, ils doivent savoir jongler, s'adapter en permanence, avec, pour règle d'or, l'éthique. Car on ne joue pas avec l'affectif des jeunes...

ÉLISABETH DU CLOSEL

Savoir +

Reservé avant tout aux établissements scolaires, hôpitaux, mairies, centres de formation pour apprentis, le débat théâtral reste mal connu du grand public. Entrées de jeu travaille parfois avec nos établissements, et, pour la deuxième fois, animera le congrès de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (Unapel) les 19, 20 et 21 mai prochain, à Nantes. Entrées de jeu, 35 villa d'Alésia, 75014 Paris. Tél. : 01 45 41 03 43. Internet : www.entreesdejeu.com E-mail : entreesdejeu@wanadoo.fr



De la distance avant toute chose. Drogue, violence, précarité... Les comédiens d'Entrées de jeu abordent des sujets graves. Adeptes du théâtre-débat, ils dialoguent avec leurs jeunes spectateurs en les mettant en confiance et en les valorisant. Sans démagogie.



La compagnie est née en 1997, inspirée du Théâtre de l'Opprimé, un théâtre de conscientisation, d'alphabétisation, d'interactivité, inventé et systématisé par Augusto Boal avec qui Bernard Grosjean a fait ses classes dans les années 1980. Cette pédagogie a beaucoup essaimé, avec des enjeux qui, de politiques, sont devenus sociaux. Mais pas question de déroger à certaines règles déontologiques. Entrées de jeu n'intervient pas dans les établissements sans qu'il y ait eu un travail en amont du spectacle qui doit systématiquement connaître des prolongements. « Simon, ce ne serait qu'un coup d'épée dans l'eau, remarque Bernard Grosjean. Une parole s'enclenche sur des sujets fondamentaux. Il ne faut pas la laisser lettre morte ! » On peut s'étonner du vocabulaire relativement « soft » des pièces. Extrait du blog d'Antoine : « 13 octobre : Ouah ! j'ai trop du mal à m'intégrer aux autres. Je fais rire personne et puis ch'uis pas du genre à tchatcher avec tout le monde. 100 pour 100 trop dur. Le pire, c'est quand je vois Laetitia. Je suis l'homme invisible, j'arrive pas à me

UNE LOI DANS L'HISTOIRE

René Rémond
L'invention
de la laïcité

De 1789 à demain

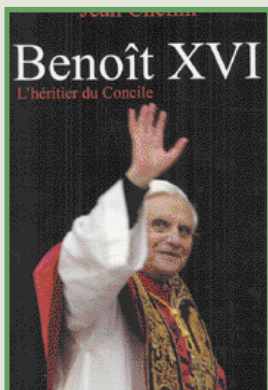


→ En tant que « citoyen, historien et chrétien », René Rémond, ne pouvait rester à l'écart des célébrations marquant le centenaire de la loi de séparation de l'Église et de l'État. Ce texte, que Jean Jaurès qualifiait de « plus grande chose qui ait été tentée dans notre pays depuis la Révolution », l'actuel président de la République le qualifie, au moment où s'expriment des demandes de révision, de « colonne du temple ». Augmentée de certains textes fondamentaux dont la *Lettre de Jean-Paul II à la Conférence des évêques de France au sujet de la laïcité en France* (11 février 2005), l'analyse de l'académicien français nous permet de revenir sur les fondements de cette loi, sur son application concrète et sur sa problématique actuelle face

à l'importance croissante de l'islam. On ne manquera pas de s'attarder sur le chapitre « Laïcité et école », qui évoque le protocole signé en 1992 par Jack Lang, alors ministre de l'Éducation nationale, et M^{re} Max Cloupet, secrétaire général de l'enseignement catholique, « déclarant que l'enseignement catholique fait partie du service public de l'enseignement ». Une seconde révolution.

MATHILDE RAIVE

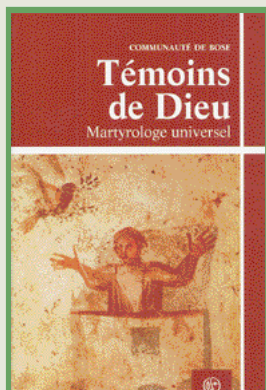
René Rémond
L'invention de la laïcité - de 1789 à demain
Bayard
176p., 13,80€



PORTRAIT D'UN PAPE

→ C'est par la fermeté de ses positions éthiques contre la fécondation artificielle ou l'interruption volontaire de grossesse, que le cardinal Joseph Ratzinger s'est fait connaître. Mais c'est en découvrant le doyen des cardinaux officiant auprès du cercueil de Jean-Paul II que le public français a découvert celui qui, quelques jours plus tard, allait apparaître souriant à la loggia de la Bénédiction. On ne connaît que peu de choses de son œuvre, de sa vie, de sa conception de l'Église. Rédigée par un spécialiste de l'histoire du christianisme et des mentalités religieuses, cette biographie de Benoît XVI était nécessaire. **MR**

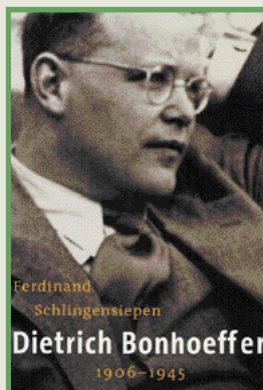
Jean Chélini
Benoît XVI - L'héritier du Concile
Hachette Littératures
359p., 23€



MARTYROLOGE ŒCUMÉNIQUE

→ Le 22 juillet, c'est de Marie-Madeleine, érigée en exemple pour ceux qui se repentent et « pardonnée parce qu'elle avait beaucoup aimé », qu'il faut se souvenir. Ainsi, chaque jour – ou presque – de l'année, ce martyrologe œcuménique invite à rendre hommage à des figures, témoins ou martyrs, dont certains ne sont pas encore reconnus officiellement par leurs Églises respectives. À chaque jour, son récit de vie, suivi d'une lecture, d'une prière, de propositions de lectures bibliques et d'un rappel des témoins dont les Églises (anglicane, catholique d'Occident, maronite...) « font mémoire ». Une belle façon de « se souvenir les uns des autres pour être en communion ». **MR**

Communauté de Bose
Témoins de Dieu - martyrologe universel
Bayard
889p., 45€



UN PASTEUR AGENT SECRET

→ Il pourrait s'agir d'une intrigue romanesque. Et pourtant, la vie et les combats contre le nazisme menés par Dietrich Bonhoeffer ne relèvent pas de l'imaginaire. Fusillé le 9 avril 1945 sur ordre personnel d'Hitler pour avoir participé à l'organisation de plusieurs tentatives d'assassinat contre lui, le courageux théologien a parcouru plus de 50 000 kilomètres entre octobre 1940, date de son entrée dans la Résistance, et son arrestation le 5 avril 1943. En prenant toujours garde qu'aucun de ses proches ou de ses disciples ne soupçonne rien. Outre le récit de sa vie et de ses engagements, cette passionnante biographie met en lumière le rôle méconnu de certains Allemands qui se sont opposés au Führer. **MR**

Ferdinand Schlingensiepen
Dietrich Bonhoeffer (1906-1945)
Salvator
443p., 29,50€



PRIER À MOTS COMPLICES

→ « Si la prière est l'acte le plus personnel, le plus risqué de la foi, loin d'isoler celui qui prie du reste de l'humanité, il l'insère au contraire dans ce pèlerinage innombrable de ceux qui croient que le monde n'est pas abandonné au hasard », explique Michel Wagner en préambule aux soixante-deux prières qu'il a composées, au fil du temps ou de l'actualité, pour accompagner la vie quotidienne des pèlerins de tous les âges, de tous les profils. Regroupées en quatre sections – « Prier avec les personnages de la Bible », « Prier pour demander, pardonner ou remercier », « Prier au gré des joies ou des peines », « Prier selon le calendrier des fêtes liturgiques » –, elles se lisent, se disent et se méditent. **MR**

Michel Wagner
Prières qui n'en ont pas l'air
L'Atelier
104p., 13,50€

UNE HISTOIRE FERTILE

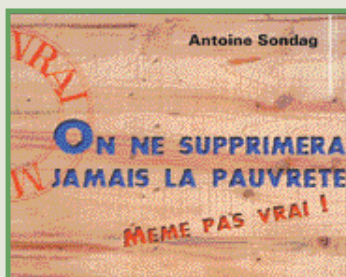


→ C'est par les femmes que se réalise l'éducation à l'hygiène. C'est sur elles qu'il faut miser pour initier les hommes aux nouvelles techniques agricoles. Arrivée en 1914 dans l'orphelinat de garçons de Marvejols, sœur Chupin, fille de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul l'a rapidement compris en découvrant les ravages de la tuberculose dans ce petit village de Lozère. La religieuse décide de mettre sur pied une école ménagère agricole. Son but ? Délivrer aux filles un enseignement général, leur apprendre à conduire une culture, les initier à la fertilisation raisonnée. Sans oublier une formation humaine et sociale qui inclut la couture, la cuisine, mais aussi la musique et la littérature. L'initiative de la religieuse est l'une des expériences régionales décrites dans cet ouvrage im-

posant. Son auteur, chargé d'études et de recherches au Conseil national de l'enseignement agricole privé (Cneap), s'est penché dix années durant sur l'histoire de l'enseignement agricole privé depuis le XIX^e siècle. Une première éditoriale que Fernand Girard, délégué général du Cneap, salue dans sa postface comme une « *investigation qui a fait progresser la connaissance de l'enseignement agricole privé catholique* ».

MATHILDE RAIVE

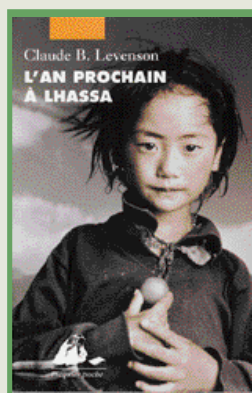
Joseph Radioyes
L'enseignement agricole privé catholique en France - une longue histoire
L'Harmattan.
429 p., 32,50 €



BOUGEONS CONTRE LA MISÈRE

→ Notre société répugne à regarder « ses » pauvres. Comptant sur l'efficacité des structures d'urgence, qui occupent en France une fonction asilaire, les institutions se voilent la face. Pire. En n'offrant pas l'aide adaptée à la réinsertion des personnes en grande difficulté, elles contribuent à fabriquer de plus en plus d'exclus. Créé en 1998, l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale se base sur trois critères pour évaluer la pauvreté : un indicateur monétaire, un indicateur des conditions de vie et le nombre de titulaires des minima sociaux. En proie à l'insécurité permanente de leurs conditions de vie, ces personnes sont rejetées, oubliées. Il est temps de réagir. **MR**

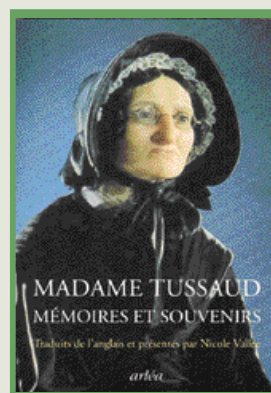
Antoine Sondag
On ne supprimera jamais la pauvreté - Même pas vrai !
Érès
118 p., 8 €



LIBERTÉ BÂILLONNÉE

→ Avant de s'enfuir à pied à travers les montagnes tibétaines pour rejoindre son chef spirituel, le Dalaï Lama, réfugié à Dharamsala en Inde, Palden Gyatso, moine tibétain de soixante et un ans, a passé plus de la moitié de sa vie dans les prisons de Lhassa. Malgré les tortures qu'il a subies, son courage, sa ténacité n'ont jamais fléchi. Comme les autres récits regroupés ici, son témoignage a été recueilli par l'auteur, biographe du Dalaï Lama et spécialiste du Tibet. Pour que l'on n'oublie pas qu'au Tibet les mots « liberté », « démocratie » ou « Dalaï Lama » sont toujours interdits et disparaissent de la Toile si jamais ils sont écrits sur le réseau internet chinois. **MR**

Claude B. Levenson
L'an prochain à Lhassa
Picquier Poche
286 p., 8 €



UNE FEMME DE CIRE BIEN VIVANTE

→ Quelle drôle de personne que cette Madame Tussaud, avec son menton en galoches et ses lunettes perchées sur le bout du nez. L'excentrique vieille dame n'est pas qu'une statue de cire trônant à l'entrée de son célèbre musée londonien. Née à Strasbourg en 1760, élevée par son oncle Joseph Curtius, médecin et expert en portraits et sujets anatomiques, elle eut une vie étonnante. Professeur de modelage de Madame Élisabeth, sœur de Louis XVI, elle partagea le quotidien de la famille royale au palais de Versailles à l'aube de la Révolution de 1789, réalisa le portrait en cire de Bonaparte, modela le masque mortuaire de Charlotte Corday... Ses truculents mémoires sont la chronique d'une époque mouvementée. **MR**

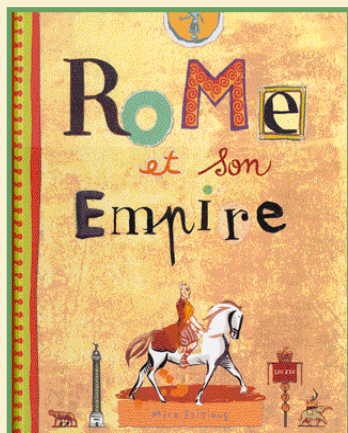
Madame Tussaud
Mémoires et souvenirs sur la Révolution française
Arléa
284 p., 25 €



L'ALBUM DU LOUVRE

→ Non, il n'y a pas que la Joconde au Louvre. Connues ou moins connues, les 1 017 peintures présentées par les conservateurs des divers départements donneraient à tous les visiteurs l'envie de se laisser enfermer dans les salles du musée pour les contempler à loisir. Heureusement, pour éviter que l'on en arrive à ces extrémités, ils ont eu la bonne idée de les faire photographier et de les commenter dans un ouvrage magnifiquement illustré, sorte d'album de famille allant de l'Antiquité au XIX^e siècle et regroupant les tableaux mais également les stèles funéraires, médaillons, vitraux ou tabatières qui servent parfois de support à des œuvres admirables. Idéal pour préparer une visite avec sa classe. **MR**

Vincent Pomarède (dir.)
1001 peintures au Louvre - de l'Antiquité au XIXe siècle
5 continents/musée du Louvre
584 p., 65 €



PREMIERS PAS DANS L'HISTOIRE DE ROME

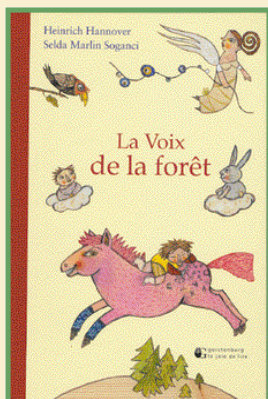
→ Douze siècles. La domination de Rome sur le reste du monde a été longue. Comment un petit village des bords du Tibre est-il devenu un Empire conquérant et prospère ? C'est ce que nous découvrons en quinze chapitres dans cet album dont la grande force repose sur l'originalité de la mise en page aérée, propice à l'exploration d'un thème aussi riche. Pas de long texte rébarbatif, ni d'explications ennuyeuses, ici. De la grandeur à la décadence de l'Empire romain, le jeune lecteur se nourrira de brèves et d'informations concises, illustrées à la façon d'une bande dessinée. Les jeux, la chronologie, la hiérarchisation de la société, les armes de guerre, la conquête du monde, chaque thème s'étale sur une double page en-

richie parfois par des rabats illustrés. Entre autres anecdotes, on apprend au passage que les premiers chrétiens utilisaient le poisson en signe de reconnaissance. Chaque lettre de ce mot correspondant aux initiales grecques de « Jésus-Christ, Fils de Dieu, Sauveur ».

À partir de 9 ans.

MATHILDE RAIVE

Dimitri Casali, Antoine Auger (textes)
Gilles Rapaport, Olivier Charpentier (ill.)
Rome et son Empire
Mila
Coll. « Les grandes aventures », 33 p., 14,50 €

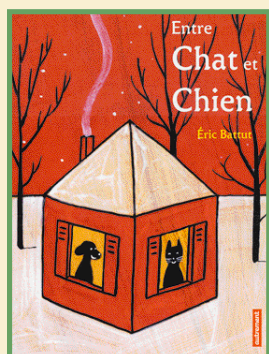


SUR LA CORDE DE L'IMAGINAIRE

→ Fernand est un flétn feignant. Il préfère s'enfermer dans une bouteille plutôt que d'affronter les vagues de l'océan. Roupillon, lui, s'endort toujours pendant les concerts, si bien qu'un jour, un chef d'orchestre, énervé par ses ronflements, fait donner une symphonie à coups de timbale pour le réveiller. Les poèmes de l'abécédaire et les courts récits réunis dans cet ouvrage sont agrémentés de délicates peintures sur bois aussi farfelues que les textes qu'elles illustrent. Toujours sur la corde de l'imaginaire, les histoires jouent de l'humour, de la tendresse, et parfois de la cruauté subtile que les enfants connaissent bien.

À partir de 2 ans. **MR**

Heinrich Hannover, Luc Chéret (textes)
Selda Marlin Soganci (ill.)
La voix de la forêt
Gerstenberg/La joie de lire
160 p., 15,90 €

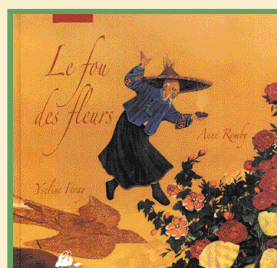


UNE LEÇON D'AMITIÉ

→ Chien est poète. Chat est vagabond. Le premier a perdu l'inspiration. Le second cherche une maison. Chien offrira l'hospitalité à Chat qui lui redonnera le goût d'écrire. De leur rencontre improbable, naîtra un livre. Celui dont le lecteur tourne les pages en ce moment même. Cette belle histoire d'amitié repose sur des illustrations simples mais puissantes déclinées selon trois couleurs primaires : noir, rouge, jaune. Elle donnent force et cohérence à ce beau récit. Comment apprend-on à se connaître quand tout nous oppose ? Comment s'approcher ? se comprendre ? se compléter ? Les deux compagnons nous offrent une jolie leçon.

À partir de 3 ans. **MR**

Éric Battut
Entre Chat et Chien
Autrement Jeunesse
48 p., 12,50 €



UN JARDINIER EXTRAORDINAIRE

→ L'amour des fleurs ferait-il des miracles ? Il faut croire que oui à la lecture de ce joli conte chinois. En effet, à l'époque de l'ancienne Chine des Song, Qiu Xian, un vieux jardinier follement épris de plantes, consacrait tout son temps et ses économies à l'entretien de son merveilleux jardin. Après l'avoir vu saccager par une bande de malfrats, le vieil homme, accusé injustement de sorcellerie, fut jeté en prison, menacé de mort. Mais c'était compter sans les pouvoirs magiques de la Fée des Fleurs... Aussi foisonnantes que le texte, les images, véritables tableaux miniatures d'inspiration orientale, confèrent à cet album une grâce exquise.

À partir de 6 ans. **MR**

Yveline Féray (texte),
Anne Romby (ill.)
Le fou des fleurs
Picquier Jeunesse
44 p., 14,50 €

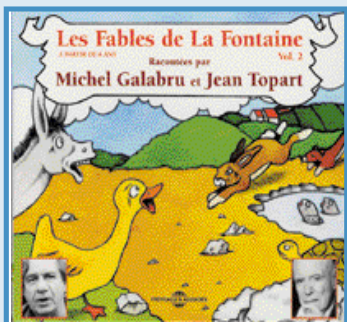


UN JOURNAL À L'HÔPITAL

→ Mensuel de lecture pour les 9/13 ans, édité par Bayard Jeunesse, *D lire* propose un roman et des bandes dessinées. Mais chaque mois le magazine fait aussi la différence en invitant ses jeunes lecteurs à explorer avec un journaliste un sujet qui les concerne de près. À l'occasion de la Semaine de la presse et des médias dans l'école, le reportage du numéro de mars est consacré à *La Plume de Swane*, journal dont les jeunes rédacteurs ont tous un point commun : ils sont en séjour à l'hôpital Trousseau, à Paris. Une rencontre d'exception avec des journalistes pas ordinaires... **BV**

D lire n° 90 (mars 2006)
Un journal fait à l'hôpital
Bayard Jeunesse
Prix : 5,30 €. Abonnement 1 an (12 n°s) : 59,80 € ou 69,80 € (avec 3 hors-série BD).

ON NE S'EN LASSE PAS



→ On a l'impression de les connaître toutes. Pourtant, à chaque fois, c'est une nouvelle découverte. À réécouter les *Fables de La Fontaine*, on y entend de nouvelles nuances, des subtilités qui nous avaient échappé. Ici, ce sont les deux interprètes – Michel Galabru et Jean Topart – qui donnent le ton. La voix rocailleuse, presque gouailleuse, du premier fait un contrepoids idéal à la diction sobre du second. En écoutant les quelque 40 textes rassemblés sur ces deux CD, on révisé avec plaisir « ses classiques » (*La laitière et le pot au lait*, *Le lièvre et la tortue*, *Le laboureur et ses enfants...*), mais on découvre aussi, avec *Les deux pigeons* par exemple, l'un des textes les plus émouvants, une sensibilité que le poète a rare-

ment aussi librement exprimée. Les musiques, choisies dans le répertoire des compositeurs contemporains du fabuliste – dont Louis Couperin et Marin Marais – permettront à beaucoup de jeunes auditeurs de découvrir les sonorités de la viole de gambe, de la flûte traversière baroque ou du théorbe. À partir de 6 ans.

MATHILDE RAIVE

Michel Galabru et Jean Topart
Les Fables de La Fontaine
Frémeaux & Associés

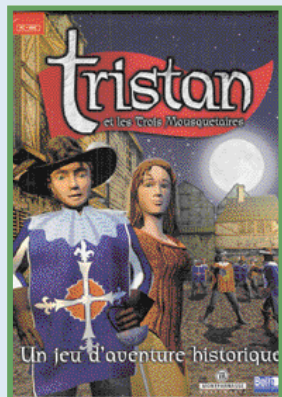
2 vol. composés d'1 CD et d'un livret (24 p.). Prix unitaire : 19,99€



UNE HISTOIRE TROP BELLE ?

→ Il est parfois des histoires trop belles pour y croire. Celle du loup et de la petite Marlaguette en fait partie. La fillette et l'animal se prennent d'affection. Charmé par la gentillesse de ce petit chaperon rouge et blanc, la bête féroce devient gentille comme un agneau. Plus personne n'a à craindre ses coups de crocs. Le loup ne mange plus que des baies et des herbes. Hélas ! il n'est pas fait pour être végétarien. De plus en plus maigre, l'animal risque de mourir. Résignée, la fillette lui rend sa liberté. Cette jolie leçon d'humanité est rééditée, accompagnée d'un CD. Il propose une version de l'histoire à deux voies complices sur une musique qui avance à pas de loup. À partir de 5 ans. **MR**

Marie Colmont, Gerda Muller
Marlaguette
Père Castor/Flammarion
1 album (24 p.) + 1 CD, 15,50€



TRISTAN ET D'ARTAGNAN

→ Dans un élan de générosité, Anne d'Autriche a offert les douze ferrets qu'elle avait reçus de son époux Louis XIII, à son amant, le duc de Buckingham. Aiguillé par les vils conseils du cardinal de Richelieu, le roi, pour la confondre, demande à sa femme de porter son collier au bal de la cour. Après avoir récupéré le bijou en Angleterre, d'Artagnan s'adjoint l'aide du jeune Tristan, aspirant mousquetaire, pour le remettre à Constance Bonacieux. Inspiré du roman d'Alexandre Dumas, ce jeu au scénario palpitant et à la bande-son plus que réaliste, plonge le joueur en plein XVII^e siècle reconstitué en 3 D. Énigmes, ruses, gardes malintentionnés... Le chemin est long jusqu'au Louvre. À partir de 9 ans. **MR**

Collectif
Tristan et les Trois Mousquetaires
Mindscape
Jeu d'aventure historique PC et Mac.
1 cédérom + 1 livret (24 p.), 29,90€



DEUX PORTRAITS DE PAPES

→ En avril, *Le jour du seigneur* célébrera le premier anniversaire de la mort de Jean-Paul II et du pontificat de Benoît XVI en diffusant deux documentaires de Véronique Beaulieu-Malivet. Le dimanche 2 avril, à 10 h 30, *Pape et poète* proposera le portrait d'un pape atypique. Jean-Paul II, souverain pontife hors du commun qui a marqué le monde par son charisme et sa combativité. Homme d'action, il a consacré sa vie à sa vocation. Durant les 26 années de son pontificat, il n'a cessé de surprendre par ses actes. Mais, avant de devenir le successeur de Pierre, Karol Wojtyła a été comédien et auteur d'une œuvre littéraire riche et dense. Le 23 avril, toujours à 10 h 30, *Benoît XVI* reviendra sur le parcours spirituel du nouveau pape, homme timide et fort cultivé, à travers des images d'archives et des témoignages de personnes qui l'ont connu. **MS**

www.lejourduseigneur.com



CONFÉRENCES DE CARÊME

→ Tous les dimanches, du 5 mars au 9 avril 2006, à 16 h 30, KTO diffusera en direct les conférences de carême. Ce grand rendez-vous de réflexion sur l'actualité de la foi chrétienne est placé, cette année, sous le signe de la phrase évangélique, emblématique, pour les chrétiens, de l'interrogation sur la condition humaine : « *Voici l'homme !* » (Jn 19,5) :
– 5 mars : « Introduction aux conférences de carême », avec M^{gr} André Vingt-Trois ; « Être différent », avec Jean Vanier et Axel Khan.
– 12 mars : « Devenir », avec Marguerite Léna et Michel Serres.
– 19 mars : « Souffrir », avec Anne-Marie Pelletier et Julia Kristeva.
– 26 mars : « Mourir », avec le père Brice de Malherbe et Marie de Hennezel.
– 2 avril : « Espérer », avec le père Henry de Villefranche et Claude Vigée.
– 9 avril : « Vivre », avec M^{gr} Pierre d'Ornellas.

www.ktotv.com



Orchestre de la Garde républicaine
 Direction : Lieutenant-colonel Boulanger
 Mary Saint-Palais, soprano
 Cécile Eloir, mezzo-contralto
 Samedi 18 mars 2006, à 20 h 30 - Église Saint-Étienne-du-Mont
 1 place de la Montagne-Sainte-Genève, 75005 Paris
 Réservation par courrier (mentionnez vos coordonnées pour l'envoi des places) :
 Annick Bas, Institut Curie, Direction de la communication, 26 rue d'Ulm 75248 Paris Cedex 05.
 Tarif normal : 15 €. Personnel de l'Institut Curie et enfants de moins de 12 ans : 10 €.
 Chèque à l'ordre de l'Institut Curie.
 Vente sur place : le 18 mars 2006, à partir de 20 heures, à l'église Saint-Étienne-du-Mont.

➤ 20 ans d'expérience métiers de l'éducation, cherche poste temps plein **cadre éducatif** et/ou **directeur adjoint**. Diplômes sciences de l'éducation et DESS droit social. Région Toulouse.
 Contact : 06 67 96 50 95.

SÉJOURS

➤ Le **catalogue été 2006 Class Open** est paru. L'association propose, aux mois de juillet et d'août, des centres « aventure », « équitation », « audiovisuel »... ouverts aux 7-17 ans à Bourg-en-Bresse (Ain), La Seyne-sur-Mer (Var)... Sans oublier les séjours « Langue et sports » à Stonyhurst, en Angleterre. Mais en attendant les grandes vacances, il reste quelques places pour le séjour de ski de printemps, à Avoriaz, du 8 au 14 avril prochain.

On peut demander le catalogue à : *Class Open*, Rue du Dr-Ténine, Résidence « Le Village », 91320 Wissous. Ou le consulter sur internet : www.classopen.fr

DOCUMENTATION

➤ Marginale il y a trente ans, la défense de l'environnement a peu à peu gagné du terrain jusqu'à s'inscrire dans la conscience collective et générer un véritable secteur économique. Si l'on pense spontanément à l'ingénieur des travaux des eaux et forêts ou au paysagiste, il n'en va pas de même pour l'écotoxicologue, ou le responsable d'usine de compostage. D'où l'intérêt de se procurer **Les métiers de l'environnement**. Et si vous achetez ce guide ou tout autre ouvrage des collections « Métiers » et « Orientation » entre le 1^{er} mars et le 30 avril 2006, Studyrama reversera 50 centimes d'euros à l'association SOS Villages d'enfants. Le nom de l'opération qui réunit les deux partenaires : « Préparer son avenir, c'est aussi préparer celui des autres. » Souhaitons qu'il connaisse la même fortune que la défense de l'environnement...

Karine d'Armon, Marie-Lorène Giniès, Bérangère Latronche, Les métiers de la nature et de l'environnement, Studyrama, coll. « Métiers », 2006, 282 p., 11,95€.

DEMANDES D'EMPLOI

➤ **Surveillante expérimentée**, cherche poste en milieu scolaire. Formation de surveillante de catégorie B, spé-

cialisations externat et internat. Titulaire Bafa et BNS. **Disponible immédiatement.** Région indifférente.
 Contact : 02 40 29 33 72 ou 06 76 03 60 00.



vous offre votre petite annonce gratuite

Enseignement catholique actualités
 277 rue Saint-Jacques, 75005 Paris
 Tél. : 01 53 73 73 75. Fax : 01 46 34 72 79

Nom : Prénom :

Établissement/Organisme :

Adresse :

Code postal : Ville :

Écrivez lisiblement en indiquant la ponctuation. Ne coupez pas les mots en fin de ligne et n'utilisez pas d'abréviations.

N° de votre département
 Echanges
 Cours
 Documents
 Contact
 Divers

TEXTE A PUBLIER

.....

.....

.....

.....

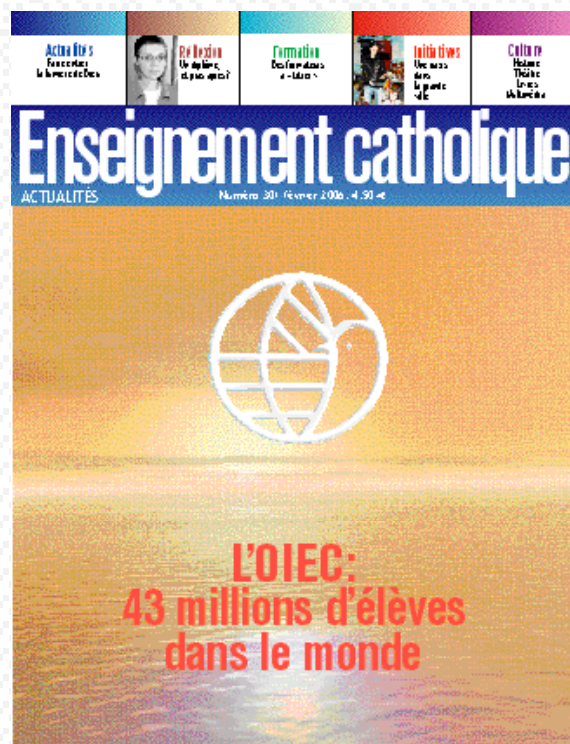
Tél. : E-mail :

À votre service

➔ Cette page pratique est à la disposition des chefs d'établissement et des responsables d'organisme de l'enseignement catholique, pour faire connaître des offres d'emploi, des recherches de partenariat pour une initiative pédagogique, éducative, pastorale... sans caractère commercial. La rédaction se réserve le droit de refuser une annonce.

PUBLICITÉ

L'information indispensable à tous les membres des communautés éducatives



Abonnez-vous!

**MONTANTS
DES ABONNEMENTS :**
septembre 2005- juin 2006

**L'abonnement : 45 €
10 numéros par an**

— De 3 à 9 abonnements : **38 €** par abonnement
— De 10 à 24 abonnements : **33 €** par abonnement
— À partir de 25 abonnements : **28 €** par abonnement

Je souhaite m'abonner à *Enseignement catholique actualités*

x 45 € = x 38 € = x 33 € = x 28 € =

Ci-joint la somme de € en chèque bancaire à l'ordre de : AGICEC

Nom : Adresse :

..... Code postal : Ville :

bon à renvoyer accompagné de votre règlement, à : ECA, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris CEDEX 05 - Tél. : 01 53 73 73 75 - Fax : 01 46 34 72 79